Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

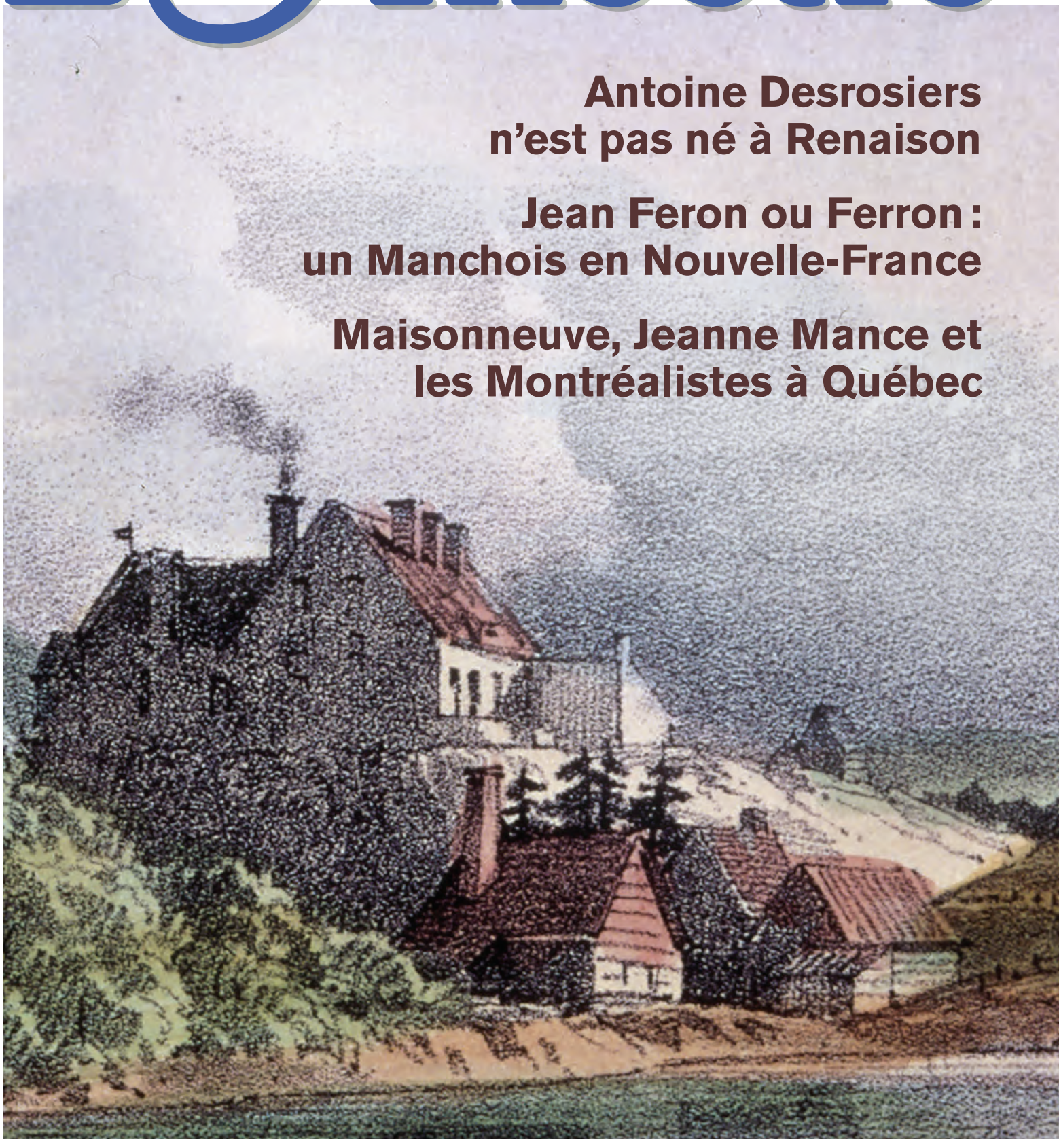

Antoine Desrosiers n'est pas né à Renaison

Jean Feron ou Ferron : un Manchois en Nouvelle-France

Maisonneuve, Jeanne Mance et les Montréalistes à Québec

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8 VOLUME 44, NUMÉRO 320, AUTOMNE 2017 12,50 $

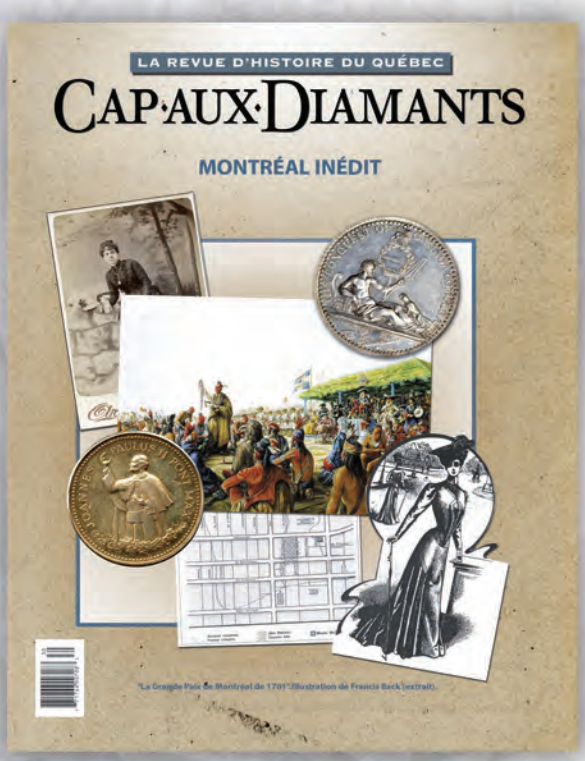

GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
au
418 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Suivez-nous sur Facebook!

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Groupeetr
MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriQca

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (par Empreinte design graphique)

418 658-8122

groupeetr.com

6-2555, av. Watt
Québec (QC) G1P 3T2

Spécialiste en marketing direct de Postes Canada

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2017

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8
Téléphone : 418 651-9127 **Courriel :** sgq@uniserve.com **Site :** www.sgq.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017–2018

Présidente	Jeanne Maltais (6255)
Vice-président	Guy Auclair (4443)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Michel Keable (7085)
	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Lortie (0957)
	Hélène Routhier (5919)
	Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique
Me Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Roger Barrette (2552)
	Jacques Fortin (0334)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue L'Ancêtre	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	Guy Auclair (4443)
Service de recherche et d'entraide	Jeanne Maltais (6255)
Site web	Michel Lortie (0957)

COMITÉ DE L'Ancêtre 2017–2018

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Michel Corbeil (7482)
	France DesRoches (5595)
	Michel Keable (7085)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552)
	Daniel Fortier (6500)
	Jacques Fortin (0334)
	Claire Lacombe (5892)
	Claude Le May (1491)
	Rodrigue Leclerc (4069)
	Jeanne Maltais (6255)

Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Irène Belleau (3474)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
Daniel Fortier (6500)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Pierre Gendreau-Hétu (7656)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Lise St-Hilaire (4023)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada
Adhésion principale* : 50 $

Amérique sauf Canada
Adhésion principale* : 65 $ canadien

Europe
Adhésion principale* : 70 $ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue L'Ancêtre.

Note
Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue
Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur
Groupe ETR, Québec

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2017 SGQ

SOMMAIRE

Conditions du Prix de L'Ancêtre 4
Lauréats du Prix de L'Ancêtre 2016-2017 5
Les Filles du Roy — Second regard
Les émigrées — 3e partie 6
Politique de rédaction
Revue L'Ancêtre 10
Activités de la Société 11
Conditions
Rassemblement de familles
Nos membres publient 14
J. S. N. Turcotte, notaire (1879-1969) . . . 15
La famille de Joseph Délaissé connu sous Joseph Desroches 26
Jean Feron ou Ferron (1724-1793) : un Manchois en Nouvelle-France (1re partie) 31
La famille Genêt à Juigné-sur-Loire (1re partie) 39
Antoine Desrosiers n'est pas né à Renaison. Pourquoi prétend-on le contraire depuis des générations ? 45
Maisonneuve, Jeanne Mance et les Montréalistes à Québec 55
Ad lib
Les Canadiens français en Illinois 64
Paléographie 66
Au fil des recherches
Le sulpicien François Daniel : premier auteur généalogiste au Québec ? (2e partie) 68
L'héraldique à Québec
À la recherche des armoiries de Champlain . . . 72
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN) . . . 76
Le généalogiste juriste
Jean-François Pouliot (1888-1969), Canadien français authentique 80
Les Archives vous parlent
Notre plus beau portrait de famille : le fonds de l'Office du film du Québec 83

Page couverture :
Les forges, rivière Saint-Maurice, Bibliothèque et Archives Canada, Extrait de BOUCHETTE, J. Jr. *The British Dominion in Canada*, Londres, 1832. MIKAN 2895558.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

Conditions du Prix de L'Ancêtre Volume 44

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs* des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de L'Ancêtre comprenant trois catégories : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de L'Ancêtre présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 44 de la revue, soit dans les numéros 320, 321, 322 et 323. Il s'agit de la 21e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.

2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 44 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :

- les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution) ;
- les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution).

3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article adapté pourra répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les administrateurs de la revue L'Ancêtre (directeur, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de L'Ancêtre sont exclus du concours.

4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de L'Ancêtre agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.

5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation du directeur de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.

6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de L'Ancêtre, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de L'Ancêtre.

7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.

8. Le jury peut ne pas attribuer le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.

9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :

- un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
- un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
- un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
- un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.

10. Le Prix de L'Ancêtre est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :

- Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 $ à l'auteur du meilleur article de fond ;
- Prix pour ÉTUDE – 150 $ à l'auteur de la meilleure étude ;
- Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 $ à l'auteur d'un article de fond ou d'une étude digne de mention.

11. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.

12. Les noms des gagnants sont publiés dans la revue L'Ancêtre, et les articles gagnants seront publiés sur le site Web des Éditions du Septentrion, commanditaire du Prix de L'Ancêtre, ainsi que sur le site Web de la SGQ.

Comité de L'Ancêtre
de la Société de généalogie de Québec, juin 2017

* La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.

Lauréats du Prix de L'Ancêtre 2016–2017 volume 43 — 20e édition

La Société de généalogie de Québec remercie *Les Éditions du Septentrion* pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour le parrainage des trois bourses remises aux lauréats du Prix de L'Ancêtre, volume 43. Les membres du jury étaient Pierre Laporte, Carole Veillette et Daniel Vézina.

1er prix
Texte de fond

JEAN DUBÉ (4571)

« Joseph Goupil (1756-1830). Navigateur de Québec et de Shippagan », L'Ancêtre, vol. 43, nº 318, printemps 2017, p. 187-193.

Avec ses trois épouses, ses treize enfants et deux lieux de résidence, Joseph Goupil a eu une vie active. L'auteur, Jean Dubé, nous raconte avec passion le parcours de ce navigateur par ses péripéties. Son travail de recherche est soigné, précis et bien documenté. Il est d'autant plus intéressant que le récit passe de Québec à la région de Shippagan au Nouveau-Brunswick, région moins bien connue. À travers les pérégrinations de ce navigateur, l'auteur nous décrit ce que pouvait être la situation et la vie familiale d'un capitaine de navire à cette époque. Le choix des illustrations et des citations est judicieux. L'article est complété par une présentation de quelques descendants de Joseph Goupil qui, jusqu'à nos jours, se sont démarqués dans différents domaines, dont évidemment celui de la navigation.

2e prix
Étude

HÉLÈNE ROUTHIER (5919)

« Les soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils encore des descendants ? », L'Ancêtre, vol. 43, nº 316, automne 2016, p. 33-34.

Présenter le résultat d'une étude statistique n'est certes pas ce qu'il y a de plus « aguichant ». Mais ce compte-rendu illustrant la descendance prolifique des soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et des Filles du roi nous laisse entrevoir le travail de moine auquel l'auteure a dû s'astreindre à extraire les données à l'origine de cet article. La méthodologie de la recherche et les sources sont bien identifiées. Quelques faits brièvement évoqués agrémentent la lecture de cette étude. C'est d'autant plus pertinent que plusieurs personnes, en 2017, portent une partie du bagage génétique de ces hommes et ces femmes.

3e prix
Mention spéciale
Fond ou étude

CLAUDE GIRARD (4743)

« Alfred Turcotte : fromager, beurrier, commerçant », L'Ancêtre, vol. 43, nº 317, hiver 2017, p. 83-97.

L'auteur nous propose une passionnante lecture du parcours de son grand-père qui occupa plusieurs métiers afin de favoriser le bien-être de sa famille. Il nous fait revivre l'histoire de ses grands-parents et nous présente un bel hommage, au moyen de sources variées, de photographies et de souvenirs familiaux. Après une brève description des ancêtres Turcotte, l'auteur nous entraîne dans les diverses entreprises d'Alfred et dans les nombreux déménagements de ce propriétaire de magasin général, fromager, beurrier et homme d'affaires. On peut y voir en arrière-plan quelques grands mouvements sociaux qui se produisirent dans la première moitié du XXe siècle. L'auteur termine en présentant les titres d'ascendance d'Alfred Turcotte, en lignée patrilinéaire, côté paternel et maternel, ainsi qu'en lignée matrilinéaire.

Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

C'est avec cette 3e partie du Second regard que se termine le volet sur les Filles du Roy émigrées. Nous traiterons dans le prochain numéro des Filles du Roy apparentées.

*NDLR : La revue L'Ancêtre utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne : *Les Filles du Roy.*

Les émigrées – 3e partie

Des Filles du Roy de la bourgeoisie et de la noblesse ayant émigré

Elles étaient une quarantaine à être considérées comme nobles ou de la haute bourgeoisie, plus particulièrement les 20 qui ont signé un protêt en 1667 à Dieppe. Mais elles n'ont pas émigré. En voici deux qui s'ajoutent à Élisabeth ou Isabelle Hubert citée au numéro précédent.

- Marguerite Chabert de la Charière, arrivée en 1668, est de descendance bourgeoise. Elle est née le 23 décembre 1640 à Saint-Pierre-du-Châtel, à Rouen. Elle est la fille de feu Jean Chaubert, marchand de soie et bourgeois, et Anne Lehoux. Elle apporte pour 3000 livres de biens : ce n'est pas rien ! Elle épouse Jean Dumesnil, sieur de Saint-Marc, écuyer et capitaine dans les troupes de la marine, né en 1636 à Saint-Louet-sur-Lozon en Normandie, fils de Philippe et Jeanne Hus. Marguerite et Jean se marient le 17 septembre 1668 à Québec. Ils n'ont qu'un seul enfant, Daniel, né et baptisé le 18 juillet 1670 à Québec. Qu'est-il devenu : décédé ou émigré avec ses parents. Nous n'en savons rien.
- Marguerite Lemerle de Haut-Pré, arrivée en 1671 et repartie en 1683, fait partie de la noblesse française. Née à Paris, paroisse de Saint-Gervais, elle est la fille de Laurent, gentilhomme et commissaire ordinaire des guerres, et Gérarde Besiote ou Giot, selon le Fichier *Origine*. Elle est dotée exceptionnellement par le roi de 200 livres. Le contrat de mariage note qu'elle apporte des meubles, des joyaux et des bagues pour 500 livres. Laurent Bory, au même contrat, lui lègue les deux tiers de ses biens. Une richesse ? L'avenir le dira. Avant le mariage, elle est à la maison Saint-Gabriel de Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Elle épouse Laurent Bory dit Grandmaison, habitant et tanneur, né vers 1640. Il est le fils de Jean et Anne Auger. Marguerite et Laurent se marient à Montréal le 8 février 1672 ; les deux signent. Trois enfants naîtront de leur union : Madeleine, née en 1672 et morte à l'âge de 20 mois ; Laurent, né en 1674 et décédé en 1677 ; François, né en 1676 à Lachine, qui fera de Marguerite un tant soit peu grand-mère. En effet, il épouse, le 7 mars 1699 à Montréal, Marie Barbe Benoît dit Livernois, 33 ans, fille de Paul et Élisabeth Gobinet. Ils ont deux enfants : Marie-Angélique, née à La Prairie en 1699, mariée à Pierre Guertin en 1721 à Contrecœur et décédée à Saint-Sulpice en 1735 ; François, né en 1702, mort en 1744 à Montréal. Comme Laurent Bory chasse le castor, il est souvent absent. Marguerite en a assez ! Elle vend la terre et retourne en France vers 1683. Son fils François a 7 ans. On croit qu'il a été « adopté », car, à son mariage, il est dit fils de Marguerite GAUMOND et non de Lemerle de Haut-Pré. Comment Marguerite a-t-elle pu partir sans son fils ? Nous ne connaissons pas les dernières paroles que mari et femme ont pu échanger avant leur séparation. Peut-être que Marguerite est partie *après* la mort de son mari survenue en 1687, tué par les Iroquois alors qu'il se rendait au fort Cataracoui, dans les Pays d'en Haut. L'a-t-elle vu périr par les Iroquois ? Mystère.

Des Filles du Roy de la protestation de Dieppe de 1667

- Sylvine Carcireux signe le protêt à Dieppe de 1667 avec 19 autres compagnes dont 13 se retrouvent en Nouvelle-France (voir Élisabeth ou Isabelle Hubert[1]). Ces filles, qualifiées de *demoiselles* ou *de quelque naissance*, étaient recrutées pour être les épouses des officiers du régiment de Carignan-Salières ; mais l'histoire nous prouve que la plupart ont plutôt marié des « habitants ». Sylvine est la fille de François, écuyer, et Marie Tessier. Elle sait signer. Elle épouse, le 11 janvier 1668 à L'Ange-Gardien, Antoine Andrieu, habitant, né en 1642, fils de Guillaume et Claude du Manoir. Le couple a deux enfants dont nous ne savons que peu de chose : le premier, *Anonyme*, né le 16 décembre 1668, est décédé le 20 du même mois et un autre, probablement décédé à la naissance, car on ne connaît que la date de sa naissance : le 31 décembre 1669. Les deux parents

1. BELLEAU, Irène. « Les Filles du Roy — Second regard, Les émigrées — 2e partie. Des Filles du Roy reparties en laissant leurs enfants ici », *L'Ancêtre*, vol. 43, nº 319, été 2017, p. 233.

sont décédés hors Québec. Paul-André Leclerc[2] précise que les deux sont partis en 1670. Sylvine et Antoine, dans leur contrat de mariage devant le notaire Gilles Rageot, avaient consigné *qu'en cas de mort sans enfants, ils se donnaient entre vifs au survivant à perpétuité de tous leurs biens.* Cette clause vaut-elle en France ?

- Marie-Angélique de Portas est arrivée en 1667. Elle est signataire du protêt de Dieppe. Elle est née à Paris en 1650. Elle est la fille de François, écuyer, gouverneur de la ville de Brie-Comte-Robert et maître particulier des eaux et forêts, et Marthe de Chamois. Elle épouse, le 30 janvier 1668 à Québec, Jean Lecomte, notaire, originaire de la ville et de l'évêché d'Orléans, département du Loiret, fils de Jean et Marie Perdoux. Ils ont un enfant né, ondoyé et décédé le 1er décembre 1668. Les époux retournent tous les deux en France.

Des Filles du Roy protestantes émigrées

Il est impossible de repérer toutes les Filles du Roy protestantes venues en Nouvelle-France, car la majorité a sans doute vécu dans un silence obligé. Certaines ont abjuré la veille de leur mariage, comme Catherine Basset et Marthe Quitel, mais elles sont restées.

- Catherine Barré est en Nouvelle-France de 1663 à 1665. Elle a été baptisée au temple protestant de La Villeneuve à La Rochelle, Charente-Maritime, le 24 mai 1643. Elle épouse Nicolas Roy, maçon, le 22 octobre 1663 et n'a pas d'enfant. Tous deux sont décrits comme décédés hors Québec par le *PRDH* sans que nous sachions si leur appartenance au calvinisme a eu quelque effet sur leur décision d'émigrer.
- Madeleine Delaunay arrivée en 1670 à l'âge de 35 ans, a été baptisée dans la religion protestante ; elle vient de Viviers, arrondissement de Privas, département de l'Ardèche. Elle est la seule Fille du Roy de ce coin de la France ; elle apporte pour 600 livres de biens. Elle épouse, dans les mois suivant son arrivée, Pierre Guillet dit Lajeunesse venu au pays en 1647 avec son frère Mathurin tué par les Iroquois en 1652. Les deux frères avaient été mariés aux sœurs Saint-Père. Quand Pierre Guillet, veuf de Jeanne de Saint-Père, épouse Madeleine Delaunay en 1670, il a déjà quatre enfants mariés qui habitent Batiscan et La Pérade, et sept autres encore à la maison : Mathurin, 21 ans ; Louis, 13 ans ; Marie, 12 ans ; Marguerite, 10 ans ; Pierre, 8 ans ; Joseph, 6 ans et Geneviève, 4 ans. Madeleine Delaunay habite Cap-de-la-Madeleine et elle a sans doute « adopté » les derniers enfants de Pierre Guillet jusqu'à leur majorité. Pierre Guillet meurt le 8 mai 1695 à l'âge de 72 ans. Madeleine, sans avoir eu d'enfant elle-même, décide de retourner en France après 25 ans passés en Nouvelle-France. On sait qu'elle est morte à La Rochelle le 6 février 1699, âgée de 54 ans. On ne sait pas comment elle a vécu ses dernières années, ni qui l'a accueillie ? Est-elle morte dans la solitude ? Que les descendants et descendantes de Pierre Guillet dit Lajeunesse se rappellent sa mémoire !

Une Fille du Roy émigrée – un cas spécial

- Madeleine-Thérèse Salé arrive en 1670 de Paris, orpheline de père et de mère. Elle se marie à Montréal le 15 décembre 1670 avec Claude Raimbault, habitant et maître menuisier. Le couple aura cinq enfants. Au bout de dix ans, le *mal du pays* la bouleverse. Elle retourne en France, au début de 1680, avec son plus vieux, Pierre, âgé de 9 ans, après la naissance de Marie-Geneviève le 4 janvier 1680. Elle laisse ici quatre enfants, dont la dernière, et son mari Claude Raimbault. Un an après, elle lui écrit et l'invite fortement à venir la rejoindre avec leurs quatre enfants[3]. Claude Raimbault ne fait ni un ni deux, il vend terre, maison, animaux et va retrouver sa femme avec leurs enfants âgés de 7, 5, et 4 ans et la dernière, de un an et quelques mois. Ils vivent en France, laquelle devrait nous donner l'heure juste sur ce qu'ils sont devenus. Mais nous savons que Pierre se marie en France en 1691 et revient dans son pays natal, la Nouvelle-France, avec sa femme Jeanne-Françoise Simblin et leurs deux enfants nés en France, Joseph-Charles et Pierre ! La Nouvelle-France aura non pas deux enfants, mais cinq autres qui y naîtront. C'est un renversement de situation : un rare *va et revient*. Jeanne-Françoise meurt en couches et Pierre épouse en secondes noces Marie-Louise Nafrechou, fille d'Isaac et Catherine Leloup, Fille du Roy arrivée en 1668. Dix autres enfants[4] s'ajouteront à la population de la colonie ! Qu'est devenue Madeleine-Thérèse ? Aucune certitude. Elle est présente au mariage de sa fille Marie-Geneviève à Paris en 1700. Toutefois, nous ignorons le sort des trois autres, émigrés avec leur père. Belle histoire, non !

  Que les Raimbault honorent leurs ascendants !

Une Fille du Roy émigrée – héritière

- Marie-Claude Chamois est arrivée en 1670 à l'âge de 14 ans. Elle nous laisse une histoire inquiétante, remplie de péripéties. Elle épouse à Batiscan François Frigon, habitant et voyageur. Ils ont six enfants. Marie-Claude apprend que son père, Henri, secrétaire du roi et héraut d'armes de France, est mort et elle veut partager l'héritage avec son frère demeuré en France. Son mari lui signe une procuration et elle part laissant ses enfants entre bonnes mains. L'avocat Daguesseau, après maintes procédures contrées par la belle-mère de Marie-Claude, lui permet, croit-on sans en avoir la certitude, d'hériter. Elle revient, emprunte 1000 livres et repart ! Il paraît qu'elle a repris le bateau de retour, mais ses enfants se marient sans que leur mère réapparaisse. Elle serait morte en mer ! Perdu l'héritage ! Adieu la Nouvelle-France !

Les Filles du Roy émigrées ailleurs qu'en France

Il y a aussi celles qui quittent la Nouvelle-France, mais pas pour la France : Geneviève Billot pour l'Acadie, Marguerite

2. LECLERC, Paul-André. *L'émigration féminine vers l'Amérique française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Québec, La Pocatière, 2008, p. 265.
3. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire des ancêtres québécois, (1608-1700)*, Québec, Les Éditions du Mitan, t. 4, p. 234.
4. Deux seulement toutefois se marieront.

Roussel pour la Louisiane et Claude Deschalets pour Albany en Nouvelle-Angleterre.

- Geneviève Billot du faubourg Saint-Marceau, à Paris, arrive en Nouvelle-France en 1670 comme Fille du Roy pour peupler la colonie. Elle épouse Jean Denis arrivé comme domestique de Charles Legardeur. Il est à Cap-Rouge. Jean et Geneviève ont trois enfants : Anne, Jean et Marie, tous baptisés à Québec en 1672, 1674 et 1676. Puis, surprise, ils rejoignent les Denys à Port-Royal. On peut retrouver leur fils Jean qui épouse Cécile Bertault en Acadie. D'autres chemins imprévus.
- Marguerite Roussel est originaire de Rouen en Normandie. Partie de France en 1673, elle ne s'imaginait pas qu'un jour en 1700, elle quitterait la Nouvelle-France pour la Louisiane ! Elle épouse d'abord, à 27 ans, Mathurin Duchiron originaire de Bourges, département de Cher, mais de passage à l'île aux Oies. Ils se marient à Québec le 28 septembre 1673. Leurs enfants naissent à Québec : Paul en 1674, Jeanne en 1676, Pierre en 1678 et Marie-Madeleine en 1680. Mathurin meurt vers 1681 et Marguerite, devenue veuve avec plusieurs jeunes enfants, épouse, en 1682 à Cap-Saint-Ignace, Étienne Burel, pâtissier et aubergiste. Le couple aura cinq enfants. À 48 ans, un nouveau pays s'offre à Marguerite ; elle émigre en Louisiane avec son mari, ses enfants, ainsi que leur fille Geneviève, née en 1686 à Cap-Saint-Ignace. Cette dernière se marie vers 1704 en Louisiane et y meurt en 1739. Des recherches sont en cours pour les retracer. D'ores et déjà, on sait que, le 9 août 1700, Étienne Burel était devant le Conseil souverain condamné parce

  [qu'] *il a insulté et attenté à la personne de Maître Paul Dupuy lieutenant de la Prévôté de Québec au moment où il distribuait le pain aux boulangers en cette année de disette.*

  Étienne est écroué ; il interjette appel le 19 août. Entre-temps, sa femme Marguerite a tenu des propos séditieux en plein marché après l'emprisonnement de son mari. Elle est devant la justice. Burel est condamné

  à demander pardon à Dieu à genoux en terre et pardon aussi au roi alors que Marguerite est *blâmée et réprimandée des mauvais discours qu'elle a tenus et de prendre garde de récidiver.*

  Cette situation aurait-elle eu une incidence sur leur départ, la même année ?
- Claude Deschalets arrive en Nouvelle-France en 1668 avec ses sœurs Élisabeth et Madeleine. Originaires de Fontenay-le-Comte, au Poitou, elles sont orphelines de père et de mère. Leur sort sera bien différent même si les trois s'établissent à Charlesbourg.

  Claude, âgé de 23 ans, épouse Siméon Roy dit Audy, 32 ans, charpentier de Normandie, soldat de la troupe de Tracy en 1665. Vers 1682, avec huit de leurs neuf enfants, ils partent pour Albany en Nouvelle-Angleterre et adoptent la religion protestante. Pour Siméon, qui a connu l'expédition de 1665 avec la compagnie d'Isaac Berthier, il s'agit donc d'un retour en Nouvelle-Angleterre. Jean n'a pas suivi ses parents et épouse, en 1691 à Charlesbourg, Marie-Thérèse Jobin, fille de Charles et Marie Girard. On ne sait pas si les parents sont revenus d'Albany.

  Madeleine, âgée de 21 ans, épouse Jean Giroux, tailleur d'habits. Le couple n'a pas d'enfant. Madeleine mène une vie scandaleuse avec Anne Baugé (1673) ; elles sont bannies de Québec pour une période de trois ans. Finalement, en 1713, Madeleine et Jean louent leur maison et rentrent en France. Elle a 66 ans.

  Quant à Élisabeth, elle épouse François Paris, âgé de 25 ans, en 1668 et le couple aura six enfants. Le premier est né en 1669 et décédé à l'âge de 2 mois environ. Élisabeth a sans doute mauvais caractère ; elle injurie Françoise Leclerc, épouse de Michel Rifault, la bat parce qu'elle l'accuse d'avoir eu un enfant sur le navire et l'a appelée putain[5]. Les cinq autres enfants sont absents de nos registres après le 20 août 1676. Le *PRDH* inscrit que les deux parents sont décédés hors Québec.

Les Filles du Roy émigrées – deux cas bizarres

- Jeanne Fauvault a passé dix ans en Nouvelle-France, de 1667 à 1677. Elle vient de Poitiers, en Poitou. Selon Dumas, elle a donné naissance à un enfant, Jacques, né d'un père inconnu et baptisé le 29 octobre 1668[6], à Québec. Elle épouse, le 25 novembre 1669 à Québec, Jacques Le Prévost de Paris, soldat de la garnison de Québec, et ils quittent la Nouvelle-France laissant ici — on ne sait à qui et où — leur enfant Pierre-Gabriel, né vers 1674, qu'on retrouve en 1756 comme curé de Sainte-Foy (1714-1756[7]). On découvre à son sujet au *PRDH* deux actes : le 17 avril 1752, il consent au mariage de Denis Saloir et de Françoise Brunette ; on ne sait pas vraiment sur quoi repose ce consentement. Le 5 février 1755, il est parrain au baptême de Pierre Gabriel Bellot, fils de Charles et Cécile Girard, à Sainte-Foy. Il meurt le 18 novembre 1756, à 82 ans. Il y a loin de Jeanne Fauvault à ce curé.
- Marie Meunier est arrivée en Nouvelle-France en 1665 à l'âge de 23 ans. Elle est originaire de l'Île-de-France. Elle épouse, en octobre 1665, probablement dans la chapelle du fort d'Étienne de Pézard de La Tousche, seigneur du Cap-de-la-Madeleine, Charles Bonin, originaire du Poitou, habitant de Trois-Rivières en 1660. Selon le recensement de 1666, il a 28 ans et Marie Meunier, 26. Les colons autour de lui sont

5. Conseil souverain, 11 mars 1669.
6. DUMAS, Silvio. *Les filles du roi en Nouvelle-France*, Québec, La Société historique de Québec, 1972, p. 239
7. ALLAIRE, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École Catholique des Sourds-Muets, 1910, 552 p. ;
LE PREVOST (L'abbé Pierre-Gabriel), né en 1674, de Jacques Le Prévost et de Jeanne Fauvault, fit ses études à Québec, où il fut ordonné par Mgr Saint-Vallier, le 7 octobre 1714. Curé de Sainte-Foy (1714-1756), où il est décédé le 18 novembre 1756.

Gabriel Benoit, René Houray et Pierre Niquet qui épouseront des Filles du Roy, compagnes de Marie Meunier. Marie et Charles ont signé auparavant leur contrat de mariage dans la maison des sieurs Broussot et Dupuy à Cap-de-la-Madeleine. Marie-Anne Guédon, Denise Damané et Marie Mullois, du même contingent que Marie Meunier, sont présentes. L'épouse apporte pour 200 livres de biens, et elle touche la dot royale. Au recensement de 1667, Charles et Marie possèdent 5 arpents de terre défrichés à Champlain. Charles est un fervent des Outaouais… absent sans doute souvent… ils n'ont pas d'enfant. Le 23 décembre 1675, Charles Bonin vend sa terre de Champlain à René Aubusson, voyageur aux Outaouais. Une *terre avec une méchante maison et grange bastye sur ycelle* pour 1500 livres. Marie patiente sans doute, mais un jour, elle décide de partir avec son mari ! C'est après le 14 octobre 1676 qu'ils s'expatrient. Toutefois, Jean-Pierre Chartier, historien, dit que Marie meurt entre le 1er janvier 1676 et 1681 et que Bonin meurt au cours de la même période. Les preuves nous manquent.

Contrairement à toutes celles dont nous venons de parler, en voici une qui a décidé de rester au pays avec son fils.

- Françoise Goubilleau, veuve d'Augustin Maguet de Chaumont, arrive en Nouvelle-France en 1670 avec son fils Pierre Maguet. Elle épouse, le 15 avril 1671 à Montréal, Paul Dazé dit Queniot, de Ranton, département de Vienne, Poitiers, né en 1647, fils de Paul et Anne Lueniot. Ils n'ont qu'un enfant, Paul Charles, né le 7 mai 1673 à Montréal, qui épouse Barbe Cartier dit Larose, fille de Joseph et Marguerite Decelles, le 19 novembre 1686 à Pointe-aux-Trembles. Ils ont quatre enfants. L'époux de Françoise, Paul Dazé, endetté, emprunte 400 livres et passe en France *retirer ce qu'il faut pour payer ses dettes*[8]. Il revient et réussit à les consolider quelque peu. Quant au fils de Françoise, Pierre Maguet, il épouse Catherine Dupuis en 1686 à Pointe-aux-Trembles ; ils ont onze enfants ! Catherine Dupuis est la fille de Claude Damisé, Fille du Roy de 1668. Françoise a pu à loisir caresser ses petits-enfants, car elle meurt le 10 novembre 1721 à Montréal à l'âge de 90 ans ; elle était née vers 1631.

Ainsi, 65 Filles du Roy quitteront nos terres dont une vingtaine, après quelques années seulement passées en Nouvelle-France. Il est à espérer que les recherches se poursuivront et permettront de définir plus précisément encore les événements de leurs vies et les raisons profondes qui ont provoqué leur expatriation.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
belleaui@videotron.ca

8. Françoise Goubilleau n'a pas vraiment émigré ; nous l'incluons à cause du voyage de son mari et de son importance pour la situation financière de la famille et surtout comme représentative des centaines de Filles du Roy demeurées en Nouvelle-France.

apsule clio-généalogique : Que d'érudition

Rencontrée lors du feuilletage de la revue *La Bibliothèque canadienne ou miscellanées* (sic) *historiques, scientifiques et littéraires* publié en août 1827, l'expression « gamalogie et nécrologie ». L'éditeur de cette revue, Michel Bibaud, utilise ce titre comme en-tête de sa rubrique annonçant les mariages, les naissances et les décès concernant les notables de l'époque. Compte tenu du contexte, l'éditeur fait probablement référence aux mariages. Une recherche sur le Web nous conduit souvent à la même référence à savoir : *La Gamalogie, ou de l'Éducation des jeunes filles destinées au mariage. Ouvrage dans lequel on traite de l'excellence du mariage, de son utilité politique et de sa fin et de ses causes qui le rendent heureux ou malheureux* (sic), ouvrage publié à Paris par chevalier de Cerfvol, en 1772. En septembre 1827, soit un mois après avoir utilisé l'expression « gamalogie et nécrologie », l'éditeur Bibaud apportait cependant une correction pour signifier qu'il y avait eu une erreur orthographique et qu'il aurait fallu lire « gamologie » (soit un discours, ou un traité sur le mariage).

Quoi qu'il en soit, la formule n'a probablement pas fait florès, puisque le mois suivant, l'éditeur de la revue est revenu à son en-tête habituel soit *Mariages et Décès*.

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Curatelle

Charge publique imposée à une personne pour assister un absent, une personne inapte ou un mineur émancipé dans l'administration de ses biens. (Jetté)

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie : http://federationgenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire

Politique de rédaction — Revue L'Ancêtre

Société de généalogie de Québec

1. La revue L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction pour proposer des articles longs appelés *articles de fond* (cinq pages ou plus) et courts nommés *études* (moins de cinq pages), des chroniques diverses et de l'information provenant de la Société.
2. La revue L'Ancêtre publie dans chaque numéro des textes de nature généalogique.
3. Toute personne peut soumettre un article au Comité de L'Ancêtre, le groupe chargé d'orienter l'évolution et la gestion de la revue. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle ne peut pas participer au concours annuel du Prix de L'Ancêtre qui porte sur les articles admissibles[1] publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sous forme électronique et sans mise en page formelle. L'auteur[2] est responsable d'ajouter des illustrations. Celles-ci peuvent être refusées par le comité de rédaction composée du directeur, des rédacteurs et de la coordonnatrice. Les numérisations des illustrations soumises doivent être de très haute qualité (300 ppp pour la couleur et 600 ppp pour le monochrome). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre, s'il y a lieu, ainsi que son adresse courriel qui sera publiée à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur (de cinq à six lignes), de sa photo et d'un résumé de l'article.
5. Après leur réception, les textes sont transmis à deux correcteurs. Les recommandations de ces derniers sont revues par le rédacteur responsable qui juge de leur pertinence. Ce dernier peut également apporter les adaptations appropriées. Après l'acceptation par l'auteur des modifications, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support imprimé ou électronique, incluant L'Ancêtre+. Le directeur peut, dans tout médium de communication utilisé par la SGQ, procéder à la reproduction du texte ou de parties de celui-ci par tout moyen graphique, sur support imprimé ou numérique, tout en mentionnant le nom de l'auteur. Durant une période de deux ans suivant la parution de l'article dans la revue L'Ancêtre, seuls l'auteur et le directeur, d'un commun accord, peuvent consentir par écrit à la reproduction du texte dans un contexte extérieur à la SGQ, à moins que le texte ne soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement.
6. Le Comité de L'Ancêtre ou celui de rédaction est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le comité concerné s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Lors de la dernière étape de relecture, des modifications mineures, de linguistique ou d'ajouts d'illustrations peuvent être apportées aux textes acceptés par l'auteur, et ce, sans en changer substantiellement le contenu sans avoir consulté l'auteur avant la publication.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution ; le numéro est le nombre séquentiel de parution ; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants :
   - Protocole typographique et Aide-Mémoire, documents produits par des membres du Comité de L'Ancêtre que l'on peut consulter sur le site Web de la SGQ www.sgq.qc.ca à l'onglet L'Ancêtre ;
   - GUILLOTON, Noëlle, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, et Martine GERMAIN. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec ;
   - Dictionnaire *Le Petit Robert* ;
   - Dictionnaire *Larousse* ;
   - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec-Amérique.
10. La rédaction de L'Ancêtre s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version papier que dans sa version électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquittement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2017

1. Les conditions propres au Prix de L'Ancêtre s'appliquent.
2. La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.

Activités de la Société

Jeanne Maltais (6255)

Conseil de généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogies

La SGQ a assisté au Conseil de généalogie de la FQSG qui s'est déroulé le 6 mai 2017 à La Prairie. Lors de cette assemblée :

- Guy Parent a été reconduit à titre de président.
- Deux membres de la SGQ ont été honorés : le prix Renaud-Brochu a été attribué à Raymond Deraspe et la Médaille de reconnaissance à Louis Richer. Guy Parent, président de la FQSG, leur a remis ces prix lors du 5 à 7 des bénévoles de la SGQ, le 15 juin.
- Un nouveau *Code d'éthique du généalogiste* a été présenté et approuvé par les sociétés présentes.
  Pour plus d'informations, visitez le site :
  www.sgq.qc.ca/a-propos/gouvernance/code-ethique

Ci-dessus : Guy Parent et Louis Richer ; ci-contre : Guy Parent et Raymond Deraspe.
Photos fournies par André G. Bélanger.

Assemblée générale – Société de généalogie de Québec

Lors de cette assemblée générale du 24 mai dernier, un nouveau conseil d'administration a été élu.
Pour plus d'informations, visitez le site :
www.sgq.qc.ca/a-propos/gouvernance/conseil-dadministration

Le 5 à 7 des bénévoles

Le 15 juin, le conseil d'administration accueillait les bénévoles de la Société lors de son traditionnel 5 à 7, pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'exercice 2016-2017. À cette occasion, plusieurs événements ont été soulignés :

- La SGQ a procédé à la remise du Prix de L'Ancêtre pour sa 20e édition. Le prix est offert par *Les Éditions du Septentrion*. En présence des auteures et auteurs invités à se joindre au 5 à 7, le comité de sélection présidé par Pierre Laporte a fait l'annonce des gagnants. Jean Dubé a été nommé le lauréat du Prix de 2017. Hélène Routhier a mérité le 2e prix — Meilleure étude, et Claude Girard, le 3e prix — Mention spéciale.

  Félicitations aux trois lauréats !

M. Gaston Deschênes, de Les Éditions du Septentrion.
Photo fournie par André G. Bélanger.

La présidente de la SGQ, Jeanne Maltais, avec Jean Dubé (ci-dessus à gauche), Hélène Routhier (ci-dessus à droite) et Claude Girard (ci-contre).
Photos fournies par Michel Keable et André G. Bélanger.

- Guy Parent, président de la FQSG, a remis à André Bélanger, chargé de projet, le Prix du concours *Jeunéalogie 2017*. La SGQ a mérité cette distinction pour avoir atteint les objectifs du concours par l'encadrement des élèves des écoles primaires suivantes : Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette ; de l'Escalade, de Notre-Dame-des-Laurentides et du Boisé 2, de l'arrondissement de Charlesbourg. Les élèves de 4e année

de l'école Le Ruisselet, sous la responsabilité de Noémie Beaudet, ont fait leurs recherches dans notre centre de documentation lors de la Semaine nationale de généalogie en novembre 2016. Les élèves de 4e année du Boisé 2, sous la direction de Caroline Doire, sont venus en février 2017 tandis que les élèves de l'école de l'Escalade, sous la responsabilité de Jenny Lavoie, ont fait une démarche semblable au mois de mars 2017. Plus de 95 % des élèves ont complété leurs lignées paternelle, maternelle, et même matrilinéaire dans certains cas. Félicitations à ces trois écoles et aux enseignantes qui proposent ces projets à leur école, à André Bélanger, maître d'œuvre de ce dossier, et aux bénévoles qui accompagnent ces jeunes chercheurs.

Guy Parent et André G. Bélanger.
Photo fournie par André G. Bélanger.

- La SGQ a rendu hommage au président sortant, Guy Parent, en lui conférant le titre de membre honoraire et de gouverneur de la SGQ. M. Parent a été président de notre Société durant quatre années de 2013 à 2017.

Jeanne Maltais et Guy Parent.
Photo fournie par André G. Bélanger.

- Enfin, soulignons la présence de MM. Pierre Le Clercq et Michel Teillard respectivement trésorier et président de l'Académie internationale de généalogie ainsi que de M. Denis Racine, coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Visite culturelle

Le 23 mai, a eu lieu la visite du site patrimonial de la Visitation situé au cœur du secteur historique de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy (1699). Les participants à cette activité ont pu profiter d'une visite guidée du quartier. Ils ont ainsi pu revivre l'histoire des trois églises, explorer les vestiges de la dernière église incendiée en 1977, le cimetière, l'ancien presbytère et ses expositions historiques et artistiques, l'ancienne sacristie et voir l'œuvre d'art *La spirale du temps*, un hommage aux familles souches de cette paroisse.

Photo fournie par Michelle Desrosiers.

Rayonnement de la SGQ

La SGQ a été présente à plusieurs événements :

- **Colloque soulignant le 50e anniversaire du *PRDH*.**

  Dans le cadre d'un colloque organisé à l'occasion du 50e anniversaire du Programme de recherche en démographie historique (*PRDH*), qui a eu lieu les 13 et 14 mai à l'Université de Montréal, Louis Richer a participé à une table ronde portant sur la recherche en généalogie pour laquelle le *PRDH* constitue un important répertoire des actes d'état civil du Québec depuis 1621 jusqu'en 1849. Il a insisté sur la qualité indéniable de cet instrument de recherche et sur ses nombreuses utilisations, notamment pour la recherche généalogique : actes de baptême, de mariage et de sépulture ou encore pour la reconstitution des familles. Le *PRDH* offre notamment un répertoire de noms, prénoms et surnoms, ainsi qu'une liste des pionniers et des Filles du roi. Cet instrument de recherche est accessible aux membres de la Société de généalogie de Québec dans son centre de recherche. Enfin, Louis Richer a proposé que le *PRDH* ajoute les données des paroisses à majorité francophone hors Québec, notamment en Ontario, dans les provinces de l'Ouest, sans oublier les Acadiens. Pour l'instant, l'objectif poursuivi par les responsables du *PRDH* est d'ajouter les données du Québec jusqu'en 1940.

- **Remise de certificat d'ascendance — Commémoration — 400e anniversaire de l'arrivée à Québec de la première famille française de Louis Hébert–Marie Rollet**

  – **Colloque Hébert–Rollet — Remise d'un premier parchemin**

    Le 31 mai dernier, à l'occasion du Symposium Louis Hébert–Marie Rollet organisé par La Société d'histoire de la

pharmacie, la SGQ a remis un premier certificat d'ascendance à M. Gaétan Couillard, pharmacien. Les 29 autres certificats seront remis lors du Salon des sociétés d'histoire de Québec, qui se tiendra le 14 octobre prochain.

Mme Michelle Gaudreau, M. Gaétan Couillard, Louis Richer, de la SGQ et Jeanne Maltais, présidente de la SGQ.
Photo fournie par Guy Parent.

– **Inauguration du carré de l'Apothicairesse au monastère des Augustines — 14 juin 2017**

À cette occasion, un deuxième certificat d'ascendance a été remis au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard. Pour lire le texte complet, allez sur le site de la SGQ: https://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/lancetre-plus

M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec, M. Denis Racine, coprésident, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
Photo fournie par M. Denis Racine.

- **Héraldique**

Le 15 juin, le comité de l'héraldique a tenu une activité au Centre de pédiatrie sociale du Québec dans le cadre des fêtes de fin d'année. Les enfants de 6 à 12 ans ont été invités à créer leurs blasons. Mariette Parent, Marc Beaudoin et Ginette Morin ont trouvé très touchant de voir ces jeunes garçons et filles manifester leur talent et leur créativité.

- **Colloque international de généalogie**

Jeanne Maltais et Hélène Routhier ont assisté au colloque international de généalogie qui s'est déroulé à Montréal du 19 au 22 juin 2017. La SGQ y a aussi tenu une table d'exposition. À cette occasion, Marc Beaudoin, membre du Comité héraldique, a offert la conférence intitulée: *Les traces héraldiques des familles pionnières de la Nouvelle-France*. De plus, Roger Barrette, le secrétaire du Comité de la revue L'Ancêtre, a présenté une communication qui avait pour titre: *Généalogie et génétique: l'histoire des Barrette de France et du Québec*.

- **Fête de la Ville de Québec:**

Le 3 juillet, la SGQ a été présente à deux événements:

– Dans le cadre d'une activité promotionnelle organisée par *Le carrefour de généalogie de l'Amérique francophone*, la SGQ a tenu un stand mobile sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste ainsi qu'aux Loisirs Saint-Sacrement. Jeanne Maltais, Guy Auclair et Guy Parent étaient présents.

– André Bélanger et Hélène Routhier ont tenu une table d'exposition au parc du Campanile, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

- **Rendez-vous 2017 du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique du 17 au 19 juillet 2017**

Jeanne Maltais, présidente, ainsi que Guy Parent ont assisté à ce colloque qui s'est tenu à Québec. À cette occasion, Guy Parent a offert une conférence intitulée: *La généalogie: vecteur de développement touristique*.

- **Fêtes de la Nouvelle-France**

Du 10 au 13 août, dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, la SGQ a animé un stand au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Victoires ainsi qu'une échoppe sur le parvis de l'église. Cette année, elle a partagé l'espace attribué avec BAnQ, un partenaire important. Félicitations au directeur du Service à la clientèle, Guy Auclair et à son équipe de bénévoles qui ont contribué au succès de notre présence lors de cette grande fête. Au cours de ces quatre jours, de nombreux visiteurs se sont arrêtés à notre stand où les bénévoles les ont accueillis et leur ont fourni de l'information. Cette année encore Marc Beaudoin animait un atelier d'héraldique qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Hélène Routhier accueille les visiteurs au stand de la SGQ.
Photo fournie par Jeanne Maltais.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte renfermant :

– les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée;

– le blason de votre famille, s'il y a lieu.

Pour paraître dans L'Ancêtre, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- **le 15 septembre pour parution en décembre ;**
- **le 15 décembre pour parution en mars ;**
- **le 15 mars pour parution en juin ;**
- **le 15 juin pour parution en septembre.**

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;

2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;

3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de L'Ancêtre, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue L'Ancêtre se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Exemple (fictif) :

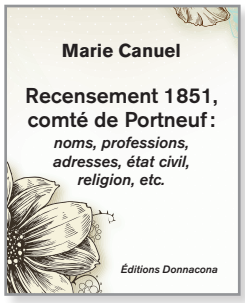

CANUEL, Marie. *Recensement 1851, comté de Portneuf : noms, professions, adresses, état civil, religion, etc.*, Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 pages.

(Courte description du contenu du volume, maximum 100 mots)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 $ + 7 $ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans L'Ancêtre, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- **le 15 septembre pour parution en décembre ;**
- **le 15 décembre pour parution en mars ;**
- **le 15 mars pour parution en juin ;**
- **le 15 juin pour parution en septembre.**

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

J. S. N. Turcotte, notaire (1879-1969)

Guy Turcotte (6776)

Administrateur d'État à la retraite, diplômé de l'Université Laval en Science politique et détenteur d'une maîtrise et d'une scolarité de doctorat en aménagement du territoire et urbanisme de l'Université d'Aix-Marseille, Guy Turcotte s'intéresse depuis plusieurs années à l'histoire et à la généalogie. Il est l'auteur de *Plus de 100 ans au manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*.

Résumé

L'auteur explique comment ses ancêtres, les Genest–Turcotte, sont devenus propriétaires du manoir Mauvide-Genest. Il trace ensuite un portrait de la famille du notaire, avant d'aborder la formation scolaire de J. S. N. Turcotte et le début de sa carrière, notamment comme professeur pendant cinq ans à l'École normale Laval, de 1910 à 1915. L'auteur présente en annexe un tableau d'ascendance du notaire J. S. N. Turcotte.

La famille de François Turcote[1] et le manoir Mauvide-Genest

Après le décès de son père, en 1813, Marie Anne Genest dit Labarre (1803-1886), la grand-mère de J. S. N. Turcotte, est venue habiter au manoir construit par Jean Mauvide (1701-1782) en 1734. Elle a été adoptée par sa tante, veuve de Laurent Mauvide, fils du seigneur Jean Mauvide, qui portait le même nom qu'elle. La plupart des documents historiques consultés indiquent que le manoir aurait été acheté en 1833 par le menuisier François-Marc Turcote ou Turcot. Le texte d'inscription du manoir dans le *Répertoire de patrimoine culturel du Québec* laisse même entendre que le manoir a cessé d'être dans la famille Genest en 1831 :

> *La propriété reste dans la famille Genest jusqu'en 1831, année où elle est acquise par le menuisier et cultivateur François-Marc Turcotte.* [...] *En 1926, le manoir en ruines est acheté par le juge Joseph-Camille Pouliot (1865-1935), descendant de la famille Genest*[2].

Ces informations sont inexactes puisque Marie Anne Genest dit Labarre mariée à François Turcote le 25 juillet 1831[3], a hérité du manoir après le décès de sa tante le 27 février 1833[4]. Les deux premières propriétaires du manoir portaient le nom de Marie Anne Genest dit Labarre. Elle devenait donc la troisième Marie Anne Genest dit Labarre propriétaire du manoir. Par conséquent, le manoir a plutôt été cédé en héritage à notre ancêtre et il est aussi resté dans la famille Genest, celle des Genest–Turcotte jusqu'en 1926.

L'épouse de Jean Mauvide qui portait le nom de Marie Anne Genest dit Labarre (1707-1781) fut la première propriétaire du manoir. Jean Mauvide et son épouse étaient les parents de Laurent Mauvide (1740-1792), mais aussi l'oncle et la tante de l'épouse de ce dernier, la deuxième Marie Anne Genest dit Labarre (1756-1833). Marie Anne Genest dit Labarre, l'épouse de Jean Mauvide, a été propriétaire du manoir et l'a habité pendant 47 ans, tandis que sa nièce, la seconde Marie Anne Genest dit Labarre l'a habité pendant 17 ans, avec son époux Laurent Mauvide, et 34 ans après le décès de ce dernier. Après le décès de Jean Mauvide, ce sont tous les héritiers de ce dernier, soit ses enfants, dont Laurent Mauvide et son épouse, qui sont devenus propriétaires du manoir. Laurent Mauvide a commencé le rachat de la part de sa sœur Marguerite, puis de sa sœur Magdeleine par actes de vente faits le 12 mars 1790 devant Charles Voyer et le 15 février 1792 devant Joseph Riverin, notaires publics. Marie Anne Genest dit Labarre, veuve de Laurent Mauvide, a complété le rachat des autres parts reçues en héritage, par trois actes de vente et cession, les 3 et 5 août 1799, devant Bernard Plante, notaire.

Voici un état sommaire de la généalogie des membres de la famille Genest dit Labarre mentionnés dans les paragraphes précédents.

1. Dans plus de 90 % des cas, François signait Turcote, avec un « e » et un seul « t », ce que nous conservons dans ce texte.
2. www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/.
3. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de mariage, le 25 juillet 1831.
4. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de sépulture, le 2 mars 1833.

1[5] **JACQUES GENEST dit Labarre :** né à Joigny-sur-Loire, en France, le 17 avril 1640[6], il a acheté une terre à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 14 novembre 1666. Par la suite, il est retourné en France d'où il est revenu en 1670 avec son épouse **Catherine Doribeau** (1645-après 1710).

2 **CHARLES GENEST dit Labarre** (1676-1745) : maître-forgeron, taillandier, fils de Jacques et Catherine Doribeau, il s'est marié à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 22 novembre 1699 avec **Marie Mourier**, née à Saint-Jean le 26 octobre 1682[7].

3 **MARIE ANNE GENEST dit Labarre** (1707-1781) : fille de Charles et Marie Mourier, elle s'est mariée le 26 octobre 1733 à **Jean Mauvide** (1701-1782). Six enfants sont nés de ce mariage, dont deux fils qui n'ont pas eu d'enfants : **Jean** (1734-approx. 1800), l'aîné, et **Laurent** (1740-1792).

3 **LAURENT GENEST dit Labarre** (1724-1794) : fils de Charles et Marie Mourier, il s'est marié le 10 février 1749 à **Marie-Louise Riopel** (27 mars 1724-13 novembre 1799). Sont nés, entre autres, de ce mariage :

4 **JOSEPH-MARIE GENEST dit Labarre** (1er juin 1753-1813) : fils de Laurent et Marie-Louise Riopel, il s'est marié à **Marianne Demers** (1769-1860) le 10 juillet 1786[8] à Saint-Henri-de-Lauzon où il avait élu domicile dès 1784. Joseph-Marie est décédé en 1813.

5 **MARIE ANNE GENEST dit Labarre** (1812-1896) : fille de Joseph-Marie Genest dit Labarre (fils de Laurent Genest), elle s'est mariée à Saint-Jean, île d'Orléans, le 25 juillet 1831 avec **François Turcote** (1809-1885). Le manoir lui a été légué par sa tante adoptive, veuve de Laurent Mauvide, par un testament fait le 25 juin 1832 devant Nazaire LaRue, notaire public.

4 **MARIE ANNE GENEST dit Labarre** (1756-1833) : fille de Laurent et Marie-Louise Riopel, elle s'est mariée le 9 juillet 1781 à Saint-Jean, île d'Orléans, avec **Laurent Mauvide** (1740-1792), après avoir obtenu une dispense du second degré de parenté devant l'évêque Louis-Philippe Marie-Auchan Desgly. Laurent Mauvide s'est noyé en face de Lévis, en revenant de Québec, le 21 mai 1792. Neuf autres passagers, dont Auguste-David Hubert, curé de Québec, ont aussi péri lors de ce naufrage. Ce couple n'a pas eu d'enfants. Toutefois, Marie Anne a adopté en 1813 sa nièce, la fille de son frère Joseph-Marie décédé la même année, celle qui portait aussi le nom **Marie Anne Genest dit Labarre**.

L'épouse de François Turcote, la troisième Marie Anne Genest dit Labarre, a donc habité au manoir de 1813 jusqu'à son décès le 17 octobre 1886, soit pendant 73 ans, dont 20 ans avec sa tante, la deuxième Marie Anne Genest dit Labarre, tandis que François Turcote l'a habité pendant 55 ans, jusqu'à son décès le 21 septembre 1885. François et Marie Anne n'ont toutefois été propriétaires du manoir que pendant 41 ans, puisqu'ils en ont fait donation à leur fils aîné Hubert le 8 avril 1874, par acte consigné devant Georges LaRue, notaire public. Quant à Wenceslas Turcotte, menuisier comme son père, il est né au manoir et y est demeuré 30 ans, jusqu'à son mariage à Saint-Jean, le 23 février 1876[9].

La famille de J. S. N. Turcotte

Né à Saint-Jean, île d'Orléans, le 28 décembre 1879[10], J. S. N. Turcotte a été baptisé sous le nom Joseph Narcisse Sylvio. Le 28 octobre 1913[11], il a épousé **Maria Filteau** (1878-1958) à Saint-Cœur-de-Marie, dans la circonscription de Mégantic. Le nom de famille des Filteau est écrit de plusieurs façons dans les registres, soit principalement : Filteau, Fecteau, Feuilteau, Feuilleteau et Phileteau. La forme la plus utilisée a cependant été Filteau.

J. S. N. est le fils de Wenceslas Turcotte (1846-1923) et Olympe Clavet (1842-1890) et le petit-fils de François Turcote (1831-1885) et Marie Anne Genest dit Labarre (1809-1886).

Le prénom usuel de notre grand-père était Joseph. Son prénom « Narcisse » lui venait de son grand-père maternel, Narcisse Clavet, pilote, qui habitait à Saint-Michel-de-Bellechasse. Mais son nom courant et sa signature de notaire ont toutefois été *J. S. N. Turcotte*. Selon son fils, le notaire Jean-Joseph Turcotte, il a fait ce choix après avoir été confondu à quelques reprises au bureau de poste, avec un autre résident de Normandin, au Lac-Saint-Jean, portant le nom de Joseph Turcotte, lui-même un descendant d'Abel Turcault. Pour s'assurer que le courrier qui lui était destiné atteigne le bon destinataire, il a utilisé J. S. N. comme prénom courant. Ainsi, la plupart des gens qui l'ont connu l'ont toujours appelé *J. S. N.*, sans avoir la moindre idée de son véritable prénom.

Maria, Marie Lucine Amanda Filteau, de son nom de baptême, est née le 26 juin 1878[12]. Elle est décédée à Normandin le 9 février 1958. Pianiste, Maria fut pendant de nombreuses années l'organiste bénévole attitrée à l'église de Normandin.

5. Le chiffre indique la génération.
6. GENEST, Marcel A. « Naissance de Jacques Genest dit Labarre », *L'Ancêtre*, vol. 39, nº 301, hiver 2013, p. 84.
7. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de baptême, le 27 octobre 1785.
8. Registre de la paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon, acte de mariage, le 10 juillet 1786.
9. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de mariage, le 23 février 1876.
10. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de baptême, le 29 décembre 1879.
11. Registre de la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie, Mégantic, acte de mariage, le 28 octobre 1913.
12. Registre de la paroisse de Sainte-Émilie, Lotbinière, acte de baptême, le 26 juin 1878.

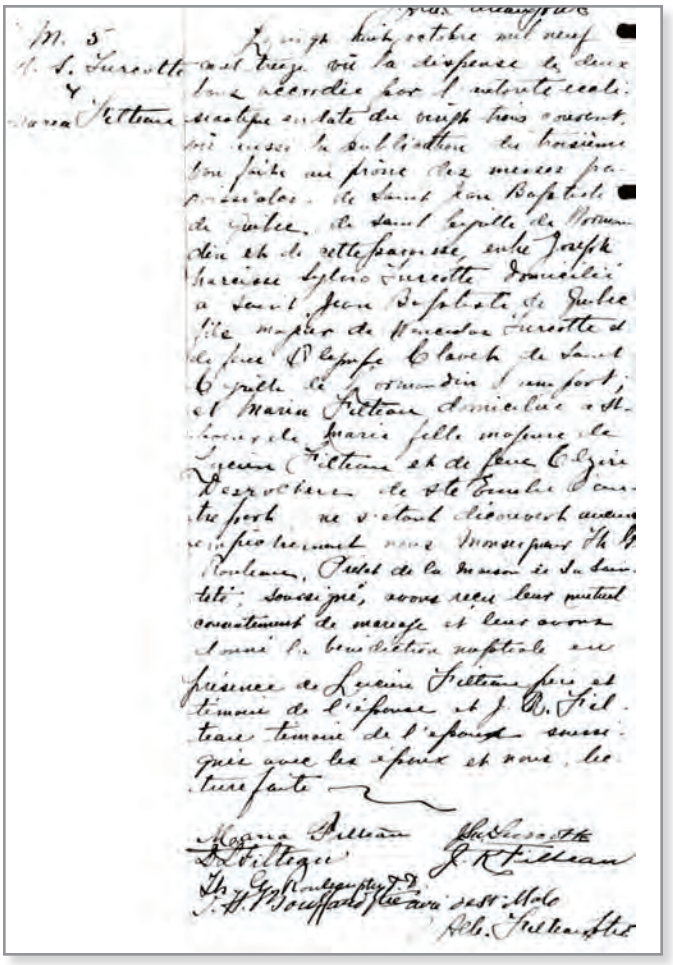

Registre de la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie, Mégantic, acte de mariage de J.S.N. Turcotte et de Maria Filteau, 28 octobre 1913.

Le père de Maria, David-Lucien Filteau, est né le 13 janvier 1845[13] et il est décédé le 27 février 1927[14]. Marchand de profession, il a épousé, le 3 octobre 1865[15] à Sainte-Croix de Lotbinière, Marie-Elzire Desrochers, fille de Grégoire, cultivateur, et Félicité Houde. Marie-Elzire est née à Sainte-Croix de Lotbinière le 12 novembre 1839[16]. Elle est décédée à Sainte-Émilie le 6 janvier 1896[17].

Coïncidence, quatre des pionniers du village de Normandin étaient originaires de Sainte-Émilie de Lotbinière : il s'agit des frères Alphonse et Émérie Laliberté, ainsi que de leurs deux cousins, Gustave et son frère Eugène Laliberté. Deux autres pionniers venaient de Saint-Antoine-de-Tilly, Isaïe et Arthur Noël[18].

Photographie du couple.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

Pierre Philteau, le premier ancêtre de Maria Filteau en Nouvelle-France, est né en Auvergne, dans le Poitou, en France. Il s'est marié à Québec à Gilette Savare (1648-1703), le 22 février 1666[19] ; ils ont eu quatorze enfants. Pierre est décédé le 25 septembre 1699 à Saint-Jean, île d'Orléans, à l'âge de 60 ans[20].

Du mariage de Joseph Sylvio Narcisse (J. S. N.) et de Maria Filteau sont nés cinq enfants :

- **Benoît** Joseph Bruno est né dans la paroisse de Saint-Sauveur, à Québec, le 5 octobre 1914[21]. Son acte de baptême mentionne qu'il est le fils de Joseph Sylvio Turcotte, professeur.

  Benoît est né pendant que son père enseignait à l'École normale Laval. Diplômé de l'École d'agriculture d'Oka, en aviculture, horticulture et agriculture, Benoît était célibataire lorsqu'il est décédé à la suite d'une noyade dans la rivière Ashuapmushuan, le 24 mai 1940[22].

- Joseph **Paul** André est né à Normandin le 28 novembre 1915[23]. Son acte de baptême mentionne qu'il est le fils de Joseph Turcotte, écuyer et notaire.

  Paul s'est marié le 27 octobre 1945[24] avec **Madeleine Belzile**, née dans la paroisse de Saint-Simon de Villemontel en Abitibi le 27 avril 1921[25], fille de Joseph Alphonse Adémard

13. Registre de la paroisse de Saint-Louis, Lotbinière, acte de baptême, le 13 janvier 1845.
14. Registre de la paroisse de Sainte-Émilie, Lotbinière, acte de sépulture, le 2 mars 1927.
15. Registre de la paroisse de Sainte-Croix, Lotbinière, acte de mariage, le 3 octobre 1865.
16. Registre de la paroisse de Sainte-Croix, Lotbinière, acte de baptême, le 13 novembre 1839.
17. Registre de la paroisse de Sainte-Émilie, Lotbinière, acte de sépulture, le 9 janvier 1896.
18. LALIBERTÉ-MUNGER, Lucie, Florence NADEAU-LEBEUF, et Jocelyn MICHAUD. *Normandin, terre promise : 1878-1978 : centenaire de Normandin*, [s. l.], Comité du Centenaire, 1978, p. 26.
19. Registre de la paroisse de Notre-Dame de Québec, acte de mariage, le 22 février 1666.
20. Registre de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, acte de sépulture, le 25 septembre 1699.
21. Registre de la paroisse de Saint-Sauveur, Québec, acte de baptême, le 6 octobre 1914.
22. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de sépulture, le 28 mai 1940.
23. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême, le 29 novembre 1915.
24. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
25. Registre de la paroisse de Saint-Simon de Villemontel, acte de baptême, le 5 mai 1921.

Normandin, 28 mai 1940, départ pour les funérailles de Benoît Turcotte devant la maison du notaire J. S. N. Turcotte, localisée en face de l'église, et départ pour le cimetière après les funérailles.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

Belzile, agronome, de Villemontel en Abitibi, et Marie Blanche Renouf, originaire de Trois-Pistoles. Adémar Belzile a été nommé premier régisseur de la ferme expérimentale de Normandin en 1936, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1962[26]. Inspecteur d'école pendant sa vie active, Paul Turcotte est décédé le 28 août 2011, à l'âge de 96 ans, et son épouse Madeleine Belzile est décédée le 8 février 2016[27].

- **Jean-Joseph** est né à Normandin le 6 mars 1917[28] ; son acte de baptême mentionne qu'il est le fils de Joseph Turcotte, écuyer et membre du parlement provincial (député à l'Assemblée nationale).

  Jean-Joseph s'est marié, à Normandin le 10 avril 1944[29], avec **Laurette Simard**, née le 24 mars 1913[30] et baptisée sous les prénoms Yvonne Annette Laurette. Elle est décédée le 10 août 2001[31], à Normandin. Laurette est la fille d'Arsène Simard, agriculteur, né le 19 septembre 1873[32] à Baie-Saint-Paul et marié à Normandin, le 10 janvier 1905[33], avec Clara Basilisse Duchesne, née à Roberval le 27 août 1878[34]. Fils de Luc et Élisabeth Porlier, Arsène Simard est décédé à Normandin le 6 décembre 1916[35]. Clara Duchesne, fille de Simon et Domithilde Boivin, est décédée à Chicoutimi, le 6 août 1941[36].
- **Jeanne-d'Arc** est née Marie Jeanne-d'Arc Simone, le 15 juin 1919[37]. Son acte de baptême mentionne qu'elle est la fille de Joseph Narcisse Sylvio Turcotte, notaire.

  Jeanne-d'Arc s'est mariée le 27 décembre 1945[38] avec **Georges L.-Duhaime**. Fils de Henri Lemaître-Duhaime et Albertine Chevalier, Georges est né le 13 septembre 1915[39] à Saint-Barnabé, dans la Mauricie. Il est décédé à Chicoutimi le 27 décembre 1996[40]. Diplômé de l'Université Laval en 1902 et de Post-Graduate Hospital de New York en 1918, Henri Lemaître-Duhaime (1877-1967) a pratiqué la médecine pendant 60 ans[41]. Il a aussi été maire de la ville de Chicoutimi (1936-1938). Jeanne-d'Arc est décédée à Chicoutimi, le 3 mars 1965[42], âgée de 45 ans.
- Marie **Marguerite** est née à Normandin le 2 février 1921[43]. Elle est décédée le 13 août 1921[44], âgée de 6 mois et demi. Son acte de baptême mentionne qu'elle est la fille de Joseph Sylvio Turcotte, notaire.

26. GIRARD, Stéphane. « 1936 : une ferme expérimentale à Normandin », *Revue Saguenayensia*, vol. 39, nº 2, avril-juin, Société historique du Saguenay, 1997, p. 19.
27. Informations conservées par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
28. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême, le 6 mars 1917.
29. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
30. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême, le 24 mars 1913.
31. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
32. Registre de la paroisse de Baie-Saint-Paul, Charlevoix, acte de baptême, le 19 septembre 1873.
33. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de mariage, le 10 janvier 1905.
34. Registre de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, Roberval, acte de baptême, le 27 août 1878.
35. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de sépulture, le 9 décembre 1916.
36. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
37. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême, le 15 juin 1919.
38. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
39. Registre de la paroisse de Saint-François-Xavier, Chicoutimi, acte de baptême, le 13 septembre 1915.
40. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
41. Selon la liste des membres émérites sur le site du CSSS de Chicoutimi : www.csss-chicoutimi.qc.ca. Consulté en février 2016.
42. Information conservée par la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.
43. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême, le 2 février 1921.
44. Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de sépulture, le 15 août 1921.

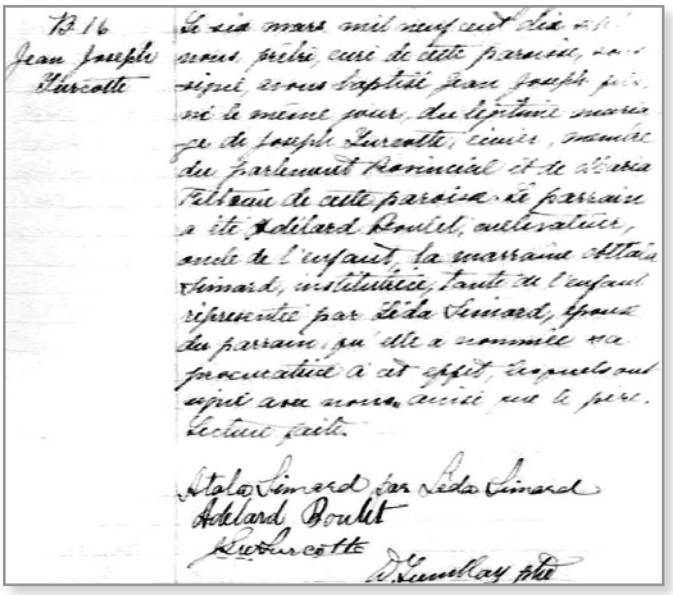

Registre de la paroisse de Saint-Cyrille, Normandin, acte de baptême de Jean-Joseph Turcotte, 6 mars 1917.

Voici un extrait du journal personnel de J. S. N. Turcotte, rédigé après le décès de sa fille Marguerite, qui nous fait découvrir à quel point il était un homme profondément croyant et résigné :

Dimanche matin, le 14 août 1921

À 5 hrs a.m., s'est envolée au Ciel notre petit ange, Marie-Marguerite-Bernadette.

Inhumée le 15, à 4 hrs p.m., jour de l'Assomption.

Agée de 6 $\frac{1}{2}$ mois.

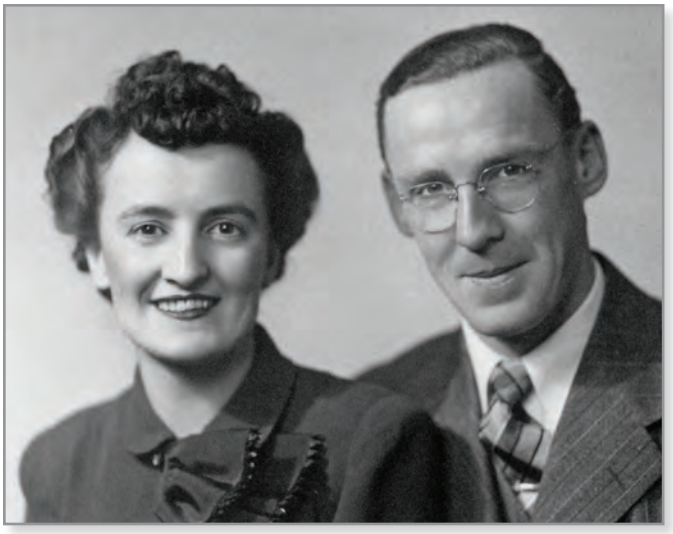

Photo de Laurette Simard et Jean-Joseph Turcotte.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

Fasse Dieu, le Dieu de justice, que ce sacrifice qui nous est demandé et que nous acceptons, résignés et confiants en la miséricorde de notre Père qui est dans les Cieux, soit agréé là-haut en expiation et réparation de nos offenses…

Dieu nous l'avait confiée, Il nous l'enlève… Que sa volonté soit faite.

Fiat !! Aime Dieu et va ton chemin !

Et merci à la Très Ste Vierge qui avait tout pouvoir sur elle et sur nous…

J. S. N. Turcotte, sa formation et le début de sa carrière

Nous devons à J. S. N. Turcotte, notre grand-père, le mérite d'avoir éveillé en nous le désir d'en connaître davantage sur la présence de nos ancêtres à Saint-Jean, île d'Orléans. En effet, c'est lui qui nous a informés que nos ancêtres avaient vécu plusieurs années au manoir Mauvide-Genest, en plus d'avoir été pendant plusieurs années les propriétaires de l'ancien manoir seigneurial de Jean Mauvide, classé monument patrimonial et lieu historique le 8 décembre 1971. Les recherches à ce sujet ont fait l'objet d'un livre dont le titre est mentionné au début du présent article.

Le notaire J. S. N. Turcotte était un homme hors du commun, audacieux et visionnaire, mais avant tout un homme intègre, généreux, profondément catholique et d'une grande simplicité, en dépit de sa posture altière. J. S. N. Turcotte a conservé toute sa vie un côté austère, caractéristique souvent propre aux notaires dans de petites villes, en raison de leur devoir de discrétion.

Doté d'une intelligence vive et d'une capacité de travail exceptionnelle, J. S. N. Turcotte n'a jamais été du genre à faire les choses à moitié. Cela commence dès sa jeunesse, comme en témoigne son parcours scolaire. Né en 1879 à Saint-Jean, île d'Orléans, c'est à Saint-Frédéric de Beauce, où sa famille s'était établie en 1882, qu'il commence sa formation scolaire. Le 19 juin 1896, à l'âge de 16 ans, le voilà déjà détenteur d'un premier diplôme pour enseigner dans toutes les écoles élémentaires françaises et anglaises du Québec, diplôme décerné avec grande distinction par l'École normale Laval[45] de Québec.

Ce premier diplôme sera suivi de deux autres, aussi décernés avec grande distinction par l'École normale Laval, soit le 18 juin 1897, pour enseigner dans les écoles modèles françaises et anglaises (5e année et plus)[46], puis le 20 juin 1898, pour enseigner dans toutes les écoles académiques du Québec[47]. J. S. N. n'avait alors que 18 ans. Notons que seulement 657 diplômes

45. Diplôme de l'École normale Laval, conféré à Joseph Narcisse Sylvio Turcotte, le 19 juin 1896, BAnQ, cote 03Q-E30-1896- nº 1303-recto-A-B et recto.

46. Diplôme de l'École normale Laval, conféré à Joseph Narcisse Sylvio Turcotte, le 18 juin 1897, BAnQ, cote 03Q-E30-1897- nº 1365-recto-A-B et recto.

47. Diplôme de l'École normale Laval, conféré à Joseph Narcisse Sylvio Turcotte, le 20 juin 1898, BAnQ, cote 03Q-E30-1898- nº 0179-recto-A-B et recto.

pour enseigner dans les écoles académiques ont été décernés par l'École normale Laval, du 2 juillet 1860 au 4 octobre 1923[48].

ECOLE NORMALE LAVAL.

À M. le Surintendant de l'Instruction publique DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

To the Superintendent of Public Instruction FOR THE PROVINCE OF QUEBEC.

Diplôme décerné à J. S. N. Turcotte le 20 juin 1898, pour enseigner dans toutes les écoles académiques du Québec.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

De 1898 à 1905, il fait sa rhétorique et sa philosophie au Petit Séminaire de Québec et son droit à l'Université Laval. Pendant toute cette période, il maintenait un *pied-à-terre* dans son *alma mater*, puisqu'il travaillait à l'École normale Laval comme maître de salle pour payer ses études. Pour se conformer au règlement de l'institution, il devait porter la soutane. Une fois son travail terminé et les élèves entrés en classe, il retirait sa soutane et prenait le tramway pour se rendre à ses cours à l'Université Laval. L'obligation de porter la soutane n'était certainement pas trop contraignante pour un homme comme J. S. N. qui aurait très bien pu épouser la vocation religieuse !

Le 15 juillet 1905, Joseph Narcisse Sylvio (J. S. N.) est admis à la Chambre des notaires du Québec et, après quelques mois de pratique à Lyster, dans le comté de Mégantic, il fait le choix de partir à Normandin, au Lac-Saint-Jean, et d'y ouvrir son étude de notaire ; il y était attiré par les perspectives de développement et le grand potentiel qu'offrait cette région pour le mouvement de colonisation. Cette décision était déjà mûrement réfléchie, puisque son père Wenceslas, menuisier et entrepreneur, s'y était installé l'année précédente et avait déjà commencé à construire la maison familiale qui est toujours habitée par son petit-fils le notaire Jean-Joseph Turcotte, maintenant âgé de 100 ans.

Pouvait-on faire une carrière comme notaire à Normandin au début du siècle dernier ? Oui, sans doute, mais à condition d'être beaucoup plus que notaire ! Au moins jusqu'aux années 1930, aucun notaire n'aurait pu faire vivre sa famille avec les seuls revenus de son bureau. C'est sans doute une

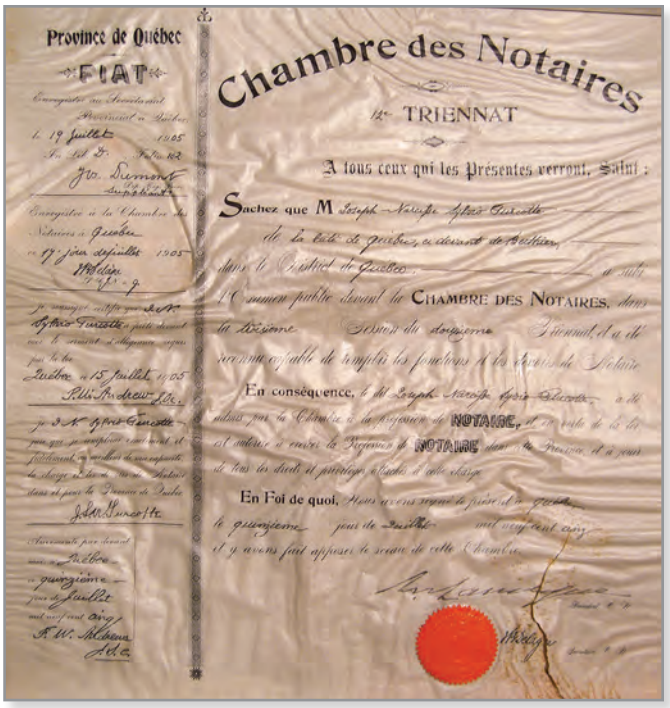
Province de Québec
FIAT
Chambre des Notaires
12e TRIENNAT
À tous ceux qui les Présentes verront, Salut :
Sachez que M
En conséquence,
NOTAIRE
En Foi de quoi,

Certificat d'admission à la Chambre des notaires, 1905.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

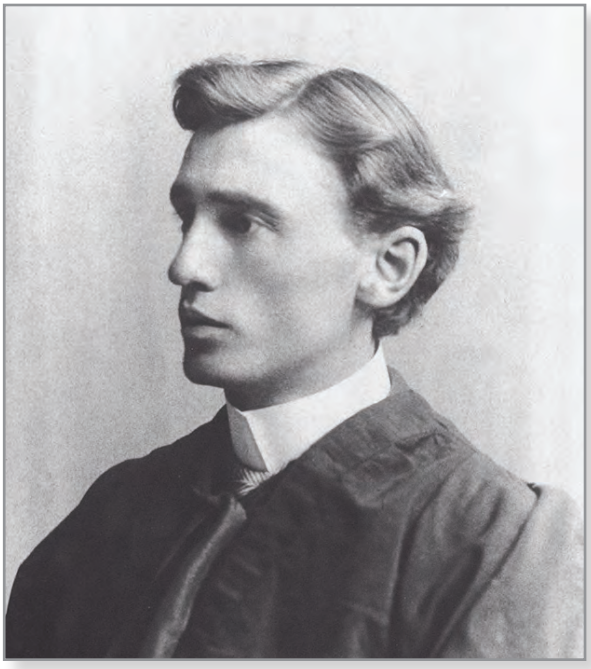

Photo de Joseph Sylvio Narcisse Turcotte, finissant à l'Université Laval.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

des raisons qui a amené J. S. N. à accepter l'invitation d'enseigner à l'École normale Laval pendant cinq ans, et à mener de front, pendant cette période du 29 octobre 1910 au 30 octobre

48. BERTRAND, Réal, « L'École normale Laval, Un siècle d'histoire (1857-1957) », *Cahiers d'Histoire*, nº 9, Société historique de Québec, Université Laval, Québec, p. 50.

L'École normale Laval à Québec sur le chemin Sainte-Foy, de 1900 à 1959.
BAnQ Québec. Neuville Bazin, 1943.

1915[49], son travail d'enseignant à Québec, l'exercice du notariat à Normandin et le défrichage avec son père d'une terre qu'il avait acquise à Normandin. Toutefois, son attachement profond pour son *alma mater* semble être la raison principale de sa décision d'y enseigner. Prenons d'ailleurs connaissance des propos de Réal Bertrand, membre de la Société historique de Québec :

> *Qu'un ancien normalien renonce momentanément à l'exercice de la profession légale pour consacrer la majeure partie de son temps à donner des cours à son Alma Mater, c'est certes là un bel exemple d'attachement à l'institution qui l'a formé.*
>
> *Cette preuve non équivoque de l'intérêt qu'il a toujours manifesté envers l'École normale de Québec, Me J.-S.-N. Turcotte N.P. la donnait en 1910.*
>
> [...] *Honnêteté, dignité, travail, dévouement, voilà toute la vie de cet homme de bien. Et les anciens de l'École normale Laval, dont il a été président de l'Association, sont fiers de le compter parmi leurs membres très distingués*[50].

J. S. N. Turcotte avait d'ailleurs été nommé membre honoraire à vie de l'Association des anciens de l'École normale Laval. Son journal personnel nous en apprend beaucoup sur les années où il y a enseigné. On y découvre, entre autres, qu'il n'hésitait pas à remettre en question l'ordre établi et qu'il ne manquait pas d'esprit critique. En voici un exemple :

> *Mardi, 6 mai 1913*
>
> *J'avais, il me semble des ressorts pour l'action, et je suis réduit à l'état de machine ou d'instrument dont on se sert pendant certaines heures et que l'on dépose ensuite, l'ouvrage terminé...*
>
> *Invité par Mgr. le principal en septembre 1910 à faire partie du personnel enseignant à l'école normale, mon Alma-mater où j'avais passé les 9 meilleures années de ma jeunesse, j'ai cru, un moment, être plus utile à ma patrie dans ce nouveau champ, qui m'avait tant charmé dans mon adolescence... Illusion bientôt déçue !*
>
> *Dès le 1er mois à mon retour dans cette ancienne famille... qui fut mienne... quelle constatation hélas ! je fais. On est resté au même point où tout était lors de mon départ, en 1904, sauf que Mgr. a terriblement vieilli à tous points de vue, ce qui est loin d'améliorer la situation mais plutôt la met pour ainsi dire intolérable.*

Son retour comme enseignant à l'École normale Laval de Québec constitue néanmoins un fait marquant dans la vie de J. S. N. Turcotte, puisque c'est pendant cette période qu'il a connu Maria Filteau, sa future épouse, par l'entremise de l'aumônier de l'École normale, l'abbé Joseph Albert Filteau (1874-1959), dont Maria était la sœur cadette. Son journal personnel raconte de façon très intime les premiers pas de cette relation, amorcée par des échanges épistolaires qui témoignent d'une très grande sensibilité, en plus de nous faire comprendre que J. S. N. était déjà féministe en 1913 ! Cette correspondance va les rapprocher et les mener au mariage, célébré le 28 octobre 1913, à Saint-Cœur-de-Marie, comté Mégantic, par Mgr Thomas-Grégoire Rouleau, principal de l'École normale

49. BERTRAND. *Op. cit.*, p. 50.

50. BERTRAND, Réal. Article non daté paru dans *La Patrie* avant le centenaire de l'École normale Laval.

de Québec. Voici encore quelques passages significatifs tirés de son journal personnel :

Dimanche, 14 septembre 1913

1ère lettre à Maria… quelle sera la conséquence de ce 1er geste posé ? L'avenir seul me le dira…

[…] C'est une vraie sœur qui, depuis longtemps absente, m'est tombée tout à coup dans les bras… quel épanchement ! Quel débordement !! Mais aussi quel respect, l'un pour l'autre… J'avais pourtant rêvé longtemps Amour… qui est le rêve le plus beau après ce quart d'heure de réalité vécue… les deux ne faisant qu'un d'esprit et de cœur…

Quel pauvre mécanisme que la parole pour traduire ces élans d'un cœur aimant et aimé, qui se donne à son bien aimé !!!

Quel triste mot : "J'aime" quand on a réellement vécu l'amour…

C'est pourquoi, je suppose, le cœur aimant ayant dit une fois "J'aime", ne peut faire qu'une chose, le répéter et le redire toujours…

Ô amour, je commence à comprendre de quoi est capable qui te possède… je comprends ces sacrifices, ce dévouement jusqu'à la mort, ce besoin de se sacrifier et se dévouer… et de recommencer… toujours. […]

À la grâce de Dieu !!

Aime Dieu et va ton chemin !

Lundi, 30 sept. 1913

[…] Quel supplice que d'être obligé de correspondre ! Que n'es-tu pas là, bien en face, que je puisse te

Photos des professeurs, maîtres de salle et étudiants de L'École normale Laval en 1902, 1903 ou 1904.
Eugène Paradis (1re année), 3e à partir de la gauche sur la rangée du haut ; Jean-Joseph Dubé (2e année), 2e à partir de la droite sur la 3e rangée ; et J. S. N. (maître de salle, avec la soutane), 5e à partir de la droite sur la 3e rangée.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

convaincre par l'abondance de cœur à qui tu as découvert un monde nouveau et qui te doit ces jouissances indescriptibles que tu lui prodigues…

Mon amie, il peut se faire que je te paraisse froid et un peu réservé ? L'unique raison de tout cela, c'est que pour moi, le cœur seul n'est pas en jeu, il y a le côté matériel.

Depuis longtemps ton sort serait mien si je ne craignais de t'emmener ici, en ville, en pension où, par conséquent, tu aurais peu d'occupation.

Et je redoute cet état, car le diable bleu se mettant de la partie, tu serais peut-être plus malheureuse que là où tu te trouves, avec tes occupations quotidiennes. L'absence de travail, intellectuel ou manuel, ou les deux à la fois (ce qui est encore pire) est le plus dangereux des maux.

Et que de victimes on côtoie ou pas, ici dans les villes, tous les jours, de cette épidémie ! !

Qui est de mode, s.v.p. Car c'est la mode ici que la femme soit une poupée. Or, pour moi, la femme doit être la compagne et non la poupée de l'homme.

Mais Dieu aidant, la solution viendra. SACHONS ATTENDRE !

Samedi et dimanche, 4 et 5 oct. 1913

[…] *C'en est fait ! Le sort est jeté ! Notre-Dame du Rosaire, priez pour nous et veillez sur nous.*

Hier soir à 7:15 hrs, je sonnais au presbytère, chez l'abbé Filteau. Tout était calme, paisible, personne ne m'attendait. Je les ai surpris, chacun à ses occupations : le curé préparait son prône ; Maria tricotait ; Mlle Eugénie travaillait à un petit tapis de porte… et la petite nièce Elzire, je crois, lisait à côté de la lampe…

Surprise pour le Curé qui se doutait bien de quelque chose, mais ne nous croyait pas aussi avancés.

[…] *Comment rendre ou décrire ces joies denses et sereines ressenties par un cœur aimant ?.. Quelle langue pourra jamais exprimer les émotions profondes, ces élans de confiance vécus dans la foi jurée de deux cœurs qui aiment ?*

[…] *Je comprends ce qui soutenait les héros dans ce courage qui me désespérait toujours alors que mon cœur ne savait pas ce mot : AMOUR…*

Ô amour, de quoi n'es-tu pas capable ? Tu transformes le cœur humain… Des pécheurs, tu fais des saints ; des tièdes, tu fais des héros ; des faibles, tu fais des invincibles.

Dans son journal personnel, J. S. N. Turcotte fait aussi référence à plusieurs endroits au *Château Bigot* et au secteur environnant. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'il a enterré sa vie de garçon le 26 octobre 1913. Voici comment il décrit cet endroit :

Samedi, 10 oct. 1913

Charlesbourg, à 8 hrs. […] *jusqu'au « monument » où nous prenons « nos pieds » jusqu'au chalet de l'ami Eugène qui doit venir nous rejoindre demain.*

C'est, je crois, la vingtième fois que nous allons, M. Brûlé et moi, respirer un peu de cet air de « chez nous », l'air de la vraie nature : les forêts et les champs. Les plus gros froids de l'hiver comme les dégels du printemps n'ont pu nous arrêter, quand l'idée nous prenait d'y aller. Coin idéal où on aperçoit la ville avec ses mille couleurs et aspects artificiels, œuvre de la main de l'homme !

C'est là où nous faisons les rêves de notre imagination libre et vagabonde pour ne les ressaisir qu'à notre retour dans ce brouhaha infernal qu'est l'activité en ébullition.

Ce sont des détentes qui me calment et me font du bien ; je respire si bien dans cette sérénité paisible des champs et des jeunes forêts, témoins jadis des scènes à jamais célèbres du Château Bigot.

Il me semble qu'il plane dans ces lieux je ne sais quel mystère qui nous pénètre et nous envahit… jusqu'au chant des oiseaux qui semble empreint de cette chose mystérieuse… et l'écho du soir, sur le flanc de ces montagnes, se prête si bien à ce cachet indéfinissable qui nous parle des temps historiques où tout était mystère et est resté mystère !..

Dimanche, 26 oct.1913

Publication !

Charlesbourg avec G. Brûlé. Partis hier soir, nous revenons à la pluie battante accompagnée d'un vent n.e. très fort, à 6 hrs.

Dernier dimanche… garçon… enterré avec l'ami Brûlé… dans la forêt, Château Bigot, loin du commerce mondain, dans la solitude où il est permis de dire ce que l'on pense…

SOUVIENS-TOI ! […]

Nos recherches pour en connaître un peu plus sur le Château Bigot nous ont permis d'en découvrir l'histoire. Voici comment l'historien Jean-Marie Lebel décrit ce secteur dans une fiche d'information disponible sur le site internet de la Commission de la capitale nationale du Québec et intitulée *Le Château Bigot — ou plutôt le Château Bégon* :

Il y a dans le 4e arrondissement (Charlesbourg) un secteur connu sous le nom de Château Bigot, situé au nord de Bourg-Royal. Jadis, à l'angle des actuelles rues de Grandpré et de l'Intendant, s'y trouvait une grande maison en pierre. Selon William Kirby, François Bigot, le dernier intendant de la Nouvelle-France, de 1748 à 1759, y aurait tenu captive la belle Caroline de Saint-Castin, petite-fille d'un chef abénaquis. Angélique des Méloizes, jalouse, aurait voulu se débarrasser de sa rivale et l'aurait empoisonnée avec un bouquet de

roses imprégnées d'aqua tofana. Bigot aurait trouvé le corps de l'Amérindienne dans une chambre secrète du château et, éploré, l'aurait inhumé dans une voûte souterraine. Il aurait soupçonné Angélique mais n'aurait pas voulu l'accuser.

[...]

L'intendant Bigot n'a peut-être jamais mis les pieds au château qui portera son nom. Ce fut plutôt Michel Bégon, intendant à Québec de 1712 à 1726, qui se fit construire cette résidence, sur l'arrière-fief dont il était devenu propriétaire en 1718. [...] *Dans la mémoire des Québécois, la maison de campagne de Bégon demeurera cependant le château Bigot. Les légendes sont parfois plus solides que les châteaux.*

Voici donc l'endroit où J. S. N. Turcotte et son ami Georges Brûlé allaient se ressourcer, au chalet de l'ami Eugène. Un de ses meilleurs amis, Georges-Albert Brûlé, a été professeur à l'École normale Laval du 10 décembre 1909 au 31 août 1944[51]. L'abbé Jean-Joseph Dubé était étudiant pendant la période où J. S. N. Turcotte a été maître de salle et ils sont aussi devenus de très bons amis. Devenu maître d'étude à l'École normale Laval à compter de 1908, l'abbé Jean-Joseph Dubé est venu lui rendre visite à plusieurs reprises à Normandin, avec l'abbé Joseph Albert Filteau. L'abbé Dubé a accédé au principalat le 15 mai 1928, devenant ainsi le septième principal de l'École normale Laval, et ce, jusqu'à son décès, le 2 décembre 1948 à l'Hôtel-Dieu de Québec[52].

Quant à l'ami Eugène, il s'agit de Georges Eugène Paradis, étudiant à l'École normale Laval entre 1901 et 1904, soit pendant la période où J. S. N. étudiait le droit à l'Université Laval. Il était aussi maître de salle à l'École normale Laval. Eugène Paradis, fils de Germain, cultivateur, et Elizabeth Watters, est né le 9 octobre 1875[53] à L'Ancienne-Lorette. Après ses études à l'École normale, il a suivi les traces de J. S. N. en poursuivant ses études en droit à l'Université Laval et en devenant notaire. Eugène s'est marié le 10 octobre 1904[54] à Elzire Lainé, fille de Léon, marchand de bois, et Esther Voyer. Ce n'est pas un hasard si le contrat de mariage de J. S. N. Turcotte a été fait chez son ami Eugène, le 3 octobre 1913.

J. S. N. Turcotte a aussi maintenu de bons contacts avec un des étudiants à qui il a enseigné à l'École normale Laval, Victor Tremblay, originaire de Métabetchouan au Lac-Saint-Jean, diplômé pour les écoles académiques en 1911. Personnage coloré, Mgr Victor Tremblay (1892-1979) a été professeur d'histoire au Séminaire de Chicoutimi de 1919 à 1959. Il est aussi l'auteur de quelques publications sur l'histoire régionale et l'un des fondateurs de la Société historique du Saguenay.

Pendant leurs années à l'École normale Laval, J. S. N. et l'abbé Joseph Albert Filteau, son futur beau-frère, se sont aussi liés d'une solide amitié qui ne s'amenuisera jamais. C'est d'ailleurs l'abbé Filteau qui est venu célébrer les funérailles du père de J. S. N., Wenceslas Turcotte, le 19 novembre 1923, à Normandin.

Lors de chacun de ses séjours à Normandin, après 1925, l'abbé Filteau avait obtenu une autorisation spéciale pour célébrer la messe dans la chapelle qu'avait fait aménager J. S. N. au chalet familial de la famille Turcotte. Ce chalet avait été construit au début des années 1920 sur l'île Pémonka, mot de la langue montagnaise qui signifie *bordée par le sable*[55]. Cette île, désignée officiellement sous le nom *Île du Notaire* depuis plusieurs années, est localisée sur le parcours de la magnifique rivière Ashuapmushuan, mot de la langue montagnaise qui signifie *endroit où on guette l'orignal*[56]. Classée rivière du patrimoine, ce cours d'eau est un des trois principaux tributaires du lac Saint-Jean. J. S. N. Turcotte avait acquis cette île, *son île*, du gouvernement, en 1917, peu de temps après son arrivée définitive à Normandin. Cette île appartient toujours à ses descendants qui continuent à profiter de ce site exceptionnel pour s'y ressourcer.

L'abbé Joseph Albert Filteau à l'île du Notaire.
Source : Collection privée de la famille du notaire Jean-Joseph Turcotte.

51. BERTRAND, Réal. *L'École normale Laval, Un siècle d'histoire (1857-1957)*, *op. cit.*, p. 45.
52. *Ibid.*, p. 33-37.
53. Registre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, acte de baptême, le 10 octobre 1875.
54. Registre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec, acte de mariage, le 10 octobre 1904.
55. COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec*, Dictionnaire illustré, 2e édition, Québec, Les Publications du Québec, 1996, p. 520.
56. *Ibid.*, p. 28.

GÉNÉALOGIE DU NOTAIRE J. S. N. TURCOTTE

Prénom et nom (années de naissance et de décès)	Date et lieu du mariage	Prénom et nom du conjoint (années de naissance et de décès) (prénom du père et nom de la mère ; date et lieu du mariage
Première génération		
Abel TURCAULT (1631-1687)	27 novembre 1662 Château-Richer	**Marie GIRAUD (Girou)** (1641-1713)
Deuxième génération		
François TURCAULT (Turcot) (1663-1718)	16 novembre 1688 Sainte-Famille, île d'Orléans	**Marguerite OUIMET (Houymet)** (1667-1743) (Jean et Renée GAGNON)
Troisième génération		
François TURCOT (1692-1729)	16 avril 1714 Saint-Pierre, île d'Orléans	**Geneviève BOUCHARD dit DORVAL** (1694-1763) (Jean-Baptiste et Magdeleine CLOUTIER ; 24 novembre 1679, Château-Richer)
Quatrième génération		
Pierre TURCOT (1724-1806)	2 juin 1749 Sainte-Famille, île d'Orléans	**Marie GENDRON** (1724-1792) (Joseph et Marie Angélique BAUCHÉ ; 5 novembre 1725, Sainte-Famille, Î.O.)
Cinquième génération		
Marc TURCOT (1762-1831)	20 octobre 1795 Lauzon	**Marie GIRARD** (1771-1839) (Antoine et Catherine NADEAU ; 11 octobre 1763, Lauzon)
Sixième génération		
François TURCOTE (1809-1885)	25 juillet 1831 Saint-Jean, île d'Orléans	**Marie Anne GENEST dit LABARRE** (1803-1886) (Joseph-Marie et Marianne DEMERS ; 10 juillet 1786, Saint-Henri-de-Lauzon)
Septième génération		
Wenceslas TURCOTTE (1846-1923)	23 février 1876 Saint-Jean, île d'Orléans	**Olympe CLAVET** (1842-1890) (Narcisse et Marie Anne TURGEON ; 18 juillet 1841, Saint-Michel-de-Bellechasse)
Huitième génération		
Joseph Sylvio Narcisse TURCOTTE (1879-1969)	28 octobre 1913 Saint-Cœur-de-Marie, Mégantic	**Marie FILTEAU** (1878-1958) (Lucien et Elzire DESROCHERS ; 3 octobre 1865, Saint-Émilie de Lotbinière)
Neuvième génération		
Jean-Joseph TURCOTTE (1917-)	10 avril 1944 Normandin	**Laurette Simard** (1914-2001) (Arsène et Clara DUCHESNE ; 10 janvier 1905, Normandin)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
guytopa@ccapcable.com

La famille de Joseph Délaissé connu sous Joseph Desroches

Sabine Champagne, m.g.a. (5094)

L'auteure a publié *Les Champagne en Nouvelle-France – Patronyme et noms dits Champagne* (en 2011), *Louis Hénault dit Champagne – Histoire et descendance* (en 2015) et *Pierre Foureur dit Champagne – Histoire et descendance* (en 2016). Elle est maître généalogiste agréée depuis 2013. Elle partage ses recherches en publiant des articles pour la revue L'Ancêtre et les bulletins de l'Association des familles Champagne et de l'Association des Lambert d'Amérique.

Résumé

En 2016, quelle ne fut pas ma surprise de lire un article de Louis Richer dans la revue L'Ancêtre *sous la chronique* Ad lib *sur le patronyme Délaissé à Desroches*! Voici des informations supplémentaires et des commentaires sur cette famille.*

** RICHER, Louis. «De Délaissé à Desroches», L'Ancêtre, vol. 42, nº 315, été 2016, p. 302 à 303.*

Note : les âges mentionnés dans le texte et les notes de bas de page, sont ceux inscrits aux actes de sépulture ainsi que sur les pierres tombales.

En 2009, Jules-Édouard Larose[1], prêtre, m'avait demandé de faire l'ascendance de sa grand-mère paternelle, Marie Louise Desroches. Selon la tradition familiale, leurs ancêtres,

> *une sœur et un frère d'origine germanique se seraient enfuis d'un navire pour se retrouver sur les berges rocailleuses du fleuve Saint-Laurent. Recueillis par le curé de Saint-Augustin-de-Desmaures, les deux enfants deviennent des Desroches.*

Légende ou réalité ?

Cette histoire me rappelle celle des frères Charles[2] et James Ellyson ou Allison :

> *alors qu'ils jouent sur le bord de la mer, dans une banlieue de Londres (Angleterre) sont kidnappés par deux marins et gardés sur le même bateau à travailler pendant environ dix ans. Un jour, le bateau est à l'ancre face à Lévis, Charles et James se jettent à la nage jusqu'à la rive. Ils marchent pendant des jours dans les bois jusqu'à atteindre Saint-Grégoire[3].*

La réalité

Augustin Desroches[4], né le 29 novembre 1786, a été baptisé le 30 à L'Ancienne-Lorette. Il est le fils de Charles et Josephte Rochon. Il épouse, le 6 février 1810 dans la paroisse Saint-Augustin-de-Desmaures, Marie Quentin ou Cantin[5], née le 25 avril 1790 et baptisée le 26 dans la même paroisse. Elle est la fille de Prisque et Marie Josephte Soulard. Le couple n'aura pas d'enfants.

Augustin Desroches et son épouse Marie, respectivement âgés de 37 et 33 ans, recueillent un garçon de 6 ans et 3 mois abandonné à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'enfant sera baptisé le 28 janvier 1823 à Saint-Augustin-de-Desmaures sous le nom Joseph Délaissé.

L'acte de baptême de Joseph Délaissé se lit comme suit :

> *Le vingt huit Janvier mil huit cent vingt trois par moi prêtre soussigné a été baptisé sous condition Joseph Délaissé, garçon légitime abandonné à Québec par ses parents dont on ignore les noms, & porté à l'Hotel Dieu des dit lieu, âgé d'environ six ans & trois mois. Le parrain Augustin Desroches, cultivateur & la*

1. Jules-Édouard Larose, né le 23, a été baptisé le 24 juillet 1925 dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Québec. Il est le fils de Charles-Antonio et Germaine Mérette. Il est décédé, à l'âge de 85 ans, le 15 octobre 2010 à la Résidence Foyer du Bonheur à Gatineau. Ordonné prêtre en juin 1954 à la Basilique de Saint-Boniface au Manitoba.
2. Charles Ellyson ou Allison, fils d'Abraham et Hélène Wilcox, épouse Marguerite Dorion, fille d'André et Marguerite Giroux, le 27 novembre 1815 à Saint-Grégoire-le-Grand, Nicolet.
3. MORIN, Johanne. *Saint-Célestin 1864-1989*, Éditions Louis Bilodeau et fils, Sherbrooke, coll. Albums souvenirs québécois, 1989, p. 204.
4. Augustin Desroches décède à l'âge de 80 ans le 28 novembre 1864 et il est inhumé le 30 novembre suivant à Saint-Augustin-de-Desmaures.
5. Marie Cantin décède à l'âge de 70 ans le 5 septembre 1860 et est inhumée le surlendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures.

marraine Marie Quentin sa femme, ses nourriciers, de Saint Augustin, ont déclaré ne savoir signer.

A. François p[rê]*tre*[6]

L'acte de baptême rédigé par le prêtre mentionne que c'est un enfant légitime abandonné par ses parents dont on ignore les noms. Comment un enfant de parents inconnus peut-il être légitime ? Pourquoi inscrire nourriciers pour qualifier les parrain et marraine, puisque ce terme sert à désigner celui qui élève un enfant dont il n'est pas le parent biologique ?

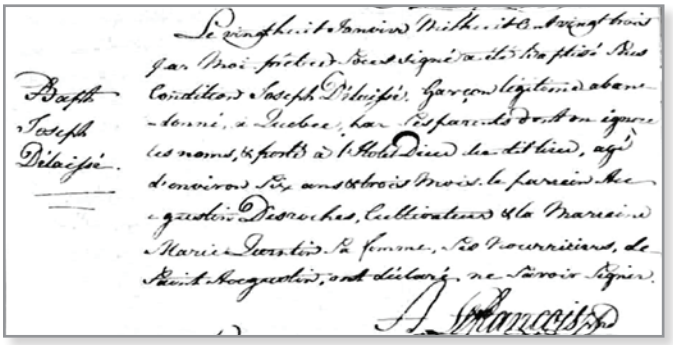

Acte de baptême de Joseph Délaissé.
Paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, le 28 janvier 1823.

Le 20 avril 1841, Joseph Délaissé épouse Louise Quentin ou Cantin[7], fille de Louis et Marie Letartre, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Les témoins de l'époux sont Augustin Desroches, père nourricier, et Charles Ouvrard, ami de l'époux ; les témoins de l'épouse sont ses oncles Guillaume Quentin et Jean Romain Ouvrard.

Prisque Quentin ou Cantin et son épouse Marie Josephte Soulard ont plusieurs enfants ; mentionnons Marie-Louise, Nicolas, Joseph, Guillaume, **Marie**, Rosalie, **Dorothée**, Prisque et **Louis**.

Joseph Délaissé Desroches et son épouse vivent à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'en 1857 avant d'aller s'établir à Québec dans la paroisse Saint-Roch. Joseph travaille comme journalier, puis comme vendeur de lait[8]. Il décède, à l'âge de 74 ans, le 27 janvier 1890 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec, et l'inhumation a lieu le 29 janvier 1890 au cimetière Saint-Sauveur de Québec.

Prisque Quentin / Cantin épouse Marie Josephte Soulard
Mariage 20 janvier 1777 à St-Augustin-de-Desmaures

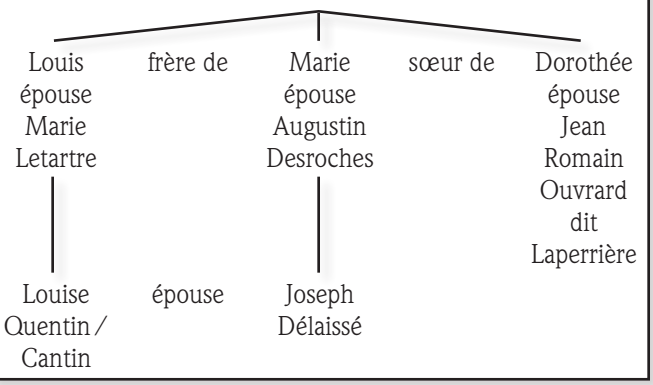

Après la mort de son époux, Louise Cantin[9] vit chez sa fille Marie Louise et son gendre Alfred Larose. Elle décède, à l'âge de 84 ans, le 8 avril 1900 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec et l'inhumation a lieu le 10 avril au cimetière Saint-Sauveur de Québec.

De l'union de Joseph Délaissé Desroches et Louise Cantin naîtront quatorze enfants :

1. **Désiré Délaissé** est né et a été baptisé le 27 février 1842 dans la paroisse Saint-Augustin-de-Desmaures ; il décèdera à l'âge de presque 21 mois le 22 novembre 1843, et il sera inhumé le 24 dans le cimetière de la paroisse Saint-Augustin-de-Desmaures. Ses parrain et marraine sont Charles Huot et Rosalie Ouvrard[10].
2. **Chrysanthe Délaissé surnommé Chrysante ou Joseph Desroches** est né et a été baptisé le 16 novembre 1843 dans la paroisse Saint-Augustin-de-Desmaures. Ses parrain et marraine sont Édouard Quentin et Sophie Carpentier. Il épouse Marie Duval, fille de Charles et Marie Gagnon, le 12 novembre 1861 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Marie Duval est née et a été baptisée le 4 décembre 1842 dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec ; elle est décédée, à l'âge de 61 ans, le 18 août 1902 dans la paroisse Saint-Malo de Québec, et est inhumée le 21 dans le cimetière de la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Chrysanthe Desroches décède à l'âge de 74 ans le 28 janvier 1917 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec, et il est inhumé le 30

6. *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, © 2015, www.généalogiequebec.com. Registre du Fonds Drouin, Saint-Augustin, 1823.
7. Louise Quentin ou Cantin, née et baptisée le 3 mai 1819 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Parrain et marraine : Charles Ouvrard dit Laperrière et Dorothée Quentin.
8. Recensement 1861 – Canada Est, Québec, Saint-Roch, p. 518, lignes 2 à 8, http://data2.collectionscanada.gc.ca/1861/jpg/4108812_00390.jpg.
9. Recensement 1891 – Québec, Québec (Cité), Quartier Saint- Roch Sud, p. 90, lignes 15 à 19, http://central.bac- lac.gc.ca/.item/?app=Census1891&op=img&id=30953_148217-00626.
10. Rosalie Ouvrard, fille de Jean Romain Ouvrard dit Laperrière et Dorothée Cantin, est née le 11 janvier 1824 et a été baptisée le lendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures ; elle décède, à l'âge de 18 ans, le 18 mars 1843 et est inhumée le 20 au même endroit. Charles Huot, fils de Michel et Marie Robitaille, a épousé Justine Ouvrard dit Laperrière, fille de Jean Romain et Dorothée Cantin, le 22 juillet 1845 à Saint-Augustin-de-Desmaures.

dans le cimetière de la paroisse Saint-Charles de Québec. Il était vendeur de lait[11], calfat[12] et mécanicien[13].

3 **Joseph Désiré Délaissé** est né le 14 mars 1846 et il a été baptisé le lendemain dans la paroisse Saint-Augustin-de-Desmaures. Son parrain et sa marraine sont Rémi Rocheron et Victoire Ouvrard[14]. Il épouse en premières noces Esther Ducharme, le 3 octobre 1870 dans la paroisse Précieux-Sang à Holyoke, Massachusetts. Esther Ducharme décède à l'âge de 47 ans le 15 mars 1900 et elle est inhumée dans le cimetière Saint-Thomas, West Springfield, Hampden, Massachusetts. Désiré Joseph Desroches épouse en secondes noces Odile Beaupré, fille d'Ignace et Hélène Germain, veuve de Cléophas Côté, le 22 janvier 1901 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Marie Odile Beaupré est née et a été baptisée le 12 février 1854 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Désiré décède à l'âge de 69 ans le 8 novembre 1915 et il est inhumé dans le cimetière Saint-Thomas, West Springfield, Hamden, Massachusetts. Il était maçon[15] et briqueteur[16].

4 **Augustin Délaissé** est né le 27 novembre 1847 et a été baptisé le lendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures. Son parrain et sa marraine sont Nicolas Ouvrard et Magdeleine Ouvrard[17]. Il épouse en premières noces Émilie Jalbert, fille de Jean et Hélène Bilodeau, le 28 juin 1876 à Sainte-Marie de Beauce. Émilie Jalbert est née et a été baptisée sous le nom Marie Célanire Jalbert, le 31 octobre 1851. Elle décède à l'âge de 27 ans et est inhumée le 11 octobre 1878 dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Marie de Beauce. Augustin Desroches épouse en secondes noces Malvina Turcotte, fille d'Édouard et Émilie Sinclair, le 16 novembre 1891 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Malvina Turcotte est née le 20 septembre et a été baptisée sous le nom Marie Malvina Turcot[18] le lendemain dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Elle décède à l'âge de 64 ans le 14 novembre 1926 et elle est inhumée le surlendemain dans le cimetière de Saint-Pierre à Shawinigan. Augustin Desroches décède à l'âge de 76 ans le 27 mai 1925 à Saint-Isidore. Il est inhumé le 29 dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Marie de Beauce. Il était cordonnier[19].

Pierre tombale de Désiré J. Desroches.
Photographie de Ray Mansfield, la photographie de la pierre tombale de Désiré Joseph Desroches et de son épouse Esther Ducharme provient du site Find a grave : www.FindAGrave.com.

5 **Marie Louise Délaissé** est née le 26 janvier 1850 et a été baptisée le lendemain dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures ; elle est décédée, à l'âge de 1 jour, le 27 janvier 1850 et inhumée le surlendemain dans le cimetière de la paroisse. Son parrain et sa marraine sont Damase Ouvrard et Ursule Quentin[20].

11. Recensement 1861 – Canada Est, Québec, Saint-Roch, p. 518, lignes 2 à 8, http://data2.collectionscanada.gc.ca/1861/jpg/4108812_00390.jpg.
12. Recensement 1871 – Québec, Québec-Est, Saint-Sauveur, p. 42, lignes 1 à 6, http://data2.collectionscanada.ca/1871/jpg/4395557_00537.jpg.
Note : un calfat est un ouvrier employé en construction navale pour le calfatage des bordés des navires. Dans la marine traditionnelle, on prenait dans l'équipage, selon la dimension du navire, un ou plusieurs calfats pour pouvoir intervenir sur la coque, le cas échéant. https://fr.wikipedia.org/wiki/Calfat.
13. Dans l'acte de sépulture de son épouse Marie Duval, on mentionne que Joseph Desroches est mécanicien.
14. Victoire Ouvrard dit Laperrière, fille de Jean Romain et Dorothée Cantin, épouse Rémi Rocheron ou Rochon, fils de Joseph et Ursule Desroches, le 24 juillet 1849 à Saint-Augustin-de-Desmaures.
15. Lors du baptême de sa fille Marie Éva Desroches le 16 avril 1877 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec, Désiré Desroches mentionne qu'il est maçon.
16. Le 22 janvier 1901, à son mariage avec Odile Beaupré, Désiré mentionne qu'il est briqueteur.
17. Magdeleine Ouvrard dit Laperrière est la fille de Jean Romain et Dorothée Cantin.
18. Le prêtre a inscrit par erreur fille de Paul Turcot et Émilie Leclair au lieu d'Édouard Turcot et Émilie Sinclair.
19. Recensement 1881 – Québec, Québec-Est, Saint-Roch, p. 11, lignes 10 à 13, http://data2.collectionscanada.gc.ca/e/e327/e008154470.jpg.
20. Damase Ouvrard, fils de Jean Romain et Dorothée Cantin, épouse Ursule Quentin ou Cantin, fille de Louis et Madeleine Rochette, le 17 juin 1851 à Saint-Augustin-de-Desmaures.

6 **Marie Vitalie Délaissé** est née et a été baptisée le 8 janvier 1851 dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures. Son parrain et sa marraine sont Jacques Ouvrard et Victoire Ouvrard[21]. Elle est décédée, à l'âge de 6 ans, sous le nom Vitaline Desroches, le 30 mars 1857 ; elle a été inhumée le 1er avril dans le cimetière de la même paroisse.

7 **Louis Délaissé** est né le 3 juillet 1853 et il a été baptisé le lendemain dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures ; il décède, âgé d'environ deux jours, le 6 juillet 1853 et est inhumé le 8 dans le cimetière de la paroisse. Ses parrain et marraine sont Louis Rochette et Louise Ouvrard[22].

8 **Delphis Desroches,** né le 21 août 1854 à Saint-Augustin-de-Desmaures, a été baptisé sous le nom George Delfise Desroches le jour même dans la paroisse Saint-François-de-Sales de Neuville. Son parrain et sa marraine sont Alexis Loriot et Sophie Rochet. Il épouse Sophie Sylvain, fille d'Antoine et Sophie Laroche, le 16 octobre 1876 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Sophie Sylvain est née le 11 mars 1854 et elle a été baptisée le lendemain dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Elle est décédée, à l'âge de 65 ans et 5 mois, le 6 août 1919 dans la paroisse Saint-Sauveur, et a été inhumée le 9 dans le cimetière Saint-Charles de Québec. Delphis Desroches, décédé, à l'âge de 84 ans et 5 mois, le 31 décembre 1937 dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Québec, est inhumé le 4 janvier 1938 dans le même cimetière. Il a pratiqué les métiers de peintre[23] et de peintre en maison[24].

9 **Hildevert Desroches** est né et a été baptisé le 22 octobre 1856 dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures. Son parrain et sa marraine sont Jean Rochet et Brigitte Martel. Il épouse Marie Émilie Turcotte, fille d'Édouard et Émilie Sinclair, le 21 juin 1880 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Émilie Turcotte est née le 10 juillet 1858 ; elle a été baptisée sous le nom Marie Célina Turcotte le 11 juillet 1858 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Hildevert décède à l'âge de 55 ans le 4 juillet 1911 à Montréal ; il est inhumé le surlendemain sous le nom Hildebert (*sic*) Desroches dans le cimetière de la basilique Notre-Dame de Montréal. Il était cordonnier[25].

10 **Anonyme Desroches** est né le 13 septembre 1857. Il est décédé le même jour et a été inhumé dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures.

11 **Louise Victoria Desroches** est née et a été baptisée le 10 août 1858 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Elle décède, à l'âge de 3 semaines, le 31 août 1858 ; elle sera inhumée le 2 septembre dans le cimetière de la paroisse Saint-Roch de Québec. Son parrain et sa marraine sont Damase Gingras et Victoire Cantin.

12 **Jean Desroches** est né et a été baptisé le 9 décembre 1859 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Il est décédé, à l'âge de 1 jour, le 10 décembre 1859, et a été inhumé le 15 suivant dans le cimetière de la paroisse Saint-Roch de Québec. Son parrain et sa marraine sont Jean Lortie et Victoire Gingras.

13 **Marie Louise Desroches** est née le 6 mai 1861 et a été baptisée le lendemain dans la paroisse Saint-Roch de Québec ; son parrain et sa marraine sont Alexandre Desroches et Marie Duval. Elle épouse Alfred Fournier dit Larose, fils de Prime et Marie-Anne Bouré, le 23 juillet 1883 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Prime Alfred Larose surnommé Alfred Larose est né le 17 décembre 1863 et a été baptisé le lendemain dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec. Typographe[26] et imprimeur[27], il est décédé à l'âge de 63 ans et 11 mois, le 7 décembre 1927 dans la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Québec et il est inhumé le 10 du même mois dans le cimetière Saint-Charles de Québec. Marie Louise Desroches est décédée, à l'âge de 78 ans et

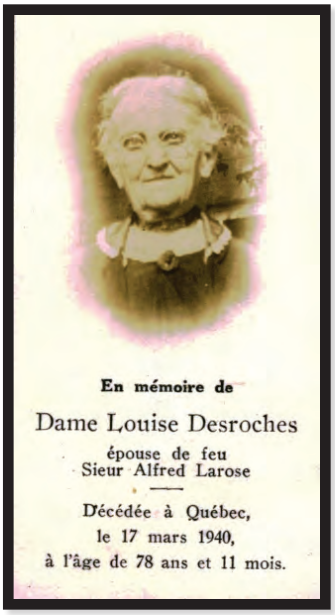

21. Jacques Ouvrard dit Laperrière et Françoise Quezelle ont eu plusieurs enfants : Françoise (1821), Victoire (1822), Louise (1824), Justine (1826), Édouard (1828), Julie (1829), Jacques (1832), Joseph (1835), Elzéar (1839) et Tharcice.
22. Louise Ouvrard dit Laperrière, fille de Jacques et Françoise Quezelle, épouse Louis Rochette, fils de Jacques et Marie Madeleine Hamel, le 25 janvier 1853 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Jacques Ouvrard dit Laperrière est le frère de Jean Romain Ouvrard dit Laperrière.
23. À son mariage, Delphis Desroches mentionne qu'il est peintre.
24. Recensement 1881 – Québec, Québec (Cité), Quartier Saint-Roch-Sud, p. 151, lignes 5 à 11, http://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1891&op=img&id=30953_148217-00706.
25. À son mariage, Hildevert Desroches mentionne qu'il est cordonnier.
26. À son mariage, Alfred Fournier dit Larose mentionne qu'il est typographe.
27. Recensement 1901 – Québec Est, Québec, Quartier Saint-Sauveur, C-5, p. 11, lignes 5 à 10, http://automatedgenealogy.com/census/View.jsp?id=82388&h ighlight=5&desc=1901+Census+of+Canada+page+containing+Alfred+Larose.

10 mois, le 17 mars 1940 dans la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Elle a été inhumée le 20 dans le cimetière Saint-Charles de Québec.

14 **Marie Malvina Desroches** est née et a été baptisée le 24 octobre 1864 dans la paroisse Saint-Roch de Québec ; elle décède le même jour et est inhumée le 26 octobre 1864 dans le cimetière de la paroisse Saint-Roch de Québec. Ses parrain et marraine sont Charles Montreuil et Marcelline Demers.

Commentaires

1. **Nourricier :** l'emploi du terme nourricier est inusité. Pourquoi l'inscrire lors du baptême, mais aussi au mariage de Joseph Délaissé ? Augustin Desroches n'est que le « père nourricier ».
2. **Enfant légitime :** Joseph Délaissé, de parents inconnus, mais légitime. Légitime signifie une naissance dans le mariage et illégitime, une naissance hors mariage[28]. Si les parents se marient, les enfants illégitimes seront légitimés.
3. **Coïncidence :** Le 28 janvier 1823 est une journée spéciale dans la vie d'Augustin Desroches puisqu'il assiste à un mariage et à un baptême la même journée. Sa belle-sœur Dorothée Quentin ou Cantin[29], âgée de presque 28 ans, épouse Jean Romain Ouvrard dit Laperrière[30], âgé de 27 ans, fils de Jacques et Josephte Rocheron ou Rochon. Dorothée est la sœur de Marie Cantin, l'épouse d'Augustin Desroches. Tout de suite après le mariage de Dorothée, Joseph Délaissé est baptisé. Les deux actes se suivent dans le registre de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures.
4. **Charles Ouvrard, ami de Joseph Délaissé Desroches.** Qui est Charles Ouvrard, témoin au mariage de Joseph Délaissé ? Dans l'entourage de Jean Romain Ouvrard dit Laperrière, il y a son frère Charles, né le 2 octobre 1791, qui est baptisé le même jour à Neuville. Le 20 février 1827, Charles Ouvrard dit Laperrière, âgée de 36 ans, fils de Jacques et Josephte Rocheron, épouse Louise Dolbec[31], fille de Gabriel et Françoise Soulard, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Charles et Louise auront au moins cinq enfants : Flavie (1828), Charles (1830), Rosalie (1831), Joseph (1833) et Louis (1834). Augustin Desroches sera témoin au mariage de Charles et Louise Dolbec.
5. **Le choix des parrains et marraines des enfants de Joseph Délaissé.** Augustin Desroches et son épouse Marie Cantin ont été parrain et marraine à cinq reprises[32], mais jamais pour les enfants de Joseph Délaissé.

   Joseph Délaissé Desroches et son épouse choisissent les parrains et marraines dans la famille Ouvrard et plus précisément dans celle de Jean Romain Ouvrard dit Laperrière et Dorothée Quentin ou Cantin[33].

Conclusion

De la tradition familiale, que reste-t-il ? Une légende transmise aux enfants pour expliquer l'origine des ancêtres comme le mythe de la naissance des enfants dans les choux. La réalité nous invite à penser autrement à la lumière des informations recueillies.

RÉFÉRENCES

– *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie, Institut généalogique Drouin, © 2015, www.généalogiequebec.com.

– MORIN, Johanne. *Saint-Célestin 1864-1989*, Éditions Louis Bilodeau et fils, Sherbrooke, coll. Albums souvenirs québécois, 1989, 358 p.

– JETTÉ, René. *Traité de généalogie.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sabine.champagne@sympatico.ca

Complément par Louis Richer (4140)

Dans la chronique *Ad lib* parue dans L'Ancêtre (volume 42, nº 315, été 2016, p. 302), et intitulée « De *Délaissé* à *Desroches* », nous avons présenté une courte biographie d'un individu nommé au baptême *Joseph Délaissé* devenu plus tard *Joseph Desroches*, adoptant le patronyme de son parrain Augustin Desroches. Selon Claude Kaufholtz-Couture, *Joseph Délaissé* serait *William Christophe Bary* admis chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 octobre 1817. Pour plus de détails, voir son rapport de recherche *Biographies des enfants abandonnés du tour de l'Hôtel-Dieu de Québec entre 1800 et 1845*, nº 301, p. 264, [s. l.], [s. é.], 2014.

28. Jetté, René. *Traité de généalogie.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, p. 682-683.
29. Dorothée Quentin ou Cantin est née le 5 février 1795 et elle a été baptisée le 6 à Saint-Augustin-de-Desmaure. Elle a eu comme parrain et marraine Louis Cantin et Magdeleine Cantin. Dorothée décède le 26 décembre 1869, à l'âge de 75 ans ; elle a été inhumée le 28 à Saint-Augustin-de-Desmaures.
30. Jean Romain Ouvrard, né Jean-Baptiste Ouvrard le 4 septembre 1796, a été baptisé le 5 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Son parrain et sa marraine ont été Jean Marois, connu sous Jean Romain Marois, et Charlotte Rochon. Jean Romain Ouvrard dit Laperrière décède le 15 juin 1878, à l'âge de 81 ans et 8 mois. Il a été inhumé le 17 à Saint-Augustin-de-Desmaures.
31. Marie Louise Dolbec est née le 28 et a été baptisée le 29 mars 1799 à Saint-Augustin-de-Desmaures.
32. Le 19 septembre 1820, au baptême de Victoire Quentin, fille de Louis et Marie Letartre ; le 8 avril 1821, au baptême d'Augustin Trudel, fils d'Étienne et Angélique Defoy ; le 28 janvier 1823, au baptême de Joseph Délaissé ; le 30 avril 1825, au baptême de Basilisse Martel, fille d'Augustin et Marie-Angélique Girard ; le 1er octobre 1826, au baptême de Justine Ouvrard, fille de Jacques et Françoise Quezelle.
33. De l'union de Jean Romain Ouvrard dit Laperrière et Dorothée Quentin ou Cantin naîtront : Rosalie (1824), Jean Romain (1825), Damase (1826), Victoire (1828), Justine (1828), Charles (1829), Magdeleine (1832), Chrysanthe (1834), Modeste (1835), Anonyme (fils, 1837), Léocadie (1841).

Jean Feron ou Ferron (1724-1793) : un Manchois* en Nouvelle-France (1re partie)

Lise Tessier (6474)

L'auteure est née à Yamachiche. Sa mère portait le patronyme Ferron ; ses grands-parents maternels habitaient la ferme ancestrale obtenue par Jean Feron en 1759. L'auteure a étudié à Cap-de-la-Madeleine et à Trois-Rivières avant d'obtenir une maîtrise en service social de l'Université Laval et une maîtrise en philosophie en sciences sociomédicales de l'Université Columbia de New York. Elle a fait carrière comme conseillère aux services pour les personnes handicapées (CSSMM). Elle a aussi participé à des recherches en santé mentale à l'hôpital Général de Montréal où elle s'est intéressée à la problématique de la désinstitutionalisation, ce qui l'a amenée à participer au Comité de la santé mentale lors de la préparation de la Politique de santé mentale. Elle a été professeure à l'École de service social de l'Université Laval de 1987 à 2006. Maintenant retraitée, elle s'intéresse à la généalogie.

Résumé

Sur les traces de Jean Feron (Reffuveille, 1724-09-13 – Yamachiche, 1793-04-12), de son départ de la Normandie à sa venue dans la ville de Québec, pour en arriver à son établissement aux forges du Saint-Maurice : points de repères et quête de sens.

* Un Manchois est un habitant du département de la Manche, en France.

Introduction

Si le titre de chaque partie de cet article commence par « Traces de… » et traite de repères et de quête de sens, ce n'est pas un hasard. Nous sommes à l'époque la moins documentée de la vie de Jean Feron. Cependant, ces « traces » ne sont pas pour autant sans signification. Elles furent difficiles à trouver et nous ont amené à suggérer des liens difficilement visibles, et ont donné naissance à une histoire fondée sur des hypothèses sérieuses quant aux éléments manquants. Nous espérons qu'il y aura quelque part un Feron d'une autre génération, avec d'autres moyens et beaucoup de patience qui s'intéressera à cette histoire et arrivera à la documenter plus avant. C'est dans cette perspective que nous ouvrons ce chemin.

Nous sommes au début de 1742 ; Jean Feron aura 18 ans le 13 septembre[1]. On se représente aisément que son père René s'inquiète beaucoup de son avenir, d'autant plus que son fils ne maîtrise aucun métier. Il est originaire de Reffuveille, commune la moins déboisée d'Europe à cette époque. On y pratique une agriculture de subsistance dans des îlots de trois ou quatre familles à l'intérieur de cette forêt, ou on laboure les terres du seigneur du lieu. Aucune industrie proprement dite n'a jamais existé à Reffuveille. La famille Feron habite depuis 1735 La Chapelle-Urée, une petite commune voisine d'une superficie de 4 km², qui ressemble plus au bocage normand avec ses plaines vallonnées, mais pas toujours fertiles. Cependant, les deux endroits sont d'une très grande pauvreté. Il suffit de constater comment les auteurs[2] des monographies des deux communes décrivent le niveau de délabrement des deux églises et la difficulté de vivre avec la dîme perçue. Quand ceux-ci parlent des familles importantes des deux endroits, ils ne mentionnent ni les Brehier ni les Feron.

Julienne Brehier, la mère de Jean, est décédée en 1740 après avoir perdu six enfants, à la naissance ou presque, et avoir eu une fille à qui on ne connaît ni conjoint ni enfants. Cette dernière a toujours vécu chez son père et mourra à l'âge de 40 ans. Jean et son frère Michel (dont nous avons perdu la

1. Nous avons traité des origines françaises dans un article précédent : TESSIER, Lise. « Jean Feron / Ferron (1724-1793) — ses origines françaises » *Mémoires*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, vol. 65, nº 2, été 2014, p. 125-142. Le présent article constitue la suite de cette publication.
2. LEFRANC de PANTHOU, Octave François. « Monographie de la Commune de Reffuveille », *Revue de l'Avranchin*, Bulletin de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des Arrondissements d'Avranches et de Mortain, Université de Caen, Basse-Normandie, Section Droit et Lettres, 1908, 135 p. ;
« Monographie de la paroisse de Reffuveille », par un membre titulaire de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des Arrondissements d'Avranches et de Mortain, Avranches, Imprimerie typographique et lithographique de Jules Durand, 1893, 21 p. ;
« Monographie de la paroisse de la Chapelle-Urée », par un membre titulaire de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des Arrondissements d'Avranches et de Mortain, Avranches, Imprimerie typographique et lithographique de Jules Durand, 1893, 8 p.

trace) sont donc les deux seuls survivants de cette famille. En plus, leur père René est sur le point de se remarier le 20 février 1743 avec Marie Desfeux.

À cette époque, et depuis un certain temps déjà, un voisin, Richard Soyer, âgé de 25 ans, né le 11 novembre 1716, et parent par alliance avec les Desfeux, se prépare à quitter son pays pour la Nouvelle-France. Il espère y exercer le métier de meunier auquel il tient et qu'il ne semble pas pouvoir pratiquer à La Chapelle-Urée ou dans les environs. Lorsqu'une occasion extraordinaire se présente, il ne manque pas d'en profiter pour faciliter son départ. Quoi qu'il lui en coûte, René Feron comprend qu'il y a là une occasion unique pour son fils, et il est vraisemblable de penser qu'il a fait la démarche pour le confier à Richard Soyer. On croit comprendre selon la suite des événements que ce dernier n'est pas très enthousiaste à l'idée, mais ne peut décemment refuser en raison de ses liens familiaux avec les Desfeux. Il amènera donc Jean avec lui. Une fois arrivé en Nouvelle-France, il gardera toujours une certaine distance avec Feron, mais il sentira aussi une certaine responsabilité et il le dépannera au besoin.

Quant à Feron, nous croyons qu'il a maintenu des contacts avec sa famille après son départ car, à un moment donné, dans certains actes notariés, on mentionne que son père est décédé, donc quelqu'un le lui avait appris. Cependant, on ignore la fréquence de ses contacts et avec qui.

I – Traces de la préparation immédiate du départ : 1740-1742

L'immigration en Nouvelle-France au XVIIIe siècle, particulièrement dans un milieu en train de s'urbaniser comme Québec, ne se fait pas exactement comme au XVIIe siècle. Ce n'est pas notre propos ici de traiter de l'histoire de l'urbanisation de Québec laquelle est, par ailleurs, absolument fascinante[3]. Nous ne pouvons que relever les grandes tendances du peuplement à cette époque de façon à rendre perceptible le fait que c'est presque une mission impossible pour Feron et Soyer d'immigrer : il leur faut un miracle et ils l'obtiendront. Entre 1727 et 1737, dans la foulée de la création de Louisbourg, d'énormes espoirs commerciaux naissent ; Québec devient une plaque tournante de l'immigration. Cette immigration est porteuse de richesse, soit en argent pour le commerce, soit en talent pour ceux qui pratiquent un des métiers de la construction très recherchés à l'époque, ou encore un autre métier artisanal qui deviendra nécessaire dans la foulée des métiers de la construction, comme l'artisanat relié aux vêtements. Au milieu du XVIIe siècle, il y avait eu un premier boom de la construction en Haute-Ville où les communautés religieuses (Ursulines, Augustines, Jésuites, Récollets…) s'étaient établies et avaient fait construire les édifices que nous connaissons aujourd'hui. C'était aussi le moment de la construction du fort Saint-Louis en 1620 et du château du même nom en 1646. Pour les moins bien nantis, il y avait des contrats d'engagement de 36 mois que de nombreux recruteurs allaient offrir en France. Il était aussi possible de venir en Nouvelle-France comme soldat. Mais au milieu du XVIIIe siècle, il fallait loger les nouveaux arrivants qui cherchaient à s'installer dans une Basse-Ville de plus en plus saturée, donc construire. Et comme nous étions dans une période de paix relative qui dura 30 ans (la France et l'Angleterre avaient signé le Traité d'Utrecht en 1713 qui amena la paix dans les métropoles et, par voie de conséquence, dans les colonies), la métropole jugeait peu important d'envoyer beaucoup de soldats en Nouvelle-France. Donc pour les engagés et les soldats, la porte est encore ouverte, mais moins grande qu'au XVIIe siècle. Il existe une *Ordonnance qui oblige les vaisseaux marchands qui iront à l'avenir en la Nouvelle-France d'y porter 4 engagés et 8 soldats de recrue*[4]. Entre 1730 et 1743, un certain nombre de faux-sauniers sont venus tous les printemps ; leur nombre variait entre 40 et 100 et ils étaient placés surtout chez l'habitant, non en ville. Mais avec l'augmentation de la natalité, l'intérêt pour ce type de peuplement disparaît en 1743. Sans surprise nous n'avons trouvé le nom des deux personnes qui nous intéressent ni dans la liste des soldats ni dans celle des faux-sauniers venus à cette époque. Pour plus de certitude, il aurait fallu consulter également les engagements qui ont été faits au port de Saint-Malo, le port le plus près de chez eux, mais ils ne me sont pas accessibles pour le moment.

Dans ce contexte, comment deux jeunes peu fortunés et sans métier (Feron) ou avec un métier un peu rare (Soyer est meunier) peuvent-ils espérer trouver leur chemin vers un navire pour traverser et s'établir ?

Le miracle se traduit par un moyen de protection qui sera efficace jusqu'à ce qu'ils puissent voler de leurs propres ailes. Et nous croyons que ce sera un Breton, un enseigne de vaisseaux du roi à Brest, qui la leur procurera.

- Premièrement, le 31 mars 1740, un grand mariage a lieu à un peu plus d'une dizaine de kilomètres de La Chapelle-Urée, dans la localité de Parigny.

  Pierre Jean, seigneur de Parigny de Saint-Germain, et Louise Radegonde Pinart, son épouse, donnent en mariage une de leur fille, Louise Julienne, à un seigneur breton très important, Louy François Nicolas de Lorgeril, seigneur de Lorgeril, de Trelidan, de Chalonge, de Trébédan et du Val-Kerharo. Il est chef du nom et d'armes de Lorgeril, comte et chevalier de Saint-Louis. Mais ce qui a plus d'importance pour notre recherche, c'est que l'acte de mariage[5] ajoute à tous ces titres qu'il est aussi enseigne de vaisseaux du roi à Brest. Né le 14 avril 1708 à Dinan en Bretagne, près du port de Saint-Malo, il a 32 ans lors de son mariage. Il est aussi domicilié

3. HARE, John, Marc LAFRANCE, et David-Thierry RUDDEL. *Histoire de la ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Boréal ; Hull, Musée canadien des civilisations, 1987, 399 p. Voir aussi CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES, et Marc LAFRANCE. *Québec ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle*, Québec, Éditions du Pélican, 1982, 491 p.

4. FRÉGAULT, Guy. *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Éditions Fides, 1969, 286 p., p. 27, note en bas de page nº 29.

5. Tous les actes d'état civil français mentionnés dans cet article proviennent des registres d'état civil numérisés du département de la Manche, www.archives.manche.fr.

près de ce port, au château de Chalonge à Trébédan, dans le département des Côtes-d'Armor. On peut imaginer qu'un aussi grand mariage fit beaucoup de bruit avant, pendant et après la cérémonie et que, de ce fait, il était bien connu des deux jeunes en mal de partir.

Le château de Parigny.
Source : www.lamanchelibre.fr/actualite-38018-la-chateau-de-parigny-le-berceau-familial.

- Deuxièmement, ce seigneur de Lorgeril, comme il se doit, socialisait avec son voisin, le seigneur Tesson de la Mancellière et de La Chapelle-Urée. On sait que les deux furent parrains d'un des enfants de l'autre. En plus, l'aînée des filles de Lorgeril épousera un des fils de Tesson.
- Troisièmement, il y avait à La Chapelle-Urée un Pierre Soyer qui fut très souvent présent aux baptêmes des enfants Tesson. De là à ce qu'il demande au seigneur Tesson d'intercéder auprès du seigneur de Lorgeril afin qu'il aide Richard Soyer et Jean Feron à partir et à trouver une certaine sécurité à l'arrivée, il n'y a qu'un pas. C'est probablement de ce Pierre Soyer que Richard a appris comment établir une relation avec les grands de ce monde, talent que nous pourrons observer tout au long de sa vie.
- Quatrièmement, nous savons que le seigneur de Lorgeril était un homme bon, comme en témoigne son testament archivé en Vendée[6], où il demande à ses héritiers de prendre bien soin de leurs domestiques.
- Cinquièmement, le seigneur de Lorgeril a une très bonne connaissance de ce qui se passe en Nouvelle-France et il a des liens avec les personnes en autorité. En effet, sa première épouse fut Élisabeth Bégon, fille de Michel Bégon, intendant de la Nouvelle-France de 1712 à 1726. Elle mourut à la naissance de Catherine, son premier enfant. À cette époque, de Lorgeril voulait assurer la reconnaissance de ses titres de noblesse et il fit un mariage princier. De nombreuses personnes influentes y étaient présentes : Maurepas, ministre de la Marine (cousin de la femme de Michel Bégon), Colbert (cousin par alliance de Michel Bégon), Michel Bégon, lui-même, et sa femme Jeanne-Élisabeth de Beauharnais, la sœur de Charles de la Boische de Beauharnais qui sera gouverneur de la Nouvelle-France de 1726 à 1746, donc en poste au moment où Feron et Soyer arrivent en Nouvelle-France.

Tous les éléments sont réunis pour que Feron et Soyer débarquent avec, en poche, une lettre d'introduction auprès du gouverneur de la Nouvelle-France, rien de moins.

Dans cette hypothèse, la voie terrestre qui relie le Sud-Manche à la Bretagne et qui se rend au port de Saint-Malo pourrait bien être celle utilisée par Feron et Soyer. La distance à couvrir est d'environ 80 km. Déjà, à l'époque, cette route existait et elle était tout aussi cruciale pour relier le Sud-Manche et la Bretagne qu'elle l'est aujourd'hui.

Bien sûr, il existe une autre possibilité. Nous croyons que déjà, à un jeune âge, Jean Feron allait pêcher à une dizaine de kilomètres de chez lui dans la rivière Sélune, au bourg des Biards, afin d'apporter sa contribution à l'alimentation familiale. Il est certain que ce contact avec les pêcheurs des Biards, qui allaient régulièrement à Gaspé ou à Terre-Neuve pêcher la morue, aura contribué à nourrir son imaginaire et à développer ce désir de partir à son tour. La carte du Sud-Manche nous montre la route fluviale utilisée par les pêcheurs de morue pour se rendre au port de Granville ou occasionnellement au port de Saint-Malo joindre le vaisseau qui les amènera à leur destination. Il y a une possibilité que ces pêcheurs aient amené Feron et Soyer avec eux en utilisant la route fluviale, mais elle est mince. Voici pourquoi : le cheminement typique des pêcheurs des Biards qui s'embarquent au port de Granville ou à celui de Saint-Malo pour la pêche à la morue à Saint-Jean, Terre-Neuve, ou à Gaspé, mais qui, au lieu de retourner chez eux, décident de demeurer en Nouvelle-France, est de remonter de Gaspé vers le Bas-du-Fleuve où ils s'établissent, et non de se rendre à Québec[7].

Dans tous les cas, il reste un point obscur : sur quel navire les deux jeunes se sont-ils embarqués ? Nous ne sommes pas la seule chercheure à ne pouvoir répondre à cette question. Le port le plus proche est celui de Saint-Malo. Les sources habituellement consultées[8] pour repérer les navires partis pour la Nouvelle-France et leurs listes d'équipage ou de passagers n'indiquent que deux navires partis de cet endroit en 1742 : *La Madeleine* et *Le Phœnix* (nous avons aussi repéré les vaisseaux partis des autres ports comme La Rochelle, Rochefort, Bordeaux, mais sans succès). De *La Madeleine*, nous avons

6. Sites internet des Archives départementales de la Vendée : 143 j — Archives de Lorgeril : www.archives.vendee.fr/Consulter/Archives-numerisees. Consulté le 2 août 2017.
7. NICOL, Jocelyne, Bernard QUILLIVIC, et autres. *Migrations*, www.migrations.fr.
8. BOSHER, John Francis. *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760*, Parcs Canada 1992, 263 p. ; CAMPEAU, Charles-Vianney. *Navires venus en Nouvelle-France, Gens de mer et passagers : des origines à 1742*, www.naviresnouvellefrance.net/. Consulté le 2 août 2017.

Carte illustrant les deux voies menant à Saint-Malo : la voie terrestre et la voie fluviale.
Source : Guide Michelin, 2012 (carte fournie par l'auteure).

une liste complète d'équipage et de passagers, mais aucune trace des personnes qui nous intéressent. Quant au vaisseau *Le Phoenix*, curieusement, nous avons une date d'arrivée et le nom du capitaine, mais rien d'autre. Nous avons communiqué avec l'archiviste du Service historique de la défense, Département de la marine, à Brest, qui ne peut faire mieux : [...] après consultation des tables concernant les rôles de Saint-Malo conservés dans notre service, le nom du vaisseau *Le Phoenix* n'y figure pas. Il en est de même pour Guillaume Renaud pour lequel nous n'avons aucun rôle comme capitaine. Vu le peu de documents concernant cette époque, de nombreux événements resteront sans traces dans l'histoire. Nous avons aussi communiqué avec les archivistes de l'Amirauté de Saint-Malo dont les archives sont conservées à Rennes (Ille-et-Vilaine) et avec ceux des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc, avec les mêmes résultats négatifs.

II – Traces de la vie à Québec, de l'arrivée au printemps ou à l'été 1742 jusqu'au printemps 1744

L'arrivée

Les deux jeunes hommes se sont embarqués dans un port non précisé en France et sont arrivés à Québec. On peut les imaginer sur le pont du navire ancré à une certaine distance de la rive, car il n'y a pas encore de quai à l'époque, et ils contemplent avec émotion la vue, très semblable à l'illustration de 1730, pendant qu'on procède au débarquement des marchandises, qui peut prendre jusqu'à trois semaines, et à l'embarquement des passagers dans de plus petites embarcations pour se rendre jusqu'à la rive.

Ce n'est pas encore la magnifique vue qu'il y aura quelque dix ans plus tard alors que la maison Guillaume-Estèbe et ses voisines seront construites sur la grève. En 1742, on y voit la magnificence du cap Diamant bordé d'eau, les nombreux clochers en Haute-Ville, mais aussi un certain dénuement.

Les traversées à l'époque étaient difficiles et longues. Les hommes devaient éprouver un immense soulagement d'être enfin là. Ils puisaient dans la beauté de ce paysage le courage requis pour relever les défis liés à l'organisation concrète de la vie quotidienne à court terme, et à l'atteinte de leurs rêves. Pour Richard Soyer, il n'y aura de satisfaction que lorsqu'il aura ce moulin auquel il aspire tant, mais à ce moment-ci, il ne connaît pas les chemins pour y arriver. Les attentes de Jean Feron sont certainement d'une nature moins précise. Cependant, il avait quitté un contexte pénible, imprégné des difficultés familiales, et il ressentait certainement l'urgence de se retrouver dans un milieu qui allait lui permettre de se construire une vie plus satisfaisante.

Vue de Québec vers 1730 d'après laquelle on peut apprécier l'importance du commerce maritime. APC : C42.

L'accueil

Donc, selon notre hypothèse concernant leur départ, c'est la protection recherchée auprès du seigneur de Lorgeril qui devait assurer la traversée des deux jeunes et leur sécurité à l'arrivée — ce qui s'est effectivement produit. Nous avons vu que de Lorgeril était parent par alliance avec le gouverneur Beauharnais, et qu'à ce titre, il pouvait donc lui demander une faveur. Évidemment, un gouverneur ne traite pas ce type de problème directement, mais en délègue la solution à une personne de confiance qui le fera adéquatement pour lui. À cette époque, la personne de confiance était Guillaume Estèbe, arrivé

à Québec vers 1729. Fils de marchand, Estèbe[9] jouit d'une fortune personnelle et d'un réseau de relations d'affaires enviable. Il s'est aussi fait une place au sein de l'administration coloniale en étant nommé conseiller au Conseil supérieur dès 1736. De plus, il occupe le poste de garde-magasin du roi (jusqu'en 1754) au moment où les deux jeunes arrivent à Québec. Estèbe se retrouvera aussi à deux reprises aux Forges du Saint-Maurice. Lors d'un premier mandat, il agit comme directeur, entre 1741 et le début de 1742, pour y résoudre un problème épineux. Il sera de retour à Québec juste au moment où Feron et Soyer arriveront. Lors de son second séjour, au début de 1744, on lui commande un rapport sur l'ensemble du fonctionnement des Forges. Par un concours de circonstances, les deux jeunes s'y présenteront au même moment. D'ailleurs, à travers ces contacts, il établira une relation privilégiée avec Richard Soyer et on le retrouvera à plusieurs reprises dans la vie de ce dernier au cours des années qui vont suivre.

Richard Soyer, meunier au fort Saint-Frédéric du lac Champlain

Le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec[10] signale l'hospitalisation de Richard Soyer le 20 février 1743. Et le *PRDH*[11], en rapportant cette hospitalisation, ajoute une note selon laquelle Soyer aurait déclaré, lors de son admission, qu'il avait 25 ans, qu'il était originaire du diocèse d'Avranches et qu'il avait été meunier du roi au fort Saint-Frédéric, au lac Champlain, pendant quelque temps. Ce document nous a amenée à situer sa date d'arrivée en 1742. Le *PRDH* lui donne le statut d'immigrant. Le sieur Estèbe avait certainement compris que Soyer ne voulait rien d'autre qu'un moulin et également que le destin de Feron était d'une autre nature. Nous croyons donc qu'Estèbe fera des propositions différentes aux deux hommes. Soyer aura son moulin, situé au fort Saint-Frédéric. Il pourrait y avoir été envoyé avec le convoi de ravitaillement du fort. Malheureusement pour lui, il n'y demeurera pas très longtemps et devra revenir rapidement à Québec. Dans sa correspondance[12], l'intendant Gilles Hocquart mentionne qu'il a envoyé un charpentier de moulin au fort Saint-Frédéric à la fin de 1742, ce qui laisse supposer un important bris. Cet événement pourrait bien avoir contribué au retour de Soyer à Québec. Quant à Feron, il serait demeuré à Québec pour une période de deux ans.

Jean Feron à Québec de la mi-1742 à la mi-1744

Ici aussi, il y a une chronologie facilitante. Au moment même où Feron et Soyer arrivent à Québec, un dénommé Jean Maurin (plus souvent appelé Jean Moras dit Lorain) échange *une terre et concession size et située au village St-Louis contenant trois arpents de terre de front sur quarante de profondeurs* contre un terrain sur la rue Saint-Jean « la Neuve » en Haute-Ville de Québec où il souhaite s'établir comme chaudronnier — ouvrier du cuivre (parfois, on parle de lui comme d'un maître chaudronnier)[13]. Dans une Haute-Ville encore très peu peuplée, ce fait devait être connu de tous, incluant Guillaume Estèbe. Ce que nous savons à coup sûr, c'est que le 29 février 1744 Jean Feron (nommé ici Jean-Baptiste Ferand, une des nombreuses variantes de son nom) sera le parrain de Jean-Baptiste Maurin, fils de Jean Maurin (orthographe de l'acte de baptême)[14].

Une relation s'est donc établie entre Maurin et Feron. Nous aurions aimé en préciser la nature de façon formelle, par exemple en trouvant un contrat d'engagement comme journalier au nom de Jean Feron. Il y avait plusieurs ententes de ce type à l'époque, mais nos recherches sont demeurées vaines.

Réflexion faite, ce n'est peut-être pas si surprenant et l'absence de contrat est peut-être avantageuse pour les deux hommes. Jean Feron vient d'arriver dans une ville qu'il ne connaît pas et il ne sait pas ce qu'il veut. Mais avec le temps, il pourrait trouver un travail qui lui plairait et un contrat le liant à Maurin pourrait l'empêcher de le prendre. Quant à Maurin, il n'a peut-être pas l'argent nécessaire pour l'engagement d'un journalier, mais il a besoin d'aide. Il existe une catégorie d'emplois très utilisée dans la colonie, mais que nous avons peine à imaginer à notre époque : celle de domestique[15].On peut appeler « domestique » un serviteur dans une « grande maison », mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici. Il existe une autre catégorie de domestique : un enfant de famille pauvre, confié par contrat par ses parents à quelqu'un qui a besoin d'aide, pour un enfant dont l'âge peut aller de 12 ans jusqu'à 25 ans. Cet enfant n'est pas salarié, mais il est logé, nourri et parfois habillé. Ce contrat donne à l'enfant une certaine sécurité et le protège, entre autres, de la mendicité. C'est un type d'entraide sociale. Dans le contexte des années 1742-1744 où la famine règne à cause d'une épidémie de chenilles qui détruit les récoltes, et où

9. www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/.
10. FOURNIER, Marcel, sous la dir. de. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1689-1760*, avec la collaboration du Programme de recherche en démographie historique, Montréal, Société de recherche Archiv-Histo, cédérom 2006.
11. *PRDH (Programme de recherche en démographie historique)*. Université de Montréal, 1999-2009, www.genealogie.umontreal.ca/. Consulté le 2 août 2017.
12. Archives nationales de France. Série C11A, Fonds des colonies.
13. BAnQ Québec. Minutier de Noël Duprac, *Échange d'une terre située au village St Louis en retour d'un emplacement situé sur la rue neuve nommé St Jean en la ville de Québec entre François Delahay et Marie-Agnès Bernier son épouse, et Jean Moras dit Loraind et Thérèse Duchesnaux son épouse, de la ville de Québec*, 2 septembre 1742. Minutier de Gilbert Boucault de Godefus, *Quittance et rachat de rente de Joachim Girarad, Bourgeois, veuf de Louise Lefebvre, de la ville de Québec, tant en son nom que comme faisant pour Angélique Marchand et Pierre Joly, son époux, à Jean Moras dit Lorain, de la ville de Québec*, 25 mai 1746.
14. LE LAFRANCE. *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie (Québec), Institut généalogique Drouin, 2013, www.genealogiequebec.com/.
15. LACHANCE, André. *Vivre à la ville en Nouvelle-France*, Outremont, Éditions Libre Expression, 2004, 306 p.

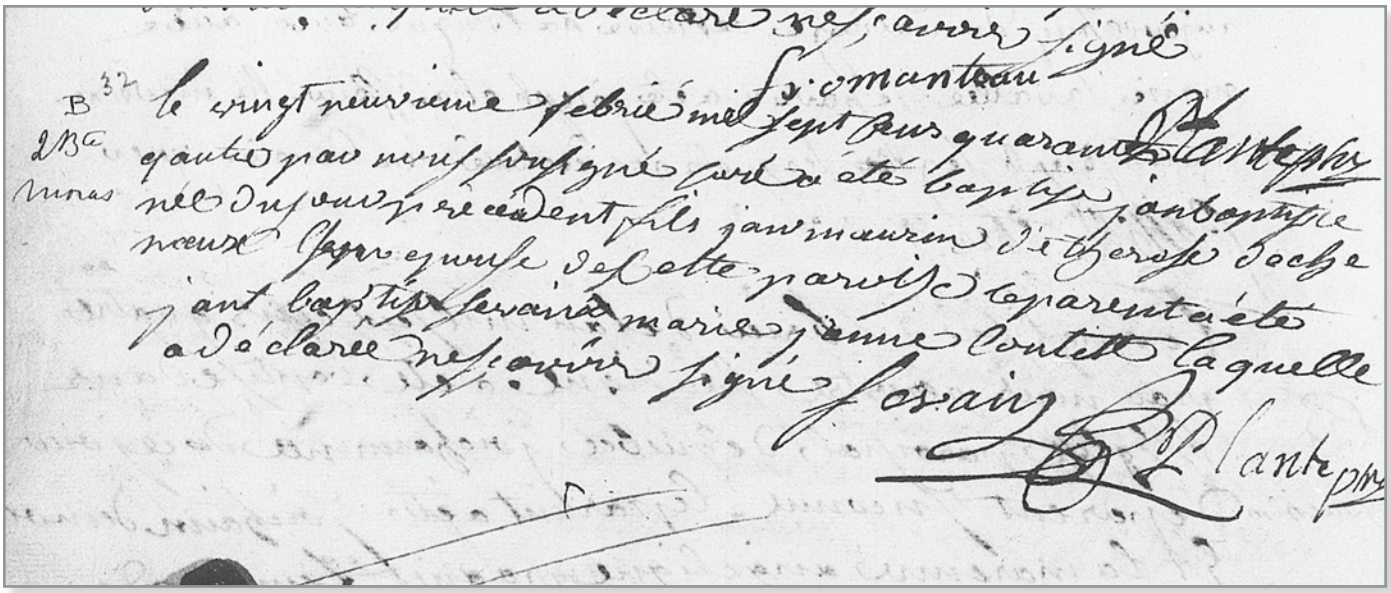

Acte de baptême de Jean-Baptiste Maurin, paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

la mendicité se trouve à un niveau très élevé en ville, ce type de sécurité prend toute son importance. Il faut ajouter à cela une épidémie de typhus qui sévit de 1743 à 1746[16]. Ce type d'arrangement pourrait fournir une période de transition intéressante à Feron, le temps qu'il s'acclimate à la Nouvelle-France et trouve une façon de s'y établir définitivement.

Cependant, nous n'avons pas trouvé ce type de contrat non plus. Mais un contrat formel s'avère moins nécessaire, étant donné l'âge de Feron et l'absence de parents : une entente verbale entre adultes, avec Estèbe comme témoin, peut compenser. Ce qui fut le cas puisque, deux ans plus tard, non seulement ils sont encore en contact, mais Maurin demande à Feron d'être le parrain de son fils. Il faut dire aussi que Maurin, à l'image de bien d'autres personnes de son époque, n'est pas très porté sur les ententes formelles. Il en fait uniquement lorsque c'est absolument nécessaire. Par exemple, en 1747, il s'installe sur un terrain vacant presque en face de chez lui sur la rue Saint-Jean, passe un contrat avec un charpentier et se fait construire une maison de pierres sur ce terrain qui ne lui appartient pas. Presque deux ans plus tard, les Augustines, propriétaires du lot sur lequel se trouve ce terrain, le divisent et accordent des concessions. Maurin devient alors propriétaire[17] de son terrain avec un contrat en bonne et due forme, fin 1748. Cette façon d'agir est courante à cette époque. Donc qu'il n'y ait pas de contrat le liant à Feron n'est pas inhabituel.

Le type de comportement que nous venons de mentionner est inconcevable à notre époque. Pour arriver à comprendre ce qu'a vécu Feron et à se représenter sa vie à Québec durant ces deux années, il faut absolument au préalable ouvrir

Plan de la ville de Québec de Chaussegros de Léry, fils, 1742. On y voit la redoute Dauphine, la redoute Royale, et une amorce de fortifications à l'extrême gauche.
Source : BAnQ Québec. P600,S4,SS2,D593.

une parenthèse et essayer de se dégager de notre réalité[18]. De plus, comme après la Conquête, aux XIXe et XXe siècles, la rue Saint-Jean a été reconstruite dans un autre style, nous n'avons plus d'idée précise de ce qu'était la rue au XVIIIe siècle. Dire que le terrain de 1748 de Maurin correspond à l'établissement

16. LESSARD, Rénald. *Se soigner au Canada au XVIIe et XVIIIe siècle*, Hull, Musée canadien des civilisations, 1989, 160 p. (Collection Mercure).
17. Les termes exacts utilisés dans le contrat sont : « baillé, concédé, vendu, cédé, transporté et délaissé ».
18. BRAUDEL, Fernand, cité dans LACHANCE, André, *op. cit.*, p. 18.

commercial situé au 1018, rue Saint-Jean (pizzeria d'Youville)[19] nous laisse sans information sur la vie de Jean Feron. Quant au terrain de 1742, il a fallu beaucoup de temps pour comprendre qu'il était sur un espace non encore quadrillé, contrairement aux rues actuelles, ce qui le rend difficile à situer avec précision. Il était situé près de la porte Saint-Jean et des fortifications alors inexistantes, mais assez éloigné pour que, lorsqu'on construirait les fortifications, il n'aurait pas à être exproprié. Sur la carte de 1742, Chaussegros de Léry, fils, nous permet d'observer l'absence de fortifications. On y voit par contre la redoute Dauphine, la redoute Royale et une amorce de fortifications à gauche — ce qui ne correspond pas au peuplement réel. Le plan illustre bien le fait qu'au sud de la rue Saint-Jean, près des fortifications actuelles, il n'y a que deux rues pour s'orienter, Saint-Louis et Saint-Jean, mais aucune rue transversale. Nous n'avons pas pu remonter complètement la chaîne des titres de ce terrain. Cependant, nous avons réussi à faire une estimation de la localisation du terrain de 1742 en recoupant les descriptions de bon nombre de contrats notariés et en comparant les cartes anciennes avec les cartes actuelles. Il est apparu que ce terrain se trouvait du côté nord de la rue Saint-Jean, à proximité de la rue Sainte-Angèle. La lettre R sur la carte renvoie aux bâtiments des Jésuites avec la verdure qui l'entoure. Cela correspond au site actuel de l'hôtel de ville. Le terrain dont nous parlons se trouvait juste un peu au-dessus sur cette carte (c'est-à-dire plus à l'ouest). Il semble bien aussi que Jean Maurin avait acheté antérieurement le terrain de Barthelemy Cotton, situé juste derrière, puisque certains actes y font référence.

Nous sommes en mesure de décrire l'habitation sur ce terrain. Le contrat d'échange de terrain décrit celui-ci et ses constructions de la façon suivante[20] :

> *Un Emplacement Scize Et Scitué sur la / Reue S[ain] Jean En la haute ville de quebecq / Contenant quarante pieds de tere de front ou Environ Sur / Ladite rue S[ain] Jean, Sur Trante quatre pied de profondeur /*
>
> (…)
>
> *dautre bout a ladites profondeur sur le / quelle Est Construit une petite maiSon de piece Sur / piece denviront saize a dix Sept pies En Carré au bout de la / quelle un pignon En muraille Entre Vadeboncoeur et le / dit la hay quy Contient vingt pied, avec une cheminée / Construit sur Iceluy avec la dite maiSon telle quelle Est / avec un four Construit Et Comprie dans ledit pignon / avec les Cloture Construit autour dudit Emplacement / avec toutes Et ChaCune La Circonstance Et depandance /*[21]

Maison pièce sur pièce du XVIIIe siècle mesurant 25,5 pieds sur 24 pieds à Saint-Pierre-les-Becquets.
Source : lancestrale.ca. Consulté en mai 2017.

De cette description, on comprend que, sur un petit terrain clôturé, il y avait une petite maison en bois pièce sur pièce, avec un atelier attenant contenant un four, ce qui est important pour un chaudronnier. Dans cette maison, habitaient Jean Maurin, sa femme Thérèse Duchesneau et leurs huit enfants à l'époque (ils seront neuf lorsque le filleul de Jean naîtra. Ils avaient entre 1 et 13 ans en 1742), ainsi que peut-être Jean Feron, si notre hypothèse de domesticité se vérifie. Ce type d'habitat ressemble aux autres de l'époque[22].

Difficile de faire saisir, en quelques paragraphes seulement, à la fois les particularités de Québec à cette époque précise et comment Jean Feron pouvait s'y sentir. Comme nous l'avons mentionné, la Basse-Ville est alors saturée d'habitants et on y cherche de l'espace. Les artisans commencent à s'établir à la Haute-Ville, comme le fait Jean Maurin. Les chiffres varient légèrement selon les auteurs, mais on s'entend pour dire qu'entre 1716 et 1739 la population de Québec a doublé, passant d'environ 2370 à 4000 habitants. En 1744, elle serait autour de 5000 habitants. Mais si on regarde la Haute-Ville seulement, en 1755, le village Saint-Jean forme une petite agglomération de 150 habitants alors que le faubourg Saint-Louis ne compte plus qu'une soixantaine d'habitants[23]. Le faubourg Saint-Louis avait été beaucoup plus peuplé, mais sa population a décru à cause des expropriations au moment de la construction des fortifications en 1744. La Haute-Ville est un terrain bien aéré à cause des possessions autour de chacune des communautés religieuses qui subissent de fortes pressions pour les répartir en lots et les vendre afin de faciliter l'urbanisation de

19. Obtenu avec l'aide de François Rousseau, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, malgré l'absence de contrat de concession pour ce terrain. Les détails techniques dépassent les fins du présent article. Qu'il suffise de dire que l'ancien cadastre portait le numéro de lot 3005 et que le cadastre actuel possède le numéro 1212994 relié au 1018, rue Saint-Jean, tel qu'obtenu au Bureau de la publicité des droits.

20. Les barres obliques indiquent un changement de ligne dans le document original.

21. Transcription effectuée par Guy Perron, paléographe, en janvier 2014.

22. HARE. *Op. cit.*, p. 85, nous apprend que *Ce faubourg Saint-Jean est assez pauvre. La plupart des maisons, érigées sur des petits terrains clos de pieux, ne sont que des bicoques de pièces sur pièces à un seul étage et aux superficies habitables inférieures à 400 pieds carrés.*

23. *Ibid.*, p. 85.

la Haute-Ville. À l'époque de Jean Feron, les nouveaux venus s'installent où ils peuvent. Le mouvement de peuplement de la Haute-Ville s'accélérera à partir de 1745 lorsque le travail sur les fortifications commencera grâce aux investissements massifs de l'État.

La bande de terrain près des futures fortifications, qui va des rues Saint-Jean à Saint-Louis (deux rues existantes à l'époque), était relativement peuplée sur la rue Saint-Jean, alors que, près de la rue Saint-Louis et des propriétés des Ursulines, les pacages étaient nombreux. C'était le coin des charretiers, mais aussi celui de résidences luxueuses ; ce type de coexistence et la présence d'animaux en ville n'étaient pas inhabituels à l'époque. On dit qu'à Québec, par exemple en 1688, les citadins gardent à l'intérieur de la palissade 244 bêtes à cornes, 300 moutons et une centaine de cochons ; en plus, 565 arpents sont en culture[24]. Si quelques cochons s'échappent de leur enclos clôturé en pieux et décident de dévaler la rue Saint-Jean, une voie de communication non pavée, boueuse et glissante les jours de pluie, on peut imaginer la suite. Ici, aucune discrimination : le seigneur peut glisser tout autant que la servante, au grand bonheur des passants. Les rues sont encombrées, ce qui rend difficile le passage des voitures. Et que dire de l'hiver ! Après une tempête, on peut se retrouver avec 7 pieds de neige devant sa porte. Heureusement, les glissades en traîne entre la Haute-Ville et la Basse-Ville sont un loisir apprécié.

Cependant, on peut imaginer un niveau d'insalubrité élevé, surtout qu'une habitude courante est d'attendre la tombée de la nuit pour vider en cachette les pots de chambre par la fenêtre… Et il faut prendre garde aux groupes de jeunes malfaiteurs ! Par ailleurs, il est certain que la rue est un lieu de sociabilité très important, ce qui a certainement contribué à l'acculturation de Feron. C'est là que l'on se tient au courant de tous les potins, que ce soit au sujet des voisins, des notables ou de ce qui se passe dans la métropole.

Les citadins sont peu attachés au travail de la terre, vivant principalement du commerce et de divers produits artisanaux destinés à satisfaire des besoins locaux. Sur le plan économique, la ville s'organise et se développe autour de la place du marché, où les ruraux viennent vendre leurs surplus agricoles et où on trouve aussi des produits de la métropole. À l'époque de Jean Feron, il n'y a qu'un seul marché ; il est en Basse-Ville en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires. Ce marché est aussi un lieu de sociabilité et de communication extraordinaire.

Il faut dire que, de façon globale, ces deux années n'étaient pas anodines pour Québec : ce sont les deux dernières d'une trentaine d'années de paix relative alors que 1744 verra la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre à l'occasion de la guerre de succession d'Autriche, hostilités qui, évidemment, réveilleront de vieilles animosités dans les colonies. Feron et Soyer vivront donc, à leur arrivée, tous les avantages des développements que cette paix relative a amenés et, à la fin, toutes les angoisses reliées à la guerre appréhendée, qui vont mener à la reprise de la construction des fortifications de la ville, abandonnée au moment où la paix s'installait. Sans compter que le typhus était apparu quelques mois auparavant. Il ne serait pas étonnant que, dans ce contexte, toute proposition pour sortir de la ville de Québec soit la bienvenue. Au printemps 1744, Soyer n'a toujours pas son moulin et Feron, pas d'emploi rémunéré. Il leur faudrait bien un nouveau miracle. La conjoncture les aidera à nouveau.

Le couvent des Ursulines et la redoute Royale.
Source : Musée McCord, Montréal, M970.67.3. Estampe. Vue de l'orphelinat ou du couvent des ursulines, depuis les Remparts, Richard Short, 1761.

Dans la seconde partie de cet article, nous suivrons les traces de Jean Feron et de Richard Soyer aux Forges du Saint-Maurice, ainsi que les événements marquant le départ des Forges de Jean Feron et sa famille : une période de flottement avant son établissement sur la terre de Yamachiche (1754-1759).

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
lites@videotron.ca

24. LACHANCE. *Op. cit.*, p. 18-19.

La famille Genêt à Juigné-sur-Loire (1re partie)

René Labarre (7463)

Né à Deschaillons-sur-Saint-Laurent en 1946, l'auteur a obtenu une maîtrise en orientation de l'Université Laval en 1970. Il a œuvré à la Commission scolaire de Thetford Mines, tant auprès des jeunes de fin du secondaire qu'à l'éducation des adultes comme responsable des services aux étudiants, professeur de psychologie et conseiller d'orientation. À la retraite, il a poursuivi sa quête en généalogie sur la vie de son ancêtre, Jacques Genest dit Labarre, commencée en 1980. Depuis 3 ans, il s'est surtout intéressé à la vie de Jacques en France.

Résumé

Jacques Genest dit Labarre est né à Juigné-sur-Loire. L'auteur recherche des traces de sa famille dans cette région au XVIIe siècle. Il décrit les conditions de vie de l'époque ainsi que l'environnement historique et physique de ce coin de pays.

Avant-propos

Il m'apparaît important de considérer la généalogie comme un ensemble et non comme une simple série de dates et de contrats, mais surtout, avec l'apport de l'histoire, comme un moyen pour en comprendre tous les aspects, et grâce à la somme des faits avérés, comme une méthode permettant de suppléer à l'absence ou à la perte irrémédiable de documents. C'est pourquoi je me suis mis en marche sur les traces de mes ancêtres.

Jacques Genest dit Labarre, mon ancêtre, est né à Juigné-sur-Loire le 17 avril 1640. Il est le fils de René Genêt et Renée Richard.

René Genêt est né vers 1614 à Juigné-sur-Loire. Nous n'avons pas son acte de baptême, l'enregistrement de ces actes n'ayant débuté que quelques années plus tard. René s'est marié à Renée Richard le 4 août 1637 à Juigné- sur-Loire. On écrit :

> *Le Mardy quatre Iesme Jour du présen Moys d'Aoust mil Six cens trente et Sept en presence de Nous Mathurin delagroye ptre Vicaire de Juigné Sur Loyrre René Genet espousa Renée Richard en presence de plusieur de leurs plus proches parens Delagroye*[1].

René Genêt est décédé le 17 décembre 1659 à Juigné-sur-Loire, à l'âge d'environ 45 ans. Il est indiqué sur l'acte de décès :

> *Le mercredy dix septiesme Decembre fut insepulturé le corps de deffunct René Genet expoux de Richard par nous archiprêtre de Saumur et curé de Juigné Sur Loire L Guybert ptre*[2].

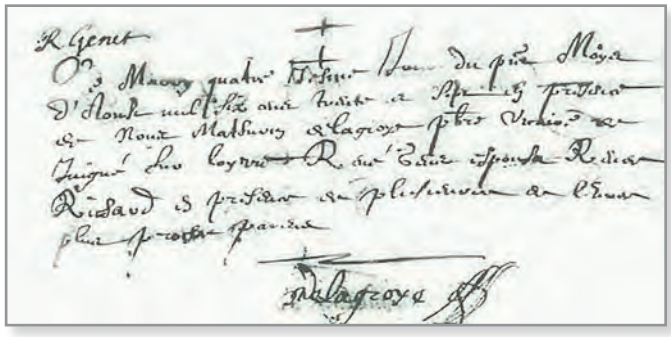

Mariage de René Genet et de Renée Richard.

Renée Richard est née le 12 janvier 1616 à Vauchrétien. Son acte de baptême se lit comme suit :

> *Le douziesme Jour de Janvier de lan mil Six cent Seize fut baptisée Renée fille de françois Richard et de maryse Hamon sa femme fus parrain messire Estienne Richard prêtre curé soub signé et marraineDamoiselle fille Jehanne Bonnet mère et de noble homme… Rubin… par missionnaire Guy Thivierge prestre en léglise de vauxchrestien*[3].

Elle est décédée le 9 juin 1688 *dans sa maison au village du Plaissis* (sic) *de Juigné*, à 72 ans, et a été inhumée le lendemain. Voici le contenu de son acte de décès :

> *Le neuviesme jour de Juin mil Six cent quatre vingt huit Renée Richard veuve René Genet est decedée dans sa maison au village du Plaissis de Juigné après avoir esté confessée et avoir recu le St viatique et le Sacrement de lextreme onction Son corps a esté*

1. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire (1615-1678).
2. *Ibid.*
3. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Vauchrétien (1615-1666).

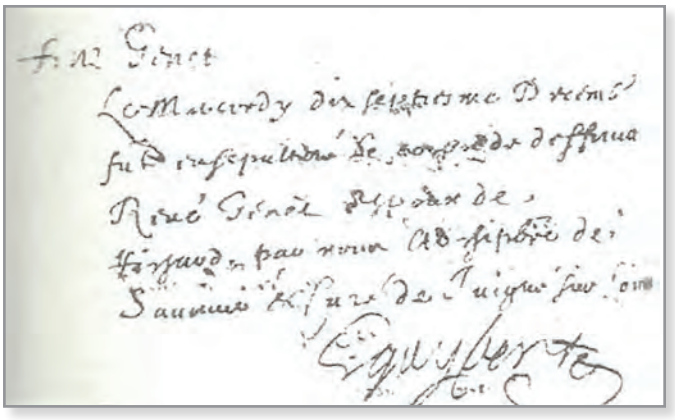

Décès de René Genet, père de Jacques.

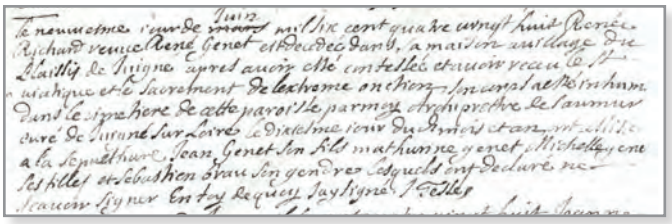

Décès de Renée Richard, mère de Jacques.

inhumé dans le cimetiere de cette paroisse parmoy Archiprestre de Saumur curé de Juigné Sur Loire le dixiesme jour du present mois et an ont assisté a la Sepulture Jean Genet Son fils Mathurine genet Michelle genet Ses filles et Sebastien Brau Son gendre lesquels ont declaré ne scavoir signer En foy dequoy JaySigné L Telley[4]

Établissement de la famille Genêt à Juigné-sur-Loire

Il n'y avait aucune famille Genêt à Juigné-sur-Loire, selon le plus ancien Aveu du xve siècle au seigneur du Plessis. Cependant, M. Émile Jayer, un ami personnel, actuel propriétaire du Château du Plessis, ancien professeur tout comme son épouse Monique, ancienne professeure d'histoire, tous deux férus de l'histoire de France et du Château du Plessis, a mené plusieurs recherches sur le domaine du Plessis et sur Jacques Genest dit Labarre, un fidèle employé des lieux. Il m'a fourni les documents suivants[5] indiquant la présence des premiers Genêt à Juigné-sur-Loire. Il s'agit de textes extraits d'abord de l'*Aveu* de 1554 :

1. […] *ESTIENNE Genet (me doit)… troys sols tournois pour une bousselée de terre sise au Plessis joignans à mes boys dudit lieu du Plessys-d'autre cousté la terre de Jean Beaumont d'un bout de mes boys et d'autre bout, le four et appartement de JAMET Genet.*
2. *ESTIENNE et JEHAN les Genets et les hoirs de feu Pierre Chollet me doibvent six bouesseaux de froment pour quatre bousselées de terre sise aux grands Champs joignant d'un cousté la terre de Jehan Bougière- d'autre cousté à ma terre-abouttans d'un bout la terre de la metayerie du prieur de Saint Melayne…*

Et un peu plus loin sur l'*Aveu* de 1660 :

3. […] *Un autre lospin de vigne contenant un quarteron de vigne ou environ sis au clos du JAU, joignant d'un costé le jardin de ma maison d'autre cousté la vigne de Vve René Genet-aboutte d'un bout le chemin de ma maison à Juigné et d'autre bout la vigne des enfants de Léonard Guillot.*

Ces aveux en faveur du seigneur du Plessis, comme d'autres documents anciens, m'ont démontré la présence de certains Genêt en 1554, le décès de René Genet avant 1660, soit précisément en 1659, et la position exacte de sa maison que nous préciserons plus loin. Faut-il rappeler ici qu'un aveu est un écrit sur parchemin contenant, article par article, le détail des immeubles du seigneur et les droits qu'il avait sur ses vassaux ou sujets ?

Château du Plessis (xive siècle) aussi nommé Manoir du Plessis ou Maison Forte. Monument national de France.
Photo prise par l'auteur.

Lieu d'origine de la famille Genêt

À cette époque, il y avait une famille Genet à Vauchrétien, commune sise à une dizaine de kilomètres au sud de Juigné-sur-Loire, mais aucune à Juigné-sur- Loire. Les Genet travaillaient pour une vieille famille noble de Vauchrétien, les de Conquessac, qui y étaient établis dès les années 1400. Ils possédaient plusieurs domaines et châteaux en Maine-et-Loire et en Poitou. Durant cette période, à Juigné-sur-Loire, les seigneurs du Plessis étaient des Cierzay. Gilles de Rais, de cette célèbre famille, était, en 1429, baron de Gratte-Cuisse, maréchal de

4. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire (1670-1700).
5. *Aveux au Seigneur du Plessis*, château du Plessis de Juigné-sur-Loire (1554 et 1660).

France et compagnon de Jeanne d'Arc qui mena les troupes françaises lors de la guerre de Cent Ans contre les Anglais et les Bourguignons. Elle fut brûlée vive en 1431 à Rouen. Elle est l'une des quatre saintes patronnes de la France. Dans les années 1450, Jean de Conquessac épousa Marguerite de Cierzay. Il devint alors le seigneur du Plessis, mais ne s'installa pas immédiatement au château du Plessis de Juigné-sur-Loire. Ce n'est qu'en 1539 qu'un premier de Conquessac, René, viendra demeurer définitivement au Plessis pour s'occuper de son domaine et de ses terres, et en faire le chef-lieu de sa seigneurie. Il amena avec lui une partie de son personnel rapproché, en l'occurrence les trois frères Genet : Estienne, Jehan et Jamet. Ces derniers étaient probablement encore célibataires et attirés par l'aventure. De plus, il ne faut pas oublier qu'à cette époque, le seigneur était propriétaire d'immenses terres et forêts et il fournissait travail et nourriture à ses sujets. Le reste de la famille Genet, Guillaume, Denis, et Pierre entre autres, ainsi que les filles continuèrent leur travail au domaine de Conquessac à Vauchrétien.

Voilà donc nos trois frères arrivés à Juigné-sur-Loire vers 1539 en suivant leur seigneur. Ils deviennent des domestiques, des hommes à tout faire, des vignerons, au service du seigneur du Plessis. Ils y fondent leur famille tout en demeurant toujours en lien étroit avec le reste de leur famille de Vauchrétien. Plusieurs documents le confirment. Par exemple, sur celui du baptême de leur neveu Jehan Vilain, daté du 3 octobre 1568 à Vauchrétien, il est indiqué que les parrains sont Estienne Genet et Jehan Genet. Ces premiers Genet et leurs enfants sont décédés à Juigné-sur-Loire. Cependant, certains, avec leurs épouses, même s'ils sont morts à Juigné-sur-Loire, ont été inhumés sur leur terre natale de Vauchrétien, fin des années 1500 et début des années 1600, dont probablement les parents de René Genet, le père de mon ancêtre, soit *René fils de René Genêt*[6], en 1617, et sa défunte *femme de Genêt*, un an auparavant, en 1616. Leur décès expliquerait d'ailleurs leur absence au mariage de leur fils René avec Renée Richard en 1637. À noter qu'un Jacques Genêt y est inhumé aussi en 1618. Est-ce un frère de René, un de ses oncles, le père de Jacques, mon ancêtre ? D'ailleurs, tout au long de mes recherches sur les péripéties de cette grande famille de Genet, d'abord à Juigné-sur-Loire, puis à Vauchrétien, et par la suite à Soulaines-sur-Aubance et à Saint-Mélaine-sur-Aubance, suivant les conseils d'Emile Jayer, j'ai retrouvé plusieurs frères prénommés René et Jacques. Et souvent dans les mêmes familles. Coïncidence ? Et beaucoup de documents reliant les deux parties de la même famille.

Où René Genet, le père de mon ancêtre, travaillait-il dans les années 1630, 1640 et 1650 ?

Comme ses aïeuls, René travaillait au château du Plessis comme domestique et vigneron pour le seigneur, à cette époque Jacques de Grugelin. Ce dernier avait épousé, le 26 juin 1627 dans la chapelle même du château du Plessis, Renée de Conquessac, héritière du célèbre Timoléon de Conquessac. Les seigneurs de Conquessac étaient une famille de gouverneurs, une famille de noblesse d'épée, bénéficiant des honneurs de la Cour. Les membres masculins de cette richissime et honorable famille de Conquessac étaient chevaliers, hommes d'armes et militaires, écuyers. Ils étaient réputés pour être les meilleurs maîtres de camp de leur temps. D'ailleurs, les messieurs de Conquessac, militaires de haut rang, avaient en charge la défense de l'Île d'Oléron, de sa citadelle et donc, de La Rochelle. L'immense citadelle d'Oléron était, en fait, la résidence des gouverneurs de l'Île d'Oléron. Timoléon de Conquessac, grand seigneur et gentilhomme de la Chambre du Roy, a été gouverneur de l'Île d'Oléron de 1591 à 1624. Avant lui, son père, Florent de Conquessac dit le capitaine de La Touche, avait été gouverneur et pendant longtemps lieutenant au Château d'Angers. Il participa même à partir de la fin août 1572 aux massacres d'Angers qui ont fait suite à la Saint- Barthélemy. Son grand-père, Guy de Conquessac avait été désigné seigneur du Plessis de Juigné et des Landes de Conquessac en 1551.

Caserne militaire à l'entrée de gauche et maisonnette.
Photo prise par l'auteur.

Revenons à Jacques de Grugelin d'Anjou, sieur de Vaugelé et de la Guittière, fait chevalier, écuyer, capitaine d'une compagnie entretenue pour le service du roi sous le commandement de sieur du Plessis, sieur de Conquessac, de Juigné[7]. Comme gendre de Timoléon de Conquessac, il devint, après la mort de ce dernier, sieur du Plessis en héritant du château et du domaine à Juigné- sur-Loire.

Un petit mot sur l'emplacement du château du Plessis, sis sur le chemin du Haut Plessis. Ce grand manoir de trois étages était appelé aussi *Maison Forte*, parce que les habitants s'y réfugiaient avec leur famille et leurs animaux lors des guerres entre duchés, des guerres de religions et autres conflits. Un mur d'enceinte en pierres de schiste ceint la cour. Des tours d'angle, dont l'une existe encore à gauche de l'entrée, servaient de casernes aux soldats ; elles comportaient, sur deux étages, des meurtrières et des trous de feu par lesquels

6. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire (1615-1678).
7. Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres paroissiaux et d'état civil, Juigné-sur-Loire (1615-1678).

les soldats pouvaient tirer sur l'ennemi. L'espace occupé par l'autre caserne, aujourd'hui disparue, contient maintenant un jardin. Tout au long du mur, sur le dessus, courait une galerie d'où les soldats observaient les alentours. Elle n'existe plus. Le long du mur, à gauche, trois maisonnettes servaient d'abris aux soldats, deux par endroit. Il en existe encore une, d'une seule pièce, d'une grandeur de 3 mètres sur 5 mètres environ, collée au mur de l'enceinte servant de mur du fond, avec un âtre face à la porte d'entrée. Assez de place pour coucher deux soldats, pas plus. Beaucoup trop petite pour abriter une famille. Ce qui indiquerait que six soldats y demeuraient et protégeaient la *Maison Forte* en tout temps. De chaque côté du long manoir, une grange-étable, servant aujourd'hui d'entrepôt et de garage. De l'autre côté du mur, par une entrée percée dans celui-ci, on accédait à la chapelle du château, en pierre de schiste elle aussi, qui se dresse encore fièrement. Toutefois, le domaine du seigneur du Plessis s'étendait bien au-delà des murs de l'enceinte à cette époque. Tout autour, d'immenses champs de vigne étaient cultivés sur la seigneurie. Le Carrefour du Plessis était souvent appelé, selon les documents anciens, « Le Mille Cloux » pour « Le Mille Clos », repris dans le livre *Histoire de Juigné sur Loire*[8], dont Émile Jayer est coauteur avec d'autres membres du CEPAJE (Cercle d'Étude du Patrimoine de Juigné et environs) que j'ai rencontrés.

René Genêt, en plus d'être le plus proche domestique du seigneur de Grugelin, était aussi un vigneron, selon un vieux document des archives des années 1640-1650 :

> *D'après l'AVEU de Messire Jacques de Grugelin, Chevalier, Seigneur de Vaugelé, La Guitière, de La Terre, fiefs et Seigneurie du Plessis de Juigné… — item 5 — Un loppin de vigne scis au clos de La Barre contenant un quartier et demy*[9].

Les Grands Champs où les premiers Genet de Juigné ont cultivé leurs vignes dans les années 1500.
Photo prise par l'auteur.

M. Jayer, dans ses recherches sur la seigneurie du Plessis, a retracé certains noms de vignes qui remonteraient au xve siècle, exploitées par mes ancêtres sur le chemin de La Barre, juste en arrière de la maison familiale, dont les champs s'étendaient jusqu'au château du Plessis. À cette époque, le nom donné aux vignes pouvait être celui du propriétaire, par exemple *Le Mortier Genêt*, selon la forme, *La Hache*, *La Barrière*, ou selon l'endroit, *La Jeune Barre*, *La Vieille Barre*, *Le Clos de La Barre*[10].

À l'automne 2015, j'ai assisté aux vendanges sur Les Grands Champs des Genet et j'ai été invité à une dégustation de vin offerte par monsieur Delaunay, propriétaire actuel.

Où la famille de René Genet vivait-elle à Juigné-sur- Loire ?

Elle demeurait dans la maison du chemin de La Barre, aujourd'hui nommé chemin de la Jeune Barre. Ce chemin, m'a raconté M. Jayer, a été divisé en deux

> *par le duc de Brissac qui, dans les années 1600, ouvrit une nouvelle voie qui reliera Angers et le Sud Loire. Celle-ci empiéta sur les terres de la Seigneurie et coupa le Chemin de La Barre. La Jeune Barre est située à côté du domaine du Plessis, aujourd'hui plus restreint qu'avant, alors que la Vieille Barre, elle, devenue inutile, verra son chemin récupéré*[11].

Cette maison est probablement la seule de l'époque toujours présente le long du chemin de la Jeune Barre depuis plusieurs centaines d'années.

Il y avait, accolée à cette maison, sur le haut de la colline, une barrière ou guérite qui empêchait tout intrus d'entrer dans le village du Plessis, en direction de la commune de Juigné-sur-Loire, quelque trois kilomètres plus loin. La barrière, *barra* en latin médiéval, s'appelait *la barrière d'octroi*; tout voyageur devait verser une obole comme droit d'entrée dans le village. Comme toute maison *barrière* de l'époque, elle est bâtie sur deux étages. Le second étage était percé d'une fenêtre pour voir tout l'horizon et apercevoir les gens venir de loin. En façade de la maison, le long de la route, une ouverture pour lever et descendre la barrière. Sans devoir sortir, sécurité oblige.

Les Genet habitaient cette maison. *C'est sans doute l'origine des Genest dit Labarre*, disent les historiens.

M. Jayer et le président du CEPAJE, M. Joël Rohan, ont étudié les plans cadastraux[12] de cette maison depuis l'époque de René Genêt jusqu'à aujourd'hui pour recenser les noms de tous les propriétaires, et donner la preuve que cette maison était bel et bien celle de Jacques Genest dit Labarre.

8. COLASSEAU, Daniel, collectif. *Histoire de Juigné-sur-Loire*, Angers, Éd. Petit Pavé, 2014, 415 p.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*
11. Courriel d'Émile Jayer, janvier 2015.
12. Cadastres de Juigné-sur-Loire. Documents compulsés par Émile Jayer et Joël Rohan en 2015.

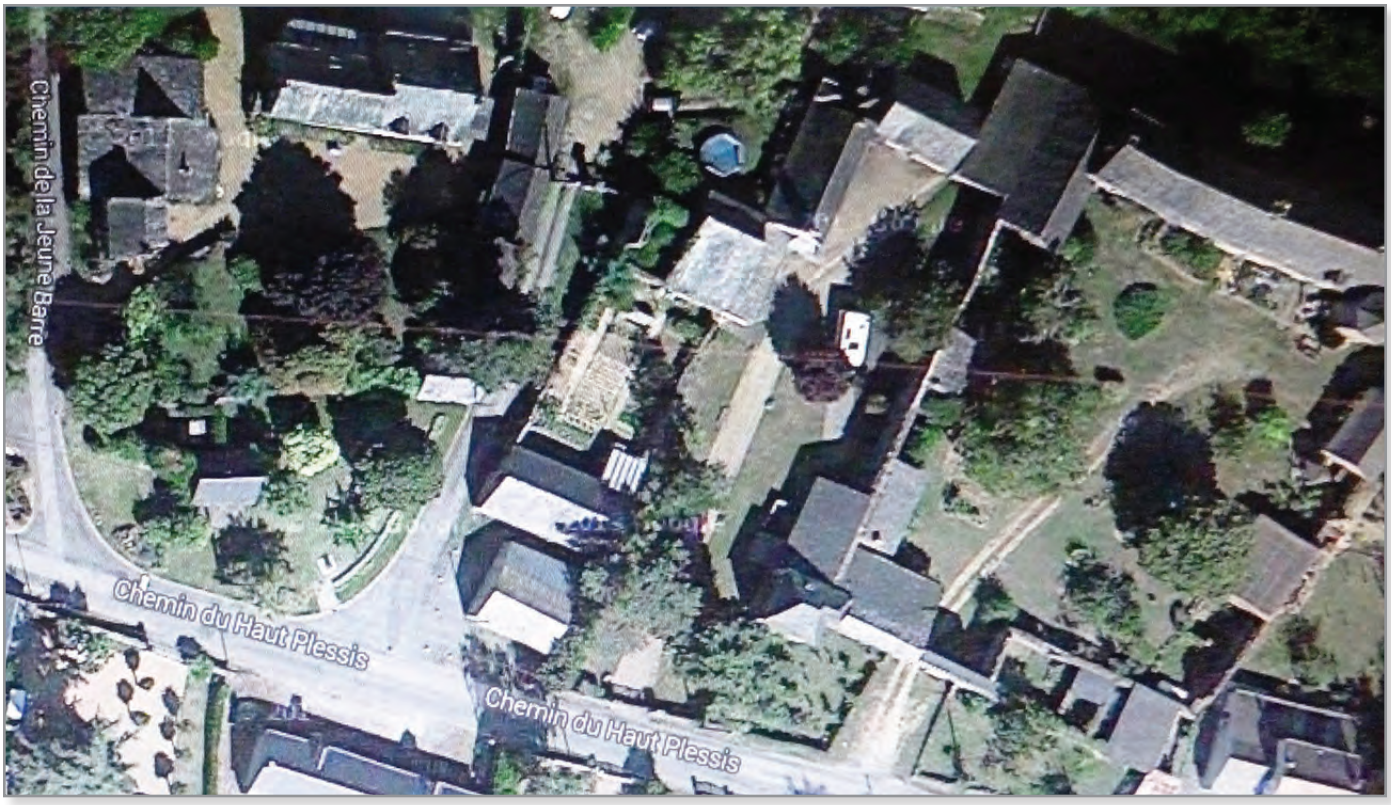

Vue aérienne. Chemin de la Jeune Barre, à gauche complètement, avec la maison de René Genet, partie supérieure. En arrière, dans la cour, le petit manoir des propriétaires actuels. Chemin perpendiculaire au Chemin du Haut Plessis, sur lequel se situe, à droite, l'enceinte du Château du Plessis.

Après le décès de René, en 1659, son épouse, Renée Richard, a continué à habiter cette maison. Puis Mathurine, sa fille, en a été propriétaire après son mariage avec Sébastien Breau, le 9 août 1668. Elle y vivait avec son mari et sa nombreuse famille de dix enfants. Sa mère y est aussi demeurée jusqu'à son décès en 1688. La maison est ensuite passée aux mains de Claude (Claudie) Breau, leur fille, qui s'est mariée avec Jean Vétault. Les Vétault, de père en fils, l'ont possédée jusqu'à Marin René Vétault dit La Barre Grand Nez, maître marchand, meunier et vigneron, selon le cadastre napoléonien de Juigné-sur-Loire de 1809. Il était alors propriétaire du Moulin de Montgilet à 1 kilomètre plus loin. Puis, la seconde épouse de Marin René en a été la propriétaire. Ce fut au tour de ses héritiers en 1837. Au cadastre de 1875, le propriétaire était Eugène Desbois Conin. Au cadastre de 1882, une partie appartient encore à Conin et une grande partie à Genet. Retour d'un Genet ? Enfin, la famille Gareau l'a habitée pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, et depuis 1970, la maison appartient à M. et Mme Bocquet qui vivent dans un beau petit manoir dans la cour arrière qui, au temps de René Genet, était un grand champ de vignes s'étendant jusqu'au château. Ils ont aussi une maison au bord de la Méditerranée.

Cette vieille maison, en pierres de schiste, d'une seule pièce au 1er étage, avec un grand âtre central servant pour les repas comme pour le chauffage, est un vrai monument. Elle serait, selon les propriétaires actuels, la plus vieille maison du village du Plessis. Elle aurait probablement servi de relais pour les gens marchant vers Angers sur le Chemin de Compostelle. On retrouve encore une figure d'ange dans le pignon à côté d'un X (croix) en métal et des os dans les murs de pierre extérieurs, mais on n'y voit aucune coquille Saint-Jacques. Rappelons-nous que cette maison a été bâtie avant la fondation de la Nouvelle-France.

Le Chemin de la Jeune Barre et la maison de René Genet. L'ouverture pour la barrière sur le bas côté. La fenêtre au 2e étage. L'ange dans le pignon, à gauche d'une croix de métal. Le petit manoir dans la cour arrière.
Photo prise par l'auteur.

Intérieur de la vieille maison de René et de sa famille, donc celle de mon ancêtre, Jacques Genest dit Labarre.
Photo prise par Émile Jayer.

C'est dans cette maison du chemin de La Barre que Jacques, mon ancêtre, a vécu son enfance, son adolescence et son jeune âge adulte. Il n'y a plus de doute. Et c'est de là qu'il tient son second patronyme, Labarre. Le premier patronyme provient, comme on le sait, du Genêt, cet arbuste qui fleurit énormément dans cette grande région de la Loire. Il est surtout de couleur jaune, mais il en existe de toutes les couleurs. Cette grande famille Genet (aujourd'hui Genest) aurait reçu ce surnom parce qu'elle cultivait des genêts dont moutons, chèvres et autres animaux domestiques se régalaient lors de la floraison. La famille utilisait les genêts, après séchage, pour fabriquer des balais (d'où l'expression genêt à balais) et des clôtures de basses-cours qu'elle vendait. À moins que le patronyme ait été hérité, selon quelques généalogistes, de l'un des cinq saints nommés Genet (*Genesius* ou *Genistus* en latin) en France. N'oublions pas, d'ailleurs, que Genêt était un prénom dans les premiers siècles, avant de devenir beaucoup plus tard un surnom, un patronyme ou un nom de famille.

Les surnoms qualificatifs étaient de trois ordres. Primo, celui qui mettait en évidence une particularité physique ou morale de la personne, par exemple, Brun, Lebeau, Leblanc. Secundo, le surnom qui mettait à l'avant-plan le nom du métier, comme Boucher, Chevalier, Marchand. Tertio, le surnom qui faisait référence à son milieu d'habitation, comme Dubois, Dupont ou Duval. Et Genet et Labarre. On peut certainement dire que mon ancêtre portait deux surnoms de lieux qui formaient son nom : Jacques Genest (Genêt) dit Labarre.

Dans la deuxième partie de cet article, après cette revue de l'histoire, nous examinerons la famille proprement dite de Jacques : sa fratrie, l'église où il a été baptisé, le cimetière où sa famille a été inhumée, sa vie, son départ de Juigné-sur-Loire et sa grande aventure en Nouvelle-France.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
renelabarre@hotmail.ca

apsule clio-généalogique : 1967 – 2017

L'année 2017 marque le 50e anniversaire de la fondation du *Programme de recherche en démographie historique*, bien connu sous l'abréviation *PRDH*. Instrument essentiel à toute recherche généalogique, la base informatisée de données comptait, en mars 2015, près de 2,4 millions d'actes de baptême, de mariage et de sépulture. Cette base de données regroupe les actes d'états civil jusqu'en 1849, avec la reconstitution des familles jusqu'en 1825. À l'origine, ce fichier avait été conçu à fins de recherche démographique sur le Québec ancien. Évidemment, des chercheurs dans de nombreuses disciplines (histoire, génétique, ethnologie) et les généalogistes ont pris d'assaut cette mine d'informations. La dernière mise à jour date de 2015. Au moment d'écrire ces lignes, une prochaine mise à jour était prévue pour le mois de mai 2017.

www.genealogie.umontreal.ca/fr/le-prdh

fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Hypogamie

Mariage avec un conjoint de statut inférieur.
(Jetté)

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Hypergamie

Mariage avec un conjoint de statut social supérieur.
(Jetté)

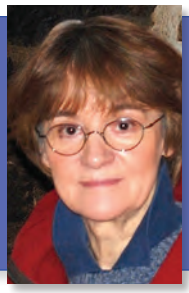

Antoine Desrosiers n'est pas né à Renaison. Pourquoi prétend-on le contraire depuis des générations ?

Nicole Morel-Desrosiers

L'auteure, née au Québec, est diplômée de l'Université de Sherbrooke où elle a obtenu un doctorat en chimie. Très jeune, elle a fait le choix de s'installer en Europe : tout d'abord à Paris comme stagiaire de recherche pendant sa thèse, puis, à Oxford comme chercheuse postdoctorale, et enfin, à Clermont-Ferrand, au centre de la France, où elle a été professeure à l'Université Blaise Pascal jusqu'à sa retraite récente. Elle est maintenant professeure émérite à l'Université Clermont Auvergne. Bien que scientifique, elle s'intéresse depuis longtemps à l'histoire et notamment à celle de la Nouvelle-France. Cherchant à découvrir d'où venaient ses ancêtres, elle est parvenue, avec son conjoint français Jean-Pierre Morel, à retrouver la trace d'Antoine Desrosiers en région lyonnaise.

Résumé

Il suffit d'examiner attentivement l'ensemble des registres d'état civil de Renaison, petite localité du centre de la France, pour constater que le patronyme Desrosiers n'apparaît dans ce bourg qu'à partir de 1646. Le pionnier trifluvien Antoine Desrosiers, qui est arrivé en Nouvelle-France avant 1642, ne peut donc pas y être né. Pourtant, nombreux sont ceux qui affirment le contraire ! Le premier à avoir écrit qu'Antoine était originaire de Renaison fut probablement Jean-Baptiste Ferland dans son Cours d'Histoire du Canada *paru en 1861 ; mais personne ne sait d'où lui venait cette information inexacte puisqu'il n'a pas cité ses sources. Des générations d'historiens et de généalogistes ont ensuite recopié cette affirmation sans chercher à la vérifier. En s'appuyant sur des documents contestables, certains, y compris le Fichier* Origine, *sont même allés plus loin en affirmant qu'Antoine y avait été baptisé le 14 avril 1617. Bien que nous ayons démontré que ceci est totalement erroné, dans un article paru en 2007 dans les* Mémoires *de la Société généalogique canadienne-française, nous constatons que l'erreur continue de se propager, notamment sur Internet. Le processus qui a conduit à la perpétuation de cette erreur, et qui relève d'un mécanisme plus répandu qu'on ne l'imagine en généalogie, est analysé ici en détail.*

Nous sommes tous amenés à nous appuyer sur les travaux de nos prédécesseurs pour étayer nos recherches. Et souvent, nous considérons qu'il est inutile de vérifier ce que nos collègues ont déjà publié, estimant que cela serait une perte de temps et un gaspillage de moyens. Pourtant, il ne suffit pas qu'une proposition ait été énoncée dans un livre ou dans un article pour que cela en fasse une « vérité » ! En effet, de nombreux ouvrages, y compris certains considérés comme des références dans leur domaine, contiennent des inexactitudes. Malheureusement, ces erreurs sont souvent retranscrites telles quelles dans les ouvrages publiés par la suite, répétitions qui finissent par leur conférer une « pseudo-véracité » et par les rendre quasiment indiscutables. L'origine du problème réside souvent dans l'absence de référence aux sources. En effet, certains auteurs, notamment dans les ouvrages anciens, n'indiquent pas d'où proviennent leurs informations. Ces pratiques ont malheureusement induit de nombreuses erreurs, notamment en généalogie, et l'on constate aujourd'hui que les outils modernes de diffusion de l'information, en particulier Internet, aggravent la situation, car ils constituent des vecteurs de perpétuation de ces erreurs redoutablement efficaces.

La recherche des origines françaises d'Antoine Desrosiers (orthographe actuelle), pionnier de la Nouvelle-France qui participa au développement de Trois-Rivières, constitue une illustration intéressante de ce type de problème. Nous verrons en effet qu'une erreur a été propagée par des générations d'historiens et de généalogistes, mais nous constaterons surtout qu'il n'a pas suffi que la question soit clarifiée[1] pour que cesse la perpétuation de ces informations erronées.

1. MOREL-DESROSIERS, Nicole, et Jean-Pierre MOREL. « Les origines françaises d'Antoine Desrosiers, pionnier trifluvien », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 58, nº 4, cahier 254, hiver 2007, p. 327-330.

Le pionnier trifluvien

Avant de nous intéresser à la question des origines d'Antoine Desrosiers, faisons tout d'abord connaissance avec le personnage. En nous appuyant sur les nombreux documents qui ont été collectés en Nouvelle-France (registres paroissiaux, recensements, jugements, greffes des notaires, *Relations* des Jésuites…) et en ayant recours aux ouvrages qui ont référencé ou analysé ces documents en détail, nous pouvons nous faire une idée assez précise des cinquante années vécues par ce pionnier sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Seuls quelques éléments majeurs de sa vie seront mentionnés ici, mais le lecteur pourra trouver plus de détails dans la biographie très documentée[2] que Georges Desrosiers lui a consacrée.

On ne connaît pas la date exacte de l'arrivée d'Antoine Desrosiers en Nouvelle-France, mais il est probable qu'il y débarqua en 1641 puisque sa présence est avérée à la mission jésuite de Sillery en janvier 1642, lors du baptême d'un Amérindien[3]. On le retrouve ensuite à Trois-Rivières en 1645 comme engagé des Jésuites[4]. Une fois son contrat terminé, il y restera comme maître charpentier et agriculteur pendant une vingtaine d'années.

Deux ans après son arrivée à Trois-Rivières, il épousa Anne du Hérisson. Un contrat de mariage sous seing privé fut signé en novembre 1647, mais la date exacte du mariage, qui a été célébré un peu plus tard, n'est pas connue[5]. La mariée était issue d'une famille de hobereaux normands débarqués à Trois-Rivières en 1636[6] : ce groupe comptait Jeanne Lemarchand, veuve de Mathieu Leneuf du Hérisson, ses deux fils, Michel Leneuf du Hérisson et Jacques Leneuf de la Poterie, ainsi que l'une de ses filles, Marie. Michel était accompagné de sa fille Anne, alors âgée de 4 ans (les historiens pensent qu'il peut s'agir d'une fille naturelle ou adoptive[7]). Jacques était accompagné de son épouse Marguerite Legardeur et de leur fille, âgée de 4 ou 5 ans. Leur sœur Marie, célibataire, épousa Jean Godefroy de Lintot, peu de temps après son arrivée à Trois-Rivières. En s'unissant à Anne du Hérisson, Antoine Desrosiers se retrouva ainsi lié aux Leneuf, aux Legardeur et aux Godefroy qui ont marqué de leur puissante empreinte la vie administrative, économique, sociale et judiciaire de la colonie trifluvienne[8].

Antoine et Anne eurent 8 enfants et 72 petits-enfants[9]. Leur descendance est extrêmement nombreuse en Amérique du Nord : des Desrosiers, bien évidemment, mais aussi des Désilets, des Dutremble, des Lafrenière et des Dargis, car nombreux sont ceux qui n'ont conservé comme patronyme que les surnoms adoptés par quatre de leurs fils (Michel, Jean, Antoine et Pierre). Sans compter, bien sûr, tous ceux qui descendent d'Antoine par les femmes. La famille résida à Trois-Rivières jusqu'en 1667. La carte du bourg de Trois-Rivières présentée par Marcel Trudel dans son *Terrier du Saint-Laurent*[10] montre l'endroit exact où Antoine bâtit sa maison. Le lieu est facile à retrouver puisqu'en 1756, Georges de Gannes construisit sur ce même emplacement une magnifique maison aujourd'hui classée immeuble patrimonial[11]. En plus de cette concession dans le bourg, Antoine obtint plusieurs terres agricoles[12] : une en banlieue de Trois-Rivières, sur la rive droite de la rivière Saint-Maurice ; une à la Pointe-du-Lac, à l'entrée du lac Saint-Pierre ; ainsi qu'une autre sur l'île aux Cochons, à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. En 1667, il quitta Trois-Rivières pour aller s'installer avec sa famille dans la nouvelle seigneurie de Champlain, située sur la rive nord du Saint-Laurent, à une trentaine de kilomètres en aval de Trois-Rivières, où on lui concéda

2. DESROSIERS, Georges. *Antoine Desrosiers et Anne du Hérisson en Nouvelle-France 1636-1711*, Laval, ouvrage publié à compte d'auteur, 1995, 135 p. Communication de G. Desrosiers à l'auteure.
3. Programme de recherche en démographie historique (*PRDH*), acte 74092 : Antoine Abakouakich est baptisé le 10 janvier 1642 et Antoine Desrosiers est son parrain. Registre des baptêmes de la mission Saint-Joseph de Sillery 1639-1690, Archives de l'Archidiocèse de Québec.
4. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 569 p.
5. BAnQ Trois-Rivières. Minutier de Séverin Ameau, le 15 août 1691. Déclaration faite par Guillaume Pépin à la requête d'Anne du Hérisson veuve Desrosiers. Guillaume Pépin ayant été témoin du contrat de mariage fait le 24 novembre 1647 entre Anne du Hérisson et Antoine Desrosiers, il lui a été demandé de témoigner devant notaire après le décès d'Antoine afin d'indiquer le contenu du contrat, le document ayant brûlé lors de l'embrasement de la maison de Michel Leneuf. Grâce à cette déclaration, on connaît la date du contrat de mariage, mais on ne connaît pas la date du mariage lui-même puisque le premier registre des mariages à Trois-Rivières, couvrant la période 1634-1654, est manquant à BAnQ Trois-Rivières. Le premier enfant, Marie, étant né le 16 juin 1650, on peut penser que le mariage a eu lieu en 1648 ou 1649.
6. TRUDEL. *Op. cit.*
7. *Ibid.*
8. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III, *La seigneurie des Cent-Associés 1627-1663* : t. 1, *Les évènements*, Montréal, Éditions Fides, 1979, 489 p.; t. 2, *La société*, Montréal, Éditions Fides, 1983, 669 p.
9. DESROSIERS. *Op. cit.*
10. TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 343, 349, 373, 395.
11. DOUVILLE, Raymond. « La maison de Gannes », *Les Cahiers des Dix*, Les Éditions La Liberté, 1956, n° 21, p. 107.
12. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662, op. cit.* ;
TRUDEL. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663, op. cit.* ;
ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des greffes des notaires du régime français*, Québec, Archives de la Province de Québec, vol. II, 1948 ;
Minutier de Séverin Ameau : liste des concessions du 17 mars 1665 par Etienne Pézard de la Touche, p. 76-77.

une terre le long du fleuve[13]. Il y devint procureur fiscal[14], situation improbable dans la France de l'époque pour un homme de sa condition. Il y décéda en août 1691[15].

La Nouvelle-France fut une colonie extrêmement contrôlée par les autorités civiles et religieuses et, fort heureusement, une très grande partie des nombreux documents administratifs rédigés à l'époque est parvenue jusqu'à nous. Il est ainsi possible de suivre la vie du colon Antoine Desrosiers pratiquement au jour le jour. On retrouve sa trace non seulement dans de nombreux actes des registres paroissiaux et dans les trois recensements faits à l'époque[16], mais aussi dans différents jugements[17] et dans les nombreux contrats notariés qu'il passa pour l'achat ou la vente de biens ou encore lors du mariage de ses enfants[18]. Ces documents nous révèlent même que c'est en Nouvelle-France qu'il apprit à lire et à écrire : en effet, sa signature (Anthoine deRosier[19]) apparaît pour la première fois au bas d'un document officiel en juillet 1655[20] alors que dans les documents précédents, il déclarait « ne pas savoir signer » et se contentait d'apposer sa marque. Nous savons aussi, grâce aux Jésuites qui étaient en quelque sorte les chroniqueurs de l'époque, qu'il fut enlevé par les Iroquois en juin 1659, emmené jusqu'au lac Ontario d'où il parvint à échapper à ses ravisseurs et à rejoindre Trois-Rivières par ses propres moyens[21]. On dispose également de l'inventaire de ses biens[22]. Celui-ci fut rédigé après son décès à la requête de son fils Jean qui était en dispute avec sa mère pour l'héritage. Ce document, rédigé en septembre 1691 par le notaire Daniel Normandin et conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Trois-Rivières, est constitué d'une trentaine de feuillets au fil desquels nous découvrons toute la « richesse » d'un homme simple et courageux qui eut l'audace, cinquante ans plus tôt, de traverser l'Atlantique pour une « terra nova » où il allait, à son insu, devenir un personnage historique.

L'émigrant français

Comme nous venons de le voir, la vie d'Antoine Desrosiers en région trifluvienne est connue de manière très précise. Mais que savons-nous de ses origines françaises ? Où et quand est-il né ?

Que disent les ouvrages historiques québécois des origines d'Antoine Desrosiers ?

Dans son *Cours d'histoire du Canada*[23] paru en 1861, Jean-Baptiste Ferland indique qu'Antoine Desrosiers vient de *Renaison, dans le Forez*, sans préciser toutefois la source de cette information ni donner l'année de naissance. Pour situer ces lieux, on notera que, entre 1542 et 1790, la Généralité de Lyon englobait les anciennes provinces du Forez, du Lyonnais et du Beaujolais, avec Lyon à l'est et Roanne au nord-ouest, le bourg de Renaison se trouvant à 12 km à l'ouest de Roanne.

Cyprien Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*[24] publié dix ans plus tard, mentionne qu'Antoine a été *baptisé en 1619* sans toutefois préciser à quel endroit. Il n'indique pas d'où lui vient cette information sur l'année de naissance.

Dans sa *Chronique trifluvienne*[25] de 1879, Benjamin Sulte parle d'Antoine sans évoquer ses origines.

Dans la version anglaise des *Relations des Jésuites*[26], Reuben Gold Thwaites souligne dans une note de bas de page (on remarquera que les origines de notre colon ne sont pas évoquées dans les *Relations* elles-mêmes) qu'Antoine Desrosiers *is a native of Lyons, in 1619*, mais il n'indique pas la source de cette information (on notera que le mot « Lyons » est le terme anglais utilisé pour désigner la ville de Lyon, mais qu'il peut aussi faire référence à la région lyonnaise).

13. TRUDEL. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663, op. cit.* ;
ROY. *Inventaire des greffes des notaires du régime français, op. cit.* ;
LASALLE, Eugénie (Sœur Marguerite-Marie, o.s.u.). *Histoire de la paroisse de Champlain*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1915, t. 1, p. 88-89. Ouvrage généralement attribué, à tort, à Prosper Cloutier, curé de Champlain à l'époque (ce point a été analysé en détail par Georges Desrosiers, *op. cit.*).
14. DESROSIERS. *Op. cit.* ;
LASALLE. *Op. cit.*
15. Acte d'inhumation d'Antoine Desrosiers en date du 9 août 1691. Registre des décès de Champlain.
16. CHARBONNEAU, Hubert, et Jacques LÉGARÉ. *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1980, vol. 6.
17. ROY. *Op. cit.*
18. DESROSIERS. *Op. cit.*
19. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
20. BAnQ Trois-Rivières. Minutier de Séverin Ameau, le 14 juillet 1655. Partage des héritages de Guillaume Isabel.
21. THWAITES, Reuben Gold, ed. *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*, Burroughs Bros Co., Cleveland, 1896-1901 : *Relation* du 27 juin 1659 évoquant l'enlèvement d'Antoine Desrosiers par les Iroquois, vol. 45, p. 98 et *Relation* du 16 juillet 1659 évoquant son retour à Trois-Rivières, vol. 45, p. 104.
22. BAnQ Trois-Rivières. Minutier de Daniel Normandin, le 22 septembre 1691. Inventaire des biens de la communauté d'Anne du Hérisson veuve et d'Antoine Desrosiers de Champlain.
23. FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. *Cours d'histoire du Canada, première partie 1534-1663*, Québec, Augustin Côté, 1861, p. 515.
24. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1871, vol. 1, p. 192.
25. SULTE, Benjamin. *Chronique trifluvienne*, Montréal, Compagnie d'imprimerie canadienne, 1879, p. 51.
26. THWAITES. *Op. cit.*, vol. 36, p. 135, note 47 en bas de page.

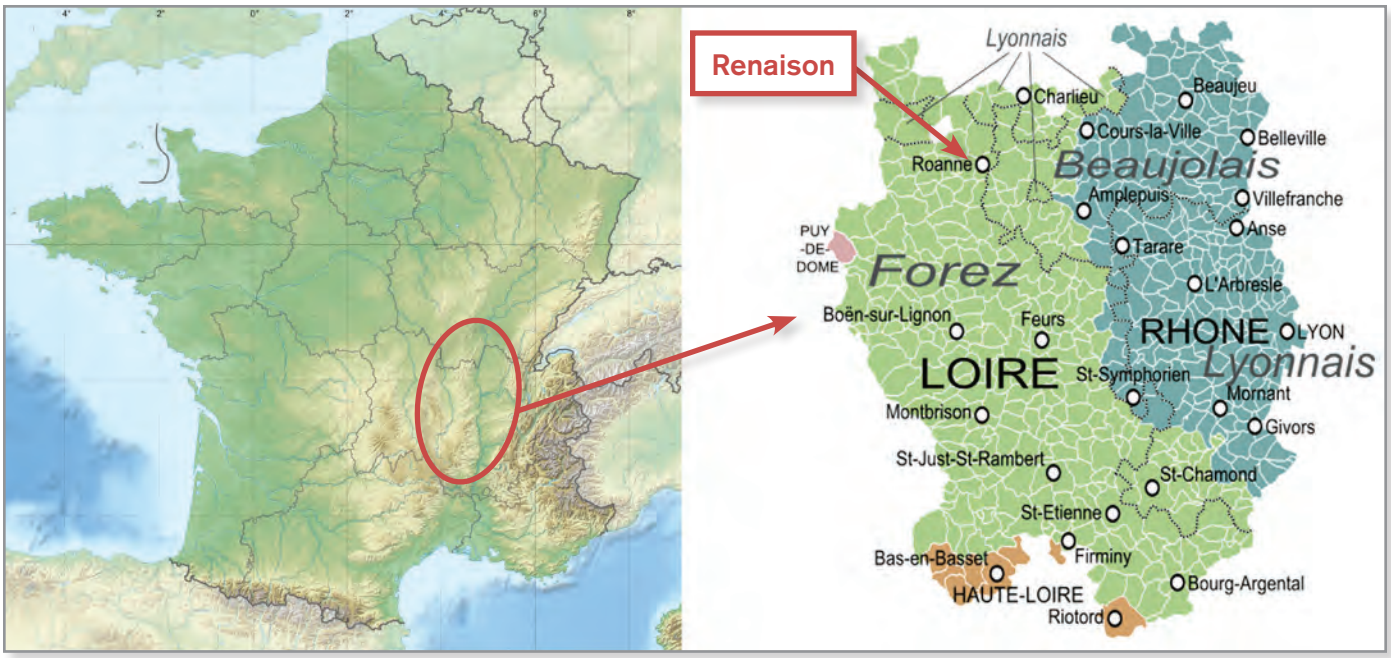

Carte de France : Eric Gaba, via Wikimedia Commons. L'ovale rouge et la flèche sont des ajouts de l'auteure.
Carte de la Généralité de Lyon : Oie blanche, via Wikimedia Commons. Le pointeur vers Renaison est un ajout de l'auteure.

En 1915, Eugénie Lasalle indique dans son *Histoire de la paroisse de Champlain*[27] qu'Antoine Desrosiers est *né en 1619 à Renaison, dans le Forez*. Elle réunit ainsi le lieu de naissance mentionné par Ferland et l'année de naissance indiquée par Tanguay sans préciser, tout comme ses prédécesseurs, dans quels documents ont été recueillies ces informations.

En 1934, Archange Godbout, dans son ouvrage *Les pionniers de la région trifluvienne*[28], indique qu'il *n'est pas absolument fixé sur l'origine de ce colon*, sans toutefois préciser sur quoi se fondent ses doutes. Il ajoute avoir discuté de cette question avec Benjamin Sulte et que celui-ci, dans une correspondance privée, aurait suggéré que le lieu de naissance d'Antoine puisse être Vernaison plutôt que Renaison. Cette hypothèse de Sulte s'avère toutefois sans fondement, car nous avons constaté personnellement qu'il n'y a pas, du moins au XVIIe siècle, de Desrosiers dans les registres de Vernaison, localité située entre Lyon et Saint-Étienne. Manifestement, Godbout et Sulte, pour une raison qu'ils n'ont pas précisée, ne croyaient pas qu'Antoine fût né à Renaison !

En 1963, dans son article sur *l'Apport de l'Auvergne et du Massif central dans le peuplement de la Nouvelle-France*[29], Raymond Douville évoque les origines d'Antoine en précisant que *certains documents aujourd'hui disparus le font naître à Renaison en Forez vers 1620*.

Dans son ouvrage exhaustif de 1973, *La population du Canada en 1663*[30], Marcel Trudel n'indique pas l'origine d'Antoine, mais dans son *Catalogue des immigrants*[31] paru en 1983, il souligne qu'il vient du Lyonnais.

Quant à René Jetté, il reprend tout simplement, dans son *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*[32] paru en 1983, ce qu'écrivait Eugénie Lasalle en 1915, à savoir qu'Antoine Desrosiers est né en 1619 à Renaison. Là encore, aucune référence ne vient étayer cette affirmation.

Lorsque, avec Jean-Pierre Morel, nous avons commencé à nous intéresser à cette question des origines d'Antoine Desrosiers[33], quel crédit pouvions-nous accorder à ces différentes affirmations plus ou moins concordantes ? L'année de naissance ne nous posait pas trop de problèmes puisque les recensements de 1666, 1667 et 1681 permettent d'affirmer qu'Antoine est né en 1619 ou 1620[34], ce qui est en accord avec les indications des différents historiens. En revanche, le lieu

27. LASALLE. *Op. cit.*
28. GODBOUT, Archange. *Les pionniers de la région trifluvienne*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1934, p. 55-56.
29. DOUVILLE, Raymond. « L'apport de l'Auvergne et du Massif central dans le peuplement de la Nouvelle-France », *Les Cahiers des Dix*, Les Editions La Liberté, 1963, n° 33, p. 243-289.
30. TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1663*, Montréal, Éditions Fides, 1973, p. 274.
31. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, *op. cit.*
32. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 348.
33. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
34. CHARBONNEAU. *Op. cit.*

de naissance nous paraissait plus incertain. D'où venait cette indication de Renaison ? Dans quel(s) document(s) les historiens l'avaient-ils vue ? L'acte de mariage d'Antoine contenait peut-être cette information. Malheureusement, le premier registre des mariages à Trois-Rivières dont dispose BanQ commence seulement en 1654 (il devait exister, comme le souligne Archange Godbout, un registre plus ancien, car au moins 25 mariages ont été célébrés avant 1654, mais celui-ci a disparu).

Renaison est en revanche mentionné dans un document « non authentifiable ». Un texte dactylographié a en effet été archivé dans le fonds Godbout[35], sous le titre *Traité de mariage de Antoine Desrosiers et de Anne du Hérisson le 24 novembre 1647*, document dans lequel il est écrit *Antoine Desrosiers, natif du bourg de Renaison au pays de Lyonnais en France*. Ce document qui ne porte aucune indication de provenance s'avère mystérieux : nous savons en effet que l'original du contrat de mariage a brûlé dans la maison de Michel Leneuf du Hérisson[36] ; nous savons également qu'il n'y avait pas de copie puisque Anne a dû, après le décès d'Antoine, faire appel à un témoin, Guillaume Pépin, pour qu'il déclare devant notaire le contenu du contrat afin que la succession puisse être réglée[37]. On notera de plus que Godbout lui-même ne mentionne pas ce document dans son ouvrage de 1934[38]. Qui l'a dactylographié et quand ? À partir de quelle source ? En l'absence d'informations plus précises, on ne peut qu'avoir une extrême réserve à l'égard de ce document.

Que disent les registres français des origines d'Antoine Desrosiers ?

Le long travail d'exploration des registres français que nous avons mené dans les années 1980 et qui a été publié en 2007 dans les *Mémoires* de la SGCF[39] (le temps nous ayant manqué jusque-là pour en faire la synthèse) a permis de jeter un éclairage nouveau sur les origines d'Antoine Desrosiers.

Avant d'examiner ce travail, rappelons que c'est en 1539 que François 1er institua l'état civil français, en exigeant que les curés procèdent à l'enregistrement des baptêmes. L'article 51 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts du 15 août 1539 stipule en effet, comme le rapporte Wikipedia, que

> *sera faict registre en forme de preuve des baptesmes, qui contiendront le temps de l'heure de la nativité, et par l'extraict dud. registre se pourra prouver le temps de majorité ou minorité et fera plaine foy a ceste fin.*

Ainsi, pour l'état civil français du XVIIe siècle, la date de naissance d'un individu correspond à celle de son baptême, sauf mention contraire dans le registre. En conséquence de quoi, nous écrivons indifféremment *né le* ou *baptisé le*.

1) Le pionnier trifluvien n'est pas né à Renaison

Marcel Trudel, à qui nous avions demandé en 1981 pourquoi il ne mentionnait pas Renaison comme lieu de naissance d'Antoine dans son ouvrage de 1973 *La population du Canada*[40], nous répondit qu'aucun des nombreux documents rédigés en Nouvelle-France au XVIIe siècle auxquels il avait pu avoir accès ne lui avait permis d'attester ce lieu. Mais il ajouta qu'il venait tout juste de recevoir de Jean Dargis, un généalogiste de Trois-Rivières, la transcription manuscrite d'un acte du registre des baptêmes de Renaison, effectuée par Ferdinand Desrosiers en 1963, et qu'il serait intéressant de regarder cela de plus près. Dans cette transcription manuscrite, dont Dargis nous donna une photocopie, on lit :

> *le quatorzième avril mil six cent dix-sept a été baptisé Antoine, fils a Antoine Desrosiers et à Sylvie – trou –.*

Cette transcription nous laissa quelque peu perplexe, car, comme nous l'avons souligné dans la section précédente, les trois recensements effectués en Nouvelle-France[41] indiquent que le pionnier trifluvien est né en 1619 ou 1620 et aucun historien n'a jamais évoqué l'année 1617. Est-ce que l'acte consulté par Ferdinand Desrosiers concernait vraiment notre colon ou un autre Antoine Desrosiers ? Afin de répondre à cette question, Jean-Pierre Morel et moi-même décidâmes d'aller explorer l'ensemble des registres de Renaison. Ceci nous permit tout d'abord de vérifier que le mot « trou » écrit par Ferdinand Desrosiers signifiait bel et bien « trou dans le papier » (nous reviendrons sur ce détail, qui est loin d'être anodin, lorsque nous évoquerons les dérives d'Internet). Mais ceci nous permit surtout de constater que cette transcription était erronée[42] : le nom figurant dans l'acte de baptême du 14 avril 1617 n'est pas Desrosiers, mais Denize ou Denise ; de plus, le prénom de la mère n'est pas Sylvie, mais Philippe ou Philippine (le trou dans le papier ne permet pas de conclure sur ce point).

L'examen attentif de l'ensemble des registres de Renaison (baptêmes, mariages, sépultures) nous permit également de constater que le patronyme Desrosiers n'apparaît dans cette commune qu'à partir de 1646[43]. Ce point est capital, car il démontre de manière irréfutable que le pionnier trifluvien

35. DESROSIERS. *Op. cit.* ;
BAnQ Québec. Texte dactylographié archivé sous le titre : Traité de mariage de Antoine Desrosiers et de Anne du Hérisson le 24 novembre 1647, fonds Godbout.
36. GODBOUT. *Op. cit.*
37. BAnQ Trois-Rivières. Minutier de Séverin Ameau, le 15 août 1691.
38. GODBOUT. *Op. cit.*
39. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
40. TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1663*, *op. cit.*
41. CHARBONNEAU. *Op. cit.*
42. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
43. *Ibid.*

Antoine Desrosiers, qui est arrivé en Nouvelle-France avant 1642, n'est pas né à Renaison.

La mairie de Renaison, que nous avons alors informée de notre découverte, nous a par la suite fait connaître des Québécois qui recherchaient l'acte de naissance d'Antoine. C'est ainsi que nous avons été mis en relation avec Georges Desrosiers, un généalogiste de Montréal, qui a ultérieurement mandaté un paléographe pour examiner l'acte de naissance de 1617. Cet expert a confirmé[44] notre constat, à savoir que l'acte consulté par Ferdinand Desrosiers concerne la naissance d'un Denise et non pas d'un Desrosiers.

Il est donc clair qu'Antoine Desrosiers n'est pas né à Renaison. En revanche, il est vraisemblable qu'il vienne de la région lyonnaise. Antoine est en effet venu en Nouvelle-France au service des Jésuites. Or, il se trouve que quatre des Pères présents à Sillery et à Trois-Rivières en même temps que lui venaient du Lyonnais[45] : Ennemond Massé, mort à Sillery en 1642 (Antoine est arrivé à Sillery en 1641) ; François et son frère Joseph-Imbert Dupéron, ce dernier ayant officié à Sillery de 1640 à 1642, exactement au moment où Antoine y était, puis à Trois-Rivières de 1643 à 1648 et de 1650 à 1653 (Antoine est probablement venu à Trois-Rivières avec lui) ; Claude Allouëz, Supérieur des Jésuites à Trois-Rivières de 1660 à 1663 (Antoine a vécu à Trois-Rivières jusqu'en 1667).

2) Le berceau des Desrosiers se trouve à Noailly

Certes, Renaison n'est pas le lieu de naissance d'Antoine, mais ce nom n'a pas pu être indiqué par hasard dans l'ouvrage de Ferland[46]. Cela ne s'invente pas. Il est possible qu'Antoine ait résidé à Renaison avant son départ pour la Nouvelle-France et qu'une fois là-bas, il ait dit « venir » de Renaison, la tradition orale faisant ensuite son œuvre. Ceci nous a amené à penser qu'Antoine pouvait être né dans une commune voisine. Il nous a donc semblé intéressant d'entreprendre l'examen des registres d'état civil de la première moitié du XVIIe siècle dans les communes proches de Renaison. Cette tâche ardue fut peu fructueuse, avec seulement quelques actes relatifs à des Desrosiers par-ci par-là, jusqu'à ce que nous découvrions[47] le « berceau des Desrosiers ». Celui-ci se trouve à Noailly, petit bourg situé à douze kilomètres au nord-est de Renaison.

Les registres de Noailly renferment une quantité impressionnante d'actes relatifs à des Desrosiers. Le nom, parfois affecté d'un surnom, y apparaît sous différentes variantes : Desrosiers, deRosier, Derozier, Deronzier, Debonzier, Debouzy, Rosier, Ronzier, Rouzier… Nous n'avons vu cela nulle part ailleurs ! Nous avons pu estimer qu'environ dix foyers portaient ce patronyme entre 1580 et 1600. Le premier registre des baptêmes de cette paroisse couvre la période 1585-1627 et on y dénombre au moins 70 naissances de Desrosiers ! Malheureusement, les actes sont extrêmement succincts et il s'avère très difficile d'établir les filiations, les noms des mères n'étant pas précisés et de nombreux pères ayant le même prénom (37 de ces 70 enfants ont un père prénommé Claude !).

Parmi les enfants Desrosiers nés à Noailly entre 1615 et 1625, trois seulement ont été prénommés « Anthoine » : un fils de Jean Deronzier dit Grollier, né le 30 août 1620, un fils de Blaize Ronzier, né le 15 avril 1621, et un fils de Pierre Debouzy, né le 22 février 1622. Ce dernier a tout de suite été éliminé de notre investigation puisqu'il se marie à Noailly en 1646 et ne peut donc pas correspondre au pionnier trifluvien. Les deux autres en revanche sont des candidats potentiels puisqu'on ne retrouve plus leur trace dans les registres ultérieurs de Noailly, ni dans ceux des communes avoisinantes. Même si l'on ne peut pas totalement écarter le second, le premier semble cependant mieux correspondre à ce que l'on connaît du pionnier trifluvien, les recensements réalisés en Nouvelle-France montrant en effet qu'Antoine est né en 1619 ou 1620[48]. Le fait que l'un des fils d'Antoine ait été prénommé Jean (aucun n'a été prénommé Blaise) apporte un argument supplémentaire en faveur du premier, car la transmission des prénoms était courante à cette époque (un autre des fils d'Antoine a d'ailleurs été prénommé Michel, comme son grand-père maternel).

Les registres nous ont aussi révélé un lien intéressant avec Renaison. En effet, nous avons constaté que plusieurs jeunes de la génération d'Antoine avaient quitté Noailly à partir de 1630 pour aller dans les communes voisines, Noailly étant très pauvre à cette époque (nous y avons trouvé un acte de sépulture d'une Claudine Desrosiers morte « pauvre mendiante »). Or, nous avons retrouvé l'un de ces jeunes à Renaison[49] : il s'agit de Gilbert Rosier (dont le patronyme est tantôt orthographié Rosier, Desrozier ou Rozier) qui se marie à Renaison en 1646 (comme il a été souligné dans la section précédente, cet acte de 1646 est le premier acte relatif à un Desrosiers dans tous les registres de Renaison). Il ne peut y avoir aucune ambiguïté sur l'origine du marié puisque le mariage de Gilbert à Renaison est également signalé dans les registres de Noailly !

Nous avons pu raisonnablement conclure de tout cela que le pionnier trifluvien Antoine Desrosiers est né le 30 août 1620 à Noailly et qu'il est le fils de Jean Deronzier dit Grollier, sans qu'il soit toutefois possible de le prouver de manière irréfutable puisqu'aucun document en Nouvelle-France ne mentionne sa filiation. Les données recueillies nous ont également amené à considérer comme plausible le scénario selon lequel le jeune Antoine aurait quitté Noailly avec son cousin Gilbert pour aller

44. DESROSIERS. *Op. cit.*
45. TRUDEL. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, *op. cit.*
46. FERLAND. *Op. cit.*
47. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
48. CHARBONNEAU. *Op. cit.*
49. Registres d'État civil de Renaison : mariage entre Gilbert Rosier et Anne Avignon le 10 août 1646 (mention de cet acte dans le registre des mariages de Noailly). Il est intéressant de noter les variations dans l'écriture du patronyme de Gilbert dans les actes enregistrés à Renaison par la suite, notamment lors du baptême de ses enfants : Rosier en 1648, Desrozier en 1651, du Rozier en 1652, Desrozier en 1653.

travailler à Renaison. Gilbert aurait ensuite choisi de s'installer là-bas définitivement et d'y fonder une famille alors qu'Antoine aurait préféré suivre l'appel des Jésuites pour le Nouveau Monde (les Jésuites étaient très actifs dans la région à cette époque car Henri IV les avait autorisés, en 1607, à ouvrir un collège à Roanne[50], ville située à seulement 12 km de Renaison). Puis, une fois en Nouvelle-France, il est tout à fait possible qu'Antoine ait dit qu'il venait de Renaison car ce bourg était plus important que Noailly. La tradition orale pourrait ainsi être à l'origine de cette indication dans les ouvrages du XIXe siècle.

Les résultats de notre découverte ont été publiés en 2007[51], puis ont été pris en compte dans le Fichier *Origine* dont nous voyons ici la version corrigée de 2010[52].

Fichier Origine (www.fichierorigine.com)

DESROSIERS / DERONZIER, Antoine	241275
Statut	Marié
Date de baptême	30-08-1620
Lieu d'origine	Noailly (St-Pierre) (Loire) 42157
Parents	Jean DERONZIER et ...
Première mention au pays	1641
Occupation à l'arrivée	Engagé des Jésuites
Date de mariage	24-11-1647
Lieu du mariage	Trois-Rivières (contrat Boujonnier)
Conjoint	Anne Leneuf du Hérisson
Décès ou inhumation	Champlain, 08-08-1691
Remarques	Acte incertain et non filiatif en raison de l'absence du nom de ses parents en Nouvelle-France. Le contrat de mariage du pionnier est cité dans un acte du 15-08-1691 greffe Séverin Ameau, à Trois-Rivières. L'acte de baptême, daté du 14-04-1617 à Renaison (Loire), est celui d'Antoine DENISE (Antoine & Philippe ...).
Identification	DGFQ, p. 348
Chercheur(s)	Nicole Morel-Desrosiers, Jean-Pierre Morel
Référence	MSGFC, vol. 58, no 4, p. 327-330
Copie d'acte	AD-42 numérisé
Date de modification	2010-10-08

Le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal a également pris en compte nos travaux : la fiche du pionnier Antoine Desrosiers, affichée par le *PRDH*, précise en effet qu'il est né à Noailly[53]. Cependant, à notre grand étonnement, la fiche indique *vers 1619*. Or, cette date n'est pas compatible avec Noailly car, comme nous l'avons démontré[54], aucun Antoine Desrosiers n'a été baptisé dans cette paroisse en 1619. La mention vers 1620 serait mieux adaptée !

Et aujourd'hui, que dit Internet des origines d'Antoine Desrosiers ?

Ayant à donner une conférence[55] sur les origines d'Antoine Desrosiers dans le cadre du XXIIIe Congrès National de la Fédération Française de Généalogie qui s'est tenu à Poitiers en 2015, il nous sembla intéressant d'examiner au préalable de quelle façon cette question était abordée sur Internet afin de pouvoir en faire état lors de notre présentation orale. En effet, nombreux sont les généalogistes qui privilégient aujourd'hui cette source d'information. Le constat fut accablant et, comme nous allons le voir dans ce qui suit, la situation ne s'est malheureusement pas améliorée depuis.

Tout comme nous l'avions fait en juillet 2015, nous avons lancé une recherche sur Google-France le 25 novembre 2016 en tapant tout simplement « Antoine Desrosiers ». La liste des huit premiers sites affichés par le moteur de recherche est donnée ci-dessous (comme la plupart des internautes, nous nous sommes limités à la première page affichée par Google). Ce sont les mêmes sites qu'en juillet 2015, sauf le premier, avec cependant quelques inversions qui n'ont rien d'étonnant, l'ordre d'apparition de ce type de sites pouvant fluctuer rapidement.

- Antoine Desrosiers, II (1617-1691) — Genealogy — Geni
  https://www.geni.com/people/Antoine-Desrosiers-II/6000000001772340219.
  Consulté en novembre 2016 et mai 2017.
- HISTOIRE DE LA GÉNÉRATION
  Antoine Desrosiers a probablement…
  http://pages.infinit.net/cloutijr/Desilets_1f.pdf.
  Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
- Généalogie Antoine Desrosiers
  http://nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Antoine_Desrosiers&pid=11119&lng=fr.
  Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
- Antoine Desrosiers (1620-1691) | WikiTree : The FREE Family Tree
  https://www.wikitree.com/wiki/Desrosiers-17.
  Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
- Antoine Desrosiers
  www.ag49.com/Goulet_Paul_Fiches_Web/ps06_179.htm.
  Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
- Antoine Desrosiers By Thomas J — 100 Megs Free
  www.100megsfree2.com/jjscherr/jacques/

50. ÉTUDES FOREZIENNES. Vol. VII, *Aspects de la vie religieuse en Forez*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1975, 184 p.
51. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
52. Fichier *Origine*, acte 241275, www.fichierorigine.com. Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
53. Programme de recherche en démographie historique (*PRDH-IGD*), fiche du pionnier Antoine Desrosiers, www.genealogie.umontreal.ca. Consulté en mai 2017.
54. MOREL-DESROSIERS. *Op. cit.*
55. MOREL-DESROSIERS, Nicole. « Les origines d'Antoine Desrosiers, pionnier de la Nouvelle-France : perpétuation d'une erreur généalogique », *Actes* du XXIIIe Congrès National de la Fédération Française de Généalogie, Poitiers, Cercle généalogique poitevin, 2015, p. 178-183.

NosAncestresDR.htm
Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.

- L'ancêtre Antoine Desrosiers
http://cafe.rapidus.net/gildesro/pages/antoine%20desrosiers.htm.
Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.
- Antoine DESROSIERS d. 8 août 1691 : Zone Cousinage
www.zonecousinage.com/getperson.php?personID=I2858&tree=entier.
Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.

Le même résultat, à quelques inversions près, a été obtenu lors d'une ultime vérification, peu de temps avant la parution du présent article en 2017. À cette liste, on ajoutera le site suivant qui apparaissait sur la première page du moteur de recherche en 2015 et qui est encore accessible :

- Antoine De Renaison desRosiers (1617-1691) — Familypedia — Wikia
http://familypedia.wikia.com/wiki/Antoine_De_Renaison_desRosiers_(1617-1691).
Consulté en juillet 2015, novembre 2016 et mai 2017.

Que nous apprennent ces différents sites sur l'origine d'Antoine Desrosiers ?

Examinons tout d'abord les cinq sites francophones. Leur contenu n'a pas changé depuis 2015.

Le site *pages.infinit.net* fournit tout simplement un fichier PDF relatant l'histoire des Désilets (qui descendent du fils aîné d'Antoine). On y indique qu'*Antoine Desrosiers a probablement été baptisé à Renaison au Forez (Loire), France, vers 1619*, reprenant ainsi ce que disait Eugénie Lasalle, mais sans la citer !

Le site *age49.com*, qui n'a pas été actualisé depuis 2008, fournit une fiche rédigée par Paul Goulet. Il y est indiqué, sur la base du Fichier *Origine* de 2007 qui accrédite alors la transcription de Ferdinand Desrosiers, qu'Antoine est né le *14 avr 1617 à Renaison, Ste-Madeleine, ar. Roanne, Forez (Loire)*.

Le site *nosorigines.qc.ca* dresse une fiche dans laquelle il est écrit, là aussi, qu'Antoine est né le *14 avril 1617 à Renaison, région de La Loire*. Il a toutefois été ajouté, plus loin dans la page, que *l'acte du 14-04-1617 cité par Ferdinand Desrosiers serait celui d'un certain Antoine Denise*, ceci sur la base du Fichier *Origine* actualisé. Pourquoi alors indiquer Renaison de manière aussi affirmative dans la fiche ? Comment l'internaute peut-il s'y retrouver ?

Le site *cafe.rapidus.net*, qui n'a pas été réactualisé depuis 2005, affiche des informations qui proviennent du site Web de Robert Rochon, sur la base de l'ouvrage de Georges Desrosiers. Il rejette Renaison comme lieu de naissance d'Antoine en indiquant que l'acte de baptême du 14 avril 1617 concerne un Denise et non pas un Desrosiers.

Le site *zonecousinage.com* place au même niveau les deux propositions suivantes concernant Antoine :

> *Peut-être baptisé le 30 août 1620 à Noailly (actuel département français de la Loire) ; il serait alors le fils de Jean Deronzier, le nom de la mère étant inconnu.*

ou

> *Peut-être baptisé le 14 avril 1617 à Renaison (actuel département français de la Loire) ; il serait alors le fils d'Antoine Desrosiers et de Sylvie.*

À l'internaute de choisir ! Le site souligne d'autre part qu'Antoine est le « principal ancêtre » de Céline Dion (que signifie principal ?) et l'un des ancêtres de Madonna…

Regardons maintenant les quatre sites anglophones ; sauf pour *wikitree* et *geni*, les contenus n'ont pas changé depuis 2015.

Commençons par *100megsfree2.com* qui semble être le site sur lequel les autres s'appuient. Il correspond en fait à la biographie d'Antoine Desrosiers rédigée par Thomas J. Laforest. On y lit :

> *One American descendant, who has done extensive research on the family, claims that Antoine was born on 14 April 1617 at Forez, the son of Antoine and Sophie Trou. Others claim that he was originally from Renaison, a town in the Department of the Loire, District of Roanne, Province of Auvergne. Both Forez and Renaison are nearby Lyon.*

La proposition selon laquelle Antoine serait né à Forez est pour le moins surprenante puisque Forez n'a jamais été une paroisse, ni une commune ! Autre surprise : la Sylvie de Ferdinand Desrosiers (celui-ci avait confondu Philippe avec Sylvie) se prénomme maintenant Sophie et le « trou » dans le papier est devenu le patronyme de la dame ! Cela pourrait faire sourire si l'on ne constatait, avec effarement, que « Sophie Trou », personnage totalement fictif, apparaît dans un très grand nombre de sites anglophones et francophones !

En 2016, le site *geni.com* indiquait comme date et lieu de naissance d'Antoine : *April 14 1617 ; Renaison, Loire, Rhone-Alpes*. Il précisait également : *son of Antoine Desrosiers and Sophie/Sylvie Trou*. L'utilisation de deux prénoms pour la mère lui permettait d'être en accord à la fois avec la biographie de Thomas J. Laforet (Sophie) et avec la transcription de Ferdinand Desrosiers (Sylvie) ! En 2017, le contenu de la fiche a été modifié. Le lieu de naissance est maintenant indiqué comme étant *Noailles, Roanne, ou, Renaison, Loire, Auvergne-Rhône-Alpes* (à l'internaute de choisir !) ; et la filiation est devenue : *son of Jean Deronzier, Sr. and Sophie/Sylvie Trou*. Manifestement, les auteurs de ce site ont eu connaissance de nos travaux et ont choisi d'en récupérer quelques éléments, auxquels ils ont ensuite apporté leur petite touche ! Ainsi, le lieu de naissance, Noailly, est devenu Noailles (!), auquel ils ont ajouté Roanne et Renaison afin de ne rien rater ! Quant au nom du père, Deronzier, ils l'ont affublé d'un Sr (pour senior ?). En même temps, ils ont conservé la date du 14 avril 1617, associée à la transcription erronée du registre de Renaison, ainsi que le nom « fictif » de la mère, Sophie/Sylvie Trou. Tout cela est consternant !

Le site *familypedia.wikia.com* est extraordinaire ! Antoine y est désigné sous le nom fabuleux *Antoine De Renaison des-Rosiers* (!!!). Selon ce site, celui-ci serait né à *Renaison en 1619* (comme l'affirmait Eugénie Lasalle qui n'est toutefois pas citée) et aurait la filiation suivante : *Antoine desRosiers (c1591-) and Sophie Trou (1595-)*. On y retrouve ainsi la « Sophie Trou » du site de Thomas J. Laforet, ce qui est toutefois incompatible avec 1619 : en effet, cette Sophie-Sylvie-Philippe — trou dans le papier — n'apparaît que dans l'acte de 1617 transcrit par Ferdinand Desrosiers ! Tout est mélangé d'une manière invraisemblable. Pire encore, ce site va jusqu'à indiquer une date de naissance (1595) pour Sophie Trou, alors que ce nom est totalement fictif !!! L'ensemble est hallucinant !

Dans sa version de 2015, le site *wikitree.com* indiquait qu'Antoine est né le *April 14, 1617 in Renaison, region de La Loire*, et qu'il est le fils d'*Antoine (Deronzier) Desrosiers and Phillis Desrosiers* (le prénom Philippe était curieusement anglicisé en Phillis !). Cette version a depuis été modifiée, mais ceci n'a pas clarifié les choses. Bien au contraire ! Les auteurs de ces corrections, qui ont manifestement eu connaissance de nos travaux, ont choisi de ne prendre en compte qu'une partie de nos résultats et de les arranger à leur manière, ce qui leur permet de maintenir certaines de leurs anciennes affirmations et de rester partiellement en accord avec Thomas J. Laforest et sa biographie d'Antoine, à laquelle ils se réfèrent. Voici ce qui est maintenant affiché :

> *« Antoine Desrosiers aka* [also known as] *Deronzier dit Grollier »*
>
> *Born before 1620 in Bourg de Renaison pays de Lyonnais en France*
>
> *Son of (father unknown) and (mother unknown)*

Ils utilisent ainsi le patronyme que nous avons découvert à Noailly (Deronzier dit Grollier), tout en continuant d'affirmer qu'Antoine est né à Renaison ! Pour la date de naissance, ils se contentent d'indiquer *avant 1620* afin d'éviter de contredire leur version précédente ! Ils complètent ceci en ajoutant, dans leur section « Biography » :

> *« Baptism 30 August 1620 (Age : 3) » The act of baptism in 1620, which could be one of the pioneer, was discovered by Nicole Morel-Desrosiers and Jean-Pierre Morel in 2007.*

On rappellera que cette date de baptême est celle que nous avons trouvée à Noailly et non pas à Renaison. Or, curieusement, les auteurs de ce site n'évoquent jamais Noailly ! Quant à la mention selon laquelle Antoine aurait été baptisé à l'âge de 3 ans, elle ne figure dans aucun registre ! Ceux qui ont inventé cette histoire l'ont fait dans le but manifeste de conserver l'année 1617 comme année de naissance d'Antoine ! Pour couronner le tout, ils citent nos noms comme découvreurs de l'acte de baptême mais omettent de préciser que nous n'avons jamais dit que l'enfant baptisé avait 3 ans ! Un tel mélange de vraies et fausses informations est ahurissant !!!

L'exploration de ces neuf sites conduit à un constat accablant : Internet n'offre, pour ce qui concerne les origines d'Antoine Desrosiers, qu'un dédale d'informations inexactes, confuses, voire totalement absurdes. Et bien que nous ayons démontré[56] qu'Antoine ne peut pas être né à Renaison puisque le patronyme Desrosiers n'apparaît dans ce bourg qu'à partir de 1646, on s'aperçoit que nombreux sont ceux qui prétendent encore le contraire !

Il faudra sûrement très longtemps pour que cesse la perpétuation de cette erreur généalogique. Erreur qui s'est produite parce que Jean-Baptiste Ferland, qui a été le premier à affirmer qu'Antoine Desrosiers venait de Renaison, n'a pas cité ses sources. Elle s'est perpétuée parce que de nombreux auteurs se sont ensuite contentés de « recopier » cette affirmation sans la vérifier. Pourtant, des spécialistes comme Godbout, Sulte et Trudel avaient émis des doutes ! La répétition de cette affirmation dans les ouvrages successifs lui a conféré une « pseudo-véracité ». La transcription de 1963 du registre des baptêmes de Renaison, faite par Ferdinand Desrosiers, a été acceptée d'emblée par la communauté, sans plus de vérification, car elle « confortait la pseudo-vérité » et « l'étoffait » en fournissant une date précise de naissance et une filiation. Pourtant cette date n'était pas en accord avec celles découlant des recensements faits en Nouvelle-France. Malgré cela, le Fichier *Origine* a accrédité la transcription de 1963 pendant de nombreuses années et celle-ci s'est répandue comme une traînée de poudre. La fiche d'Antoine Desrosiers a finalement été corrigée, sur la base de nos travaux, mais l'on constate que l'erreur continue de se propager, notamment sur Internet.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : **nicole.morel895@orange.fr**.

56. MOREL-DESROSIERS. « Les origines françaises d'Antoine Desrosiers, pionnier trifluvien », *op. cit.*

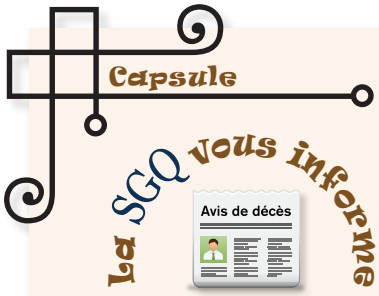

Base de données : Avis de décès

Les avis de décès sont une mine d'informations précieuses pour les généalogistes. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie consciente de l'importance de ces données met gracieusement à la disposition des chercheurs la base de données intitulée : Avis de décès. Publiée depuis 1997 et alimentée quotidiennement à partir des grands quotidiens, elle donne accès à plus de 825 000 fiches, à l'adresse suivante : **http://federationgenealogie.qc.ca/base-de-donnees/avis-de-deces/**

Nouveaux membres

du 8 mai au 4 août 2017

7636	LÉVESQUE	Josée	Québec
7638	DUMONT	Lise	Québec
7640	DESMARAIS	Louis	Orléans, ON
7641	DELISLE	Cassandra	Québec
7642	BOISSEAU	Jacques	Baie-Comeau
7643	DUPUIS	Daniel	Lévis
7644	LAROCHELLE	Danyelle	Sainte-Marie
7645	COUILLARD	Gaétan	Lorraine
7646	DUGAL	Yves Paul	Laval
7647	DIONNE	Jean-Claude	Longueuil
7648	ROCHEFORT	Alain	Chambly
7649	PRATTE	Christiane	Otterburn Park
7650	ROSE	Daniel	Longueuil
7651	LACHAPELLE	Alain	Montréal-Nord
7652	FORTIN	Sylvie	Montréal
7653	GUIMONT	Jacques	Québec
7654	VINCENT	Yves	Thetford Mines
7655	COUILLARD-DESPRÉS	Stéphane	Québec
7656	GENDREAU-HÉTU	Jean-Pierre	Québec
7658	BLANC	Yves	Sainte-Mélanie
7659	PATOINE	Louise	Sainte-Mélanie
7660	THERRIAULT	Nicole	Terrebonne
7661	LAPIERRE	Francine	Saint-Romain
7662	O'BRIEN	Gary	Gatineau
7663	BERGERON	Michèle	Îles-des-Sœurs, Verdun
7664	VILLENEUVE	Jean	Québec
7665	MILLIARD	Murielle	Laval

Nos membres publient

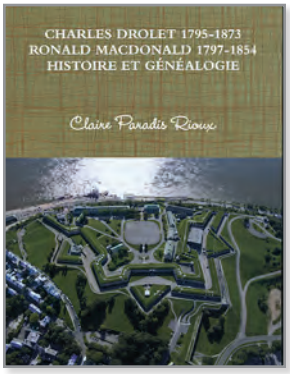

PARADIS RIOUX, Claire. *Charles Drolet 1795-1873 — Ronald MacDonald 1797-1854 — Histoire et généalogie*, Saint-Hubert, [s. n.], 2017, 404 p.

Parcourez des histoires vraies et fascinantes. Charles Drolet, avocat, député et patriote de Québec, est l'instigateur de la seule évasion de la Citadelle. Ronald MacDonald, rédacteur de journaux à Québec, ouvre en 1831 la première école pour sourds-muets, au Bas-Canada. Leurs enfants, Charles Papineau Drolet et Flora MacDonald, cèlent par leur union les patronymes de ces deux hommes. Lisez une correspondance étonnante, et vivez des revirements inattendus. Dans les généalogies ascendante et descendante de ces deux familles se greffent les Ruelland, Sylvain, Hill, Bourgeois et bien d'autres. Par un retour au XIIe siècle, apprenez l'origine du clan MacDonald.

En vente au coût de 35 $, plus les frais de poste.

Pour une livraison par l'imprimeur, et un paiement par carte de crédit, carte de débit ou PayPal, visitez le site **www.lulu.com/spotlight/histo49**.

Pour commander auprès de l'auteure et payer par chèque, communiquez par courriel à **rclaire@sympatico.ca** ou par téléphone au 450 443-6768.

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Homonymie

Identité de la désignation de personnes différentes. (Jetté)

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Neveu à la mode de Bretagne

Fils du cousin germain ou de la cousine germaine. (Jetté)

Maisonneuve, Jeanne Mance et les Montréalistes à Québec

Romain Belleau (5865)

L'auteur est né à L'Ancienne-Lorette (Québec). Après l'obtention d'une licence en lettres à l'Université Laval, il enseigne quelques années, puis s'installe en France où il vit depuis plus de 40 ans. Il consacre son temps à des recherches généalogiques, en particulier sur les migrants partis pour la Nouvelle-France. Il a obtenu en 2011 le prix Jean-Gabriel Gigot des *Cahiers haut-marnais* pour une recherche publiée en 2013, *L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise (1608-1763)*. Il a fait paraître des articles dans diverses revues généalogiques, en France comme au Québec. Il laisse provisoirement la chronique Lieux de souche dans L'Ancêtre pour un article consacré au séjour de Maisonneuve, de Jeanne Mance et des premiers Montréalistes à Québec en 1641-1642. Un ouvrage, coécrit avec Jean-Paul Pizelle intitulé *Jeanne Mance. De Langres à Montréal. Une femme bâtisseuse*, est paru en mars dernier à Chaumont (Haute-Marne) chez l'éditeur Le Pythagore.

Jeanne Mance pose sans doute le pied pour la première fois sur le sol de la Nouvelle-France à Tadoussac vers la fin juillet 1641. Les bas-fonds du Saint-Laurent, encore méconnus, ne permettent pas aux bateaux venant de France de se rendre jusqu'à Québec. Tadoussac n'est à ce moment qu'un comptoir ou campement. Henri Béchard écrit :

> *Inaugurée, plutôt que fondée, en 1641, la mission de Tadoussac reçut en 1641 et 1642 la visite, sans plus, du missionnaire. Point de chapelle, point de maison, mais en 1643 « une pauvre masure bâtie à la hâte par les Français qui font décharge des navires à Tadoussac, et qui, à faute d'autre lieu sert de chapelle »* (*Relations des Jésuites, 1643*)[1].

Jeanne Mance et le groupe de Montréalistes (nom donné aux premiers pionniers de la ville) qui l'accompagne arrivent à Québec le 8 août d'après Marie-Claire Daveluy[2]. On y attend le bateau amenant Maisonneuve et les derniers ouvriers. Mais d'abord on se remet de la traversée ; l'auteur de la *Relation* de 1641 écrit que Jeanne Mance *qui n'avoit pas pour deux doubles de vie en France, à ce qu'on dit, en a perdu plus de la moitié dans le Vaisseau, tant elle a souffert*[3].

En fait, trois navires font partie de l'expédition. L'un est parti de Dieppe : on ne connaît pas son nom. Le *René* et le *Gaston* ont quitté La Rochelle le 9 mai : Jeanne Mance se trouve sur l'un d'eux avec une douzaine d'engagés, le père Jacques de la Place et le frère Ambroise Brouet, jésuites ; Maisonneuve est sur l'autre avec 25 hommes. C'est le bateau de Dieppe qui arrive le premier. Les hommes envoyés pour fonder l'établissement de Montréal sont, dit-on, déjà à l'œuvre quand arrive Jeanne Mance, la Langroise, occupés, écrit Dollier de Casson, *à bâtir un entrepôt sur le bord de l'eau, dans un lieu qui avait été donné par M. de Montmagny pour la Compagnie de Montréal*[4].

L'acte de concession de l'île de Montréal à Jérôme Le Royer de La Dauversière et Pierre Chevrier baron de Fancamp par la Compagnie des Cent-Associés le 17 décembre 1640 demandait au gouverneur Huault de Montmagny

> *quil face distribuer Une place de terre a Kebecq ou de proche en proche en lieu non concedé po*[ur] *y bastir Un Magazin et quelque demeure po*[ur] *y recevoir les Victuailles et provisions qui Seront envoyées annuellement par les d'*[its] *Sieurs Chevrier et le Royer a leurs frais et despens, auquel lieu elles puissent estre conservées en attendant quilz les puissenf faire porter en leurs habitations, Com*[me] *aussy encore Une aultre pareille place de terre a l'endroit des trois rivieres pour de Mesme y faire Un aultre Magazin au mesme effet que dessus*[5].

1. BÉCHARD, Henri. *Les audacieuses entreprises de Le Royer de La Dauversière*, traduit de l'américain par Bertille Beaulieu, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, annexe 1, p. 353.
2. DAVELUY, Marie-Claire. *Jeanne Mance, 1606-1673*, suivi d'un *Essai généalogique sur les Mance et les De Mance*, par M. Jacques Laurent, ancien élève de l'École des chartes et auxiliaire de l'Institut, 2e éd., Montréal, Fides, 1934, 1962, p. 84.
3. *Relations des Jésuites comprenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, vol. 1, embrassant les années 1611, 1626 et la période de 1632 à 1641, Québec, 1858, Augustin Côté, p. 55.
4. DOLLIER de CASSON, *François. Histoire du Montréal de 1640 à 1672*, texte adapté et commenté par Aurélien Boisvert, Montréal, Les Éditions 101, 1992, p. 28-29.
5. Acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France le 17 décembre 1640. Archives des prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, Paris, dossier 127, nº 11.

On sait que le gouverneur Montmagny — et d'autres responsables à Québec — sont très réticents sinon opposés à un établissement à Montréal. Les raisons de ces réserves sont doubles. D'une part, la réalisation paraît incertaine vu la présence de plus en plus rapprochée d'Amérindiens belliqueux ; c'est dans ce sens qu'on parle d'une *Folle Entreprise*[6] ; Montmagny propose d'ailleurs à Maisonneuve de créer le nouvel établissement sur l'île d'Orléans, pour des raisons évidentes de sécurité, mais sans doute aussi pour se permettre d'avoir un regard plus rapproché sur les activités de la nouvelle colonie. On connaît la réponse flamboyante de Maisonneuve rapportée par Dollier de Casson :

> *Monsieur, ce que vous me dites serait bon si on m'avait envoyé pour délibérer et choisir un poste ; mais la compagnie qui m'envoie ayant décidé que j'irais au Montréal, il est de mon honneur et vous trouverez bon que j'y monte pour commencer une colonie, quand bien même tous les arbres de cette île devraient se changer en autant d'Iroquois*[7].

Le récit dans les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* est légèrement différent :

> *Après le départ des vaisseaux* [pour la France], *Monsieur de Montmagny, gouverneur, fit une assemblée, ou il invita les plus considerables du païs, pour voir s'il ne seroit pas plus a propos détablir lîle d'Orleans que lîle de Montreal. Monsieur de Maison neuve, qui étoit présent, prit la parole avant qu'on eût rien décidé, et dit qu'il étois surpris qu'on mit en déliberation une affaire qui le regardoit, sans quil en eût parlé ; quil n'étoit pas question de lîle d'Orleans ; qu'il étoit venu pour jetter les fondements d'une ville dans lîle de Montreal, et que, quand ce dessein paroîtroit encore plus perilleux, il mourroit a la peine de lexecuter*[8].

D'autre part, cette fondation se fait en dehors du cadre administratif, dirons-nous, de la Nouvelle-France : la Compagnie de la Nouvelle-France n'en est pas à l'origine, elle ne la « dirige » pas et ne la « contrôle » pas (sauf dans l'interdiction, reprise dans l'acte de concession, de *la traicte de pelleteries*). De plus, un gouverneur est nommé pour l'île, indépendant de celui de Québec, ce qui est sans doute mal accepté par Montmagny.

En dépit de son opposition ou de ses réticences, celui-ci respecte les engagements de la cession ; en octobre 1641, il mène Maisonneuve à Montréal pour le mettre en possession de l'île.

Un premier hiver à Québec

S'il est bien prévu au départ que les Montréalistes fassent une halte à Québec avant de s'installer sur l'île, ce séjour ne devait pas durer tout un hiver. C'est l'arrivée tardive de Maisonneuve à Québec (sans doute fin septembre ou début octobre) qui oblige le groupe maintenant au complet à retarder son départ.

Mais où loger une quarantaine de personnes pour cette période plus longue ? C'est ici qu'intervient Pierre de Puiseaux, sieur de Montrénault. Qui est-il ? Un acte de février 1637, à Paris, le dit simplement « bourgeois » de cette ville[9]. Il est sans doute en Nouvelle-France depuis l'été 1637. Deux fiefs lui ont été concédés en février par la Compagnie de la Nouvelle-France, l'un appelé Saint-Michel et l'autre Sainte-Foy. L'homme est âgé et riche sans qu'on puisse établir d'où lui vient sa fortune (à la Nouvelle-Espagne, écrit Dollier[10], c'est-à-dire au Mexique). Il s'est fait construire une maison à la pointe Saint-Michel dont on dit qu'elle est *le bijou du pays*[11]. À l'été 1640, les religieuses hospitalières de Québec ont entrepris de se construire une maison non loin de celle de M. de Puiseaux parce que leur demeure de Québec est en partie occupée par les Jésuites depuis l'incendie de leur propre maison ; en attendant, elles logent dans celle de M. de Puiseaux. Elles y sont à la fin du mois d'août, comme l'écrit l'annaliste : *Nous quittames* (…) *Quebec a la fin du mois d'aoust pour aller demeurer a Puiseaux*[12]. Mme de La Peltrie, qui a voulu se rapprocher des Amérindiens, les a rejointes, hébergée au même endroit. Cette générosité du vieil homme témoigne déjà de son désir d'aider les établissements religieux dans la colonie, à tout le moins ceux qui y œuvrent. Elle annonce le don qu'il fera aux Associés de Montréal.

Les fiefs de M. de Puiseaux

Saint-Michel

> [C'est] *une terre de 100 arpents, s'étendant du pied de la côte de Sillery, (alors la route De Puiseaux) jusqu'à la limite est de l'actuel cimetière Mount Hermon puis du chemin Saint-Louis jusqu'au fleuve* [qui] *est accordée à Pierre De Puiseaux en 1637*[13].

6. DOLLIER de CASSON. *Op. cit.*, p. 30.
7. *Ibid.*, p. 31.
8. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*. Composées par les Révérendes Mères Jeanne-Françoise Juchereau de St-Ignace et Marie Andrée Duplessis de Ste Hélène, anciennes Religieuses de ce Monastère, éditées dans leur texte original avec une Introduction et des notes par Dom Albert Jamet de l'Abbaye de Solesmes, Québec, Hôtel-Dieu, 1939, p. 36.
9. Archives nationales, Paris, procuration citée dans l'acte du 12 novembre 1637, notaire Le Boucher, étude CII 48.
10. DOLLIER de CASSON. *Op. cit.*, p. 46.
11. *Ibid.*, p. 33.
12. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, *op. cit.*, p. 29.
13. Commission de la capitale nationale. Québec, *Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec.* www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/promenade_champlain_phase3/documents/DQ2.1.1.pdf. Consulté le 8 février 2017.

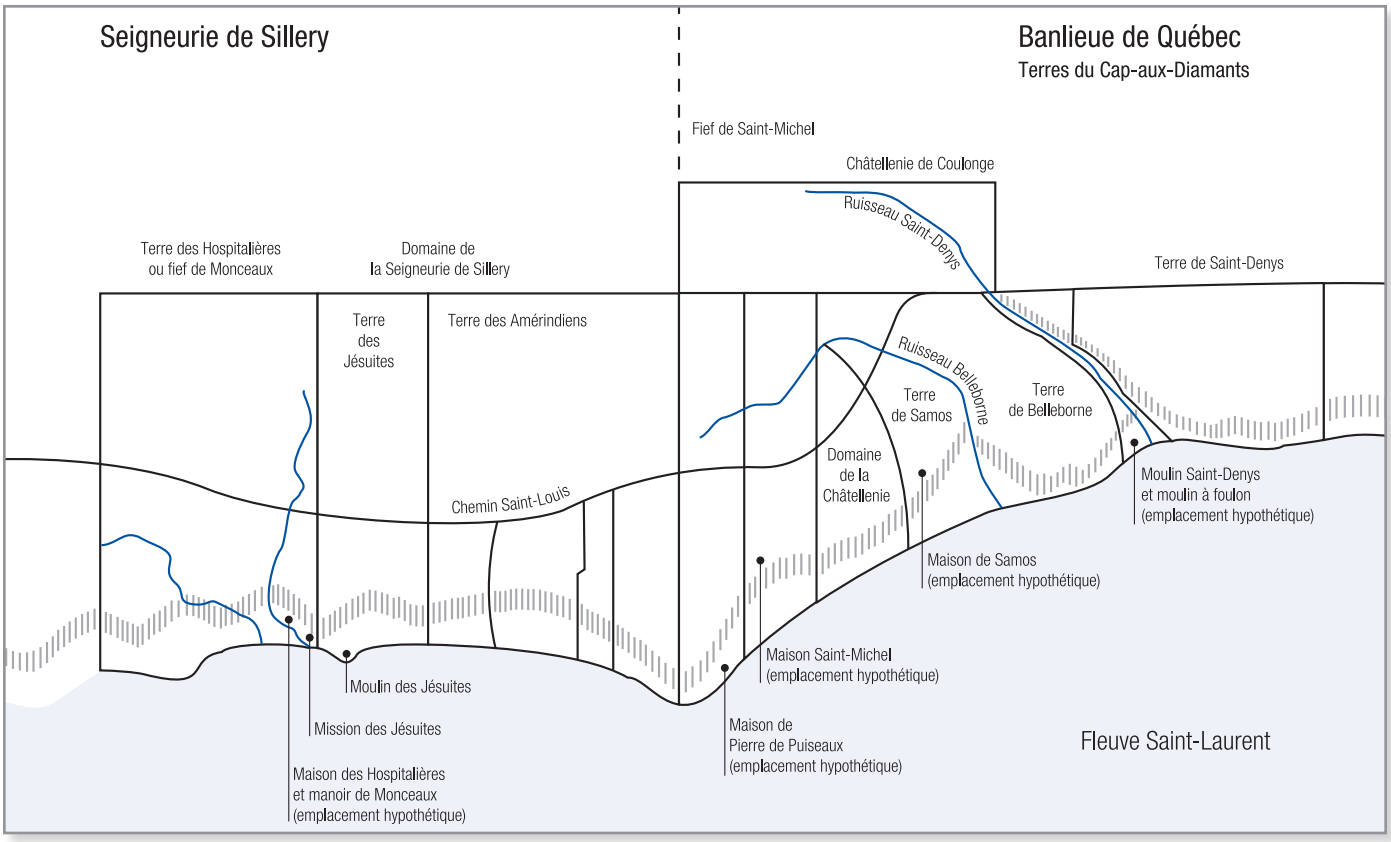

Illustration 1. Localisation à Sillery des maisons de Pierre de Puiseaux, des Jésuites et des Hospitalières.
Source : Étude de caractérisation de l'arrondissement de Sillery. Commission des biens culturels du Québec, août 2004. Droits de reproduction réservés.

Le site est à peu de distance de Québec : *Nous étions éloignées de plus d'une lieüe de Quebec*, écrit sœur Juchereau. Il est voisin de la concession des Jésuites qui y ont installé une « réduction » pour les Amérindiens. La *Relation* de 1643 précise : la maison de M. de Puiseaux (manoir de Saint-Michel) était en aval de la réduction de Sillery, à environ un mille plus bas. À Sillery, la résidence des missionnaires et l'hôpital étaient voisins, n'étant séparés que *d'une colline ou platon large d'environ soixante pas*[14].

L'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec écrit encore :

> *Durant l'hiver, M. de Maisonneuve, Mademoiselle Mance, les soldats et les laboureurs, nouvellement arrivés de France pour l'établissement de Montréal, logés chez M. De Puiseaux, nous visitèrent souvent et avec une consolation réciproque*[15].

Sainte-Foy

La localisation du fief de Sainte-Foy a prêté à confusion. En raison de l'homonymie, certains ont cru qu'il correspondait à une partie de ce qui deviendra la paroisse de Sainte-Foy, en direction de Cap-Rouge, sur la rive nord du Saint-Laurent.

C'est le cas de Marie-Claire Daveluy dans son ouvrage de 1934 :

> *Outre le fief Saint-Michel, borné à l'ouest par le promontoire actuel de son nom, Pointe à Pizeaux, Pierre De Puiseaux acquit encore la seigneurie de Sainte-Foy, située près de la rivière du Cap-Rouge*[16].

C'est aussi ce qu'écrit Albert Jamet en 1939 :

> *La Compagnie des Cent-Associés lui* [à M. de Puiseaux] *avait octroyé en 1637 des terres en amont de Québec, sur les paroisses actuelles de Sillery et de Sainte-Foy*[17].

Aurélien Boisvert dans une note de l'*Histoire du Montréal* de Dollier de Casson en 1995 écrit :

> *Celle-ci* [la maison de Puiseaux] *s'élevait probablement au long de l'anse Saint-Michel en aval de la Pointe-à-Puiseaux et celle-là* [la maison de Sainte-Foy], *près du vieux village de Sainte-Foy*[18].

14. *Relations* 1643. p. 9.
15. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec. Op. cit.*, p. 36.
16. DAVELUY. *Op. cit.*, p. 92, note 6.
17. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec. Op. cit.*, p. 29, note 1.
18. DOLLIER de CASSON. *Op. cit.*, p. 32, note 2.

Le chanoine Henri-Arthur Scott écrit que la paroisse de Sainte-Foy fut érigée canoniquement en 1698 ; la chapelle qui desservait les paroissiens, appelée Notre-Dame-de-Foy, existait encore ; le véritable nom de la paroisse est donc celui de Notre-Dame-de-Foy.

> *Pourquoi, ajoute-t-il, la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy ? Du nom d'un fief qu'y possédait un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. De Puiseaux.* [...] *Ce fief* [...] *était probablement sur les bords de la rivière du Cap-Rouge. On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site, comme l'histoire de la fondation de Ville-Marie le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, reçurent l'hospitalité de M. De Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la Pointe-à-Pizeau, partie dans sa maison de Sainte-Foy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le voisinage d'une rivière, ce qui, joint au nom de Sainte-Foy donné de temps immémoriaux aux lieux voisins, ne permet pas de douter que cette rivière ne fût la Rivière du Cap-Rouge. Le fief était sur la rive gauche, puisque la droite appartenait à M. de Maure. Du fief, le nom s'étendit à toute la paroisse et prévalut sur le nom officiel choisi un demi-siècle plus tard.*

En note, l'auteur précise : *Impossible cependant d'en faire la preuve légale, faute de titre de concession*[19].

Dollier de Casson est pourtant clair. En octobre 1641, Montmagny a accompagné Maisonneuve à Montréal pour la prise de possession de l'île.

> *Ayant parachevé cet acte, ils s'embarquèrent pour leur retour, qui ne fut pas sans des marques toutes particulières de la bienveillance de Notre-Seigneur. Car étant descendu jusqu'à Sainte-Foy à une journée de Québec, ils y rencontrèrent un honnête homme appelé M. De Puiseaux qui était âgé de soixante-quinze ans*[20].

Après cette rencontre et les décisions qui suivent, dont nous parlerons dans un instant, *ils* [Maisonneuve et M. de Puiseaux] *descendirent à Puiseaux*; Boisvert écrit en note : *Ils montèrent donc à pied jusqu'à la maison de Sainte-Foy*, ce qui ne correspond pas au texte. Dollier parle de navigation, pas de cheminement à pied : Maisonneuve descend le fleuve de Montréal jusqu'à Sainte-Foy, puis le descend de l'amont vers l'aval toujours jusqu'à Puiseaux.

L'acte de cession fait par M. de Puiseaux en 1647 après son retour en France pour raisons de santé ainsi que ses deux testaments, l'un de 1647 également, l'autre de 1650, à La Rochelle, montrent tout aussi clairement la situation des deux fiefs.

Le fief Saint-Michel aux frères Juchereau

Le 21 mars 1647, M. de Puiseaux vend à Jean et Noël Juchereau

> *le lieu et Terre de Saint-Michel se consistant en maisons grange, Et Ung Corps de logis qui avait acoustumé de servir de brasserie Et de forge une chapelle, courtz, jardins, terres labourables et non labourables, bois de haulte fustaye Avecq toutes leurs apartenances et dépendences quelconques,*

lieu

> *Confrontant d'une part au grand fleuve Sainct Laurent, d'autre à la grande allée ou route d'une part d'autre part* (sic) *a la terre de Sillery apartenant au*[xdits] *Revérentz peres Jesuites de la Compagnie de Jesus, et dautre aux terres non encore concedees aparte*[na]*nt à lad*[ite] *Compagnie* [des Cent-Associés][21].

Il s'agit bien de la terre dite Saint-Michel située à Sillery et qui a laissé le nom Pointe à Puiseaux à une bande de terre s'avançant dans le fleuve.

Le fief Sainte-Foy à l'évêché de Québec

Par son testament du 21 juin suivant, M. de Puiseaux, écuyer, sieur de Sainte-Foy, ordonne que

> *Les maison terre et Seigneurie de Ste foy A moy appartenant sittuée Sur le Grand fleuve de St Laurent pres Quesbecq au pays de La Nouvelle France du Coste du Sud En Tirant dudit Quesbecq Aux trois rivieres avecq toutes et chescunnes Leurs Apartenantes et dependances Soyent destinez Comme je Les destine par ces presentes a faire partie du fond et Revenu de Levesché qui doibt estre estably Aud*[it] *pays de la Nouvelle France, Et Jusqu'aud*[it] *Establissement je veux que les fermiers qui en jouissent A present ou* [ceux] *qui pourront en estre mis par Mon procureur aud*[it] *Lieu En Jouissent Aux Conditions portées en La procuration que jay a cest Effet envoyée Aud*[it] *pays Scavoir Dentretenir tous Les Logementz de toutes Reparations Necessaires Et faire Deffricher Le Nombre de terres qui sera Accordé* [par mond[it] procureur] *pour Laugmentation du Revenu de Lad*[ite] *Seigneurie*[22].

Marie-Claire Daveluy rapporte que

> *cet acte ne fut connu en Canada que vers 1733. C'était un peu trop tard; car malgré la bonne volonté que mirent les chanoines dans leurs recherches, ils ne purent découvrir la terre de Sainte-Foy*[23].

19. SCOTT, Henri-Arthur. *Notre-Dame de Sainte-Foy. Histoire civile et religieuse d'après les sources*, t. 1, 1541-1670, Québec, Laflamme Imprimeur, 1902, p. 26-27.
20. DOLLIER de CASSON. *Op. cit.*, p. 32.
21. Archives départementales de Charente-Maritime (désormais ADCM), 21 mars 1647. Transport de Puiseaux Juchereaux, notaire Teuleron, 3 E 1295.
22. ADCM. 21 juin 1647. Testament Depuizeaux, notaire Michelon, 3 E 2318.
23. DAVELUY. *Op.cit.*, p. 111, note 2. Renvoi à FERLAND, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, 2e édition, [s. l.], Desbarats, 1863, p. 26.

La terre de Sainte-Foy n'est donc pas sur la rive nord du fleuve, mais sur la rive sud, entre Québec et Trois-Rivières.

Le fief Sainte-Foy à Antoine Damien

Les chanoines de Québec, même s'ils avaient retrouvé l'acte de juin 1647, n'auraient pas pu se dire propriétaires de la seigneurie puisque, par un nouveau testament, le 18 mars 1650, quelques mois avant son décès (le 7 décembre suivant), M. de Puiseaux en a fait don à quelqu'un d'autre :

> *Recognoissant et considerant en moy la grande amitye bonne vollonté et affection que Je porte A Anthoyne damiant m*r [maître] *taillandier demeurant en ceste ville de la Rochelle ; Et les grands Et Infinies faveurs et bons services et quil ma Randus pandant Environ Six années quil a demeuré ~~avecq~~ Avecq moy aud*[it] *pays de Canadas, Et encore despuis que Je Suis demeurant en cested*[ite] *Ville, Pour ces causes et* [autres] *bonnes Justes et legitimes Raisons et considerations,* [...] *Et sur tout parce qu'ainsy* [...] *ma plu et plaise Jay aud*[it] *damiant donné et legué donne et legue par cestuy mieng pre*[sen]*t testament et ordonnance de derniere vollonté, Et par donation testamentaire faitte pour cause de Mort, Savoir est ma maison terre et Seigneurie de Saincte foy Située aud*[it] *pays de canada prosche le lieu de Quebecq Sur la grande Riviere de St Laurant aud*[it] *lieu Bornée dung costé par la Riviere du chesne, Et par lautre de la Riviere ou Seau de la Viche* [?] *Consistant en maisons terres defrichées prez bois et autres quelconques*[24].

Ces quelques éléments permettent de situer précisément le fief de Sainte-Foy.

La rivière du Chêne débouche dans le fleuve Saint-Laurent non loin de l'actuelle Leclerville. Le DVD *Noms et lieux du Québec* précise que ce nom remonte au début de la colonie ; il est mentionné le 7 décembre 1638 (acte non repéré), alors que Pierre de Puiseaux de Montrénault obtenait de la Compagnie de la Nouvelle-France *le pouvoir d'établir des moulins et machine dans la Rivière duchesne*. On ne sait pas si le nom vient du chirurgien Adrien Duchesne qui habite la colonie depuis 1634 : mais comme il n'habitait pas la seigneurie, *la mention « duchesne » plaide en faveur de la présence d'un bois de chêne ou d'un chêne remarquable près de l'embouchure de la rivière*. On est tenté de privilégier le fait que le lieu était abondant en chênes, comme l'écrit Dollier, corroborant ainsi le choix du lieu pour y construire les bateaux pour Montréal[25].

Le même ouvrage indique la présence du ruisseau du Sault à la Biche à une latitude proche de celle de la rivière du Chêne.

Le fief de Sainte-Foy appartenant à M. de Puiseaux se situe donc dans le secteur de Leclercville, sur la rive sud du Saint-Laurent.

Rivière du Chêne dans *Noms et lieux du Québec*.

On ne sait pas comment Maisonneuve et M. de Puiseaux se sont connus, ni comment le dernier a entendu parler du premier. C'est à la demande du sieur de Sainte-Foy que Maisonneuve s'arrête sur la rive sud du Saint-Laurent en revenant de Montréal. Pierre de Puiseaux obtient de Maisonneuve des précisions sur le projet de fondation et s'enthousiasme au point de céder aux Associés ses deux fiefs.

> *À Sainte-Foy, écrit Dollier, durant l'hiver, comme ce lieu est abondant en chênes, on y ferait des barques, pendant qu'à Puiseaux, on ferait la menuiserie et tout ce qui serait nécessaire. Au printemps venu, on mettrait toutes les choses dans les embarcations qu'on aurait faites pour monter au Montréal afin de s'y établir*[26].

Maisonneuve accepte à la condition de faire entériner ce don par les dirigeants de l'entreprise.

Ainsi se résout la question du logement des Montréalistes pour l'hiver : après la mi-octobre 1641, une partie des hommes sera à Sainte-Foy, l'autre à Saint-Michel (Sillery) ; Jeanne Mance et Maisonneuve habitent la maison de M. de Puiseaux, nouvel associé. Comme on l'a indiqué, ils y retrouvent Mme de La Peltrie qui s'y est installée pour être au plus près des Amérindiens dont s'occupent les religieuses.

La maison de M. de Puiseaux

Il ne reste rien à l'heure actuelle de la maison qui accueillit Jeanne Mance et Maisonneuve près de Québec pendant l'hiver 1641-1642. Une étude de 2010 de la Commission de la capitale nationale portant sur le *Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec* contient ces lignes :

> « Professeur à Sillery, Clément-T. Dussault est informé en 1933 de l'existence, en bas de l'église Saint-Colomb, aujourd'hui Saint-Michel, d'une vieille maison à quatre logements dotée *d'un profond souterrain fermé de portes de fer.* Bien plus tard, soit au printemps 1950,

24. ADCM. 18 mars 1650. Testament Pizeau, notaire Moreau, 3 E 59/255.
25. COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec*, DVD, Les Publications du Québec, 1997.
26. DOLLIER de CASSON. *Op.cit.*, p. 32.

Dussault, alors directeur de la Société historique de Québec, se rend visiter la maison, sise au 1870, chemin des Foulons. Il constate que cette maison, longue de 42 pi et large de 32 pi, repose partiellement sur les fondations d'un bâtiment plus petit [33 pi sur 22 pi], à l'intérieur duquel se trouve une voûte longue de 12 pi, large de 9 pi et haute de 7 pi. À l'automne 1950, les historiens Paul Lamontagne, Marcel Trudel et Jean Bernier se rendent sur place en compagnie de Dussault et de quatre étudiants de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval. Ils *se mettent à jouer du pic et de la pelle* puis trouvent, à un pied de profondeur, *de la brique, puis une couche de terre de six à sept pouces d'épaisseur et, sous cette couche, des pierres disjointes.* Vérification faite, il est constaté auprès des locataires que la brique et la couche de terre sont associées à un rehaussement récent du plancher de la voûte. Même si aucun objet découvert lors du dégagement ne peut démontrer l'ancienneté de cette voûte, l'équipe, appuyée par l'opinion de Gérard Morrisset (conservateur du Musée de la Province), [l'actuel musée national des beaux-arts du Québec], en vient à la conclusion qu'elle date du XVIIe siècle. En 1958, la maison, acquise par Shell, est démolie, mais la compagnie accepte de conserver la voûte. Cependant, en 1966, le ministère de la Voirie déclare *qu'il* [lui] *est impossible de changer le tracé du prolongement du Boulevard Champlain à l'endroit en question*, donc que la voûte ne peut être préservée. Ainsi, la voûte a sans doute été démolie peu de temps après. Appartenait-elle vraiment à la maison de Puiseaux ? Cette hypothèse ne peut être écartée. L'article de *L'Appel* du 2 septembre 1950 contient une photographie de la maison du 1870, chemin des Foulons, *construite vers 1837* – cette datation repose probablement sur le fait que c'est peut-être vers 1836 que Robert Wood aurait obtenu la permission de construire une maison à l'emplacement de celle de de Puiseaux. Quoiqu'il en soit, la maison possède un toit à larmiers à deux versants et des ouvertures symétriques, ce qui s'accorde bien avec la datation proposée. Ainsi, il est probable que le bâtiment dont les fondations ont été intégrées à celles du 1870, chemin des Foulons, ait été construit au XVIIIe siècle, voire au XVIIe siècle[27]. »

Les incidents de janvier 1642

Le jour de la fête de la conversion de saint Paul, patron de Maisonneuve, le 25 janvier, des salves d'artillerie sont tirées de Sillery. Le bruit est entendu à Québec. Le gouverneur de Québec s'offusque de cette initiative, et emprisonne pendant deux jours celui qui a tiré, Jean Gorry. Il n'en reste pas là et décide d'une enquête. Les 3 et 4 février, il fait comparaître six témoins,

> *sur le bruit qui court depuis quelques jours que dans la Maison de St-Michel scituée dans la Banlieu de Quebeq ou réside à présent Paul de Chomedey Sieur de Maisonneuve faisant en ce pays pour Messrs de la Compagnie de Montréal il s'est passé quelque chose contre le service du Roy et l'authorité du gouverneur de ce pays.*

C'est que huit jours après la salve, le 1er février fut chômé à Sillery sur l'ordre de Maisonneuve, qui fit fête à ses hommes, et en particulier à Gorry, qui avait tiré[28].

Montmagny juge que les Montréalistes usurpent un privilège du gouverneur. Sept ouvriers sont nommés dans cette enquête, quatre sont bien dits au service de la Compagnie de Montréal. Ce sont des artisans : maçon, tailleur de pierre, briquetier, boulanger. L'enquête est intéressante car elle montre à l'évidence l'ascendant qu'a Jeanne Mance sur les ouvriers : plusieurs affirment que c'est d'elle que Maisonneuve prend le plus souvent conseil, que c'est à elle qu'ils s'adressent pour recevoir des commandements, plus souvent qu'à Maisonneuve et *que le d*[it] *Sr de Maisonneuve leur dit lentendre ainsi.* L'un des ouvriers dit habiter dans *une petite maison destinée pour les Sauvages*, quatre *en la maison de Saint-Michel*, c'est-à-dire chez M. de Puiseaux. Antoine Damien habite à Saint-Michel *en une petite chambre qui est en la Cour de la dite Maison*, ce qui tend à confirmer qu'il est au service de M. de Puiseaux.

L'affaire semble s'arrêter au niveau de cette enquête et n'avoir pas d'autres suites. Elle témoigne cependant et à nouveau des réserves sinon de l'opposition de l'administration à Québec envers le projet de Montréal.

Des habitants de Québec avec les Montréalistes

L'enquête de Montmagny après les incidents de janvier et les actes enregistrés à Montréal révèle la présence dans la nouvelle colonie de résidents de Québec travaillant pour Maisonneuve et Jeanne Mance. Mme de La Peltrie et M. de Puiseaux ont décidé d'accompagner le groupe à Montréal et de s'y installer. Ils n'y resteront pas longtemps. Frappé de paralysie à la fin de 1643, M. de Puiseaux redemande ses biens afin d'aller se faire soigner en France. Maisonneuve accepte et la rétrocession fait l'objet de deux textes chez le notaire Guillaume Tronquet [perdus]. Il repart en 1644, après le 22 mai puisqu'il est encore ce jour-là présent au mariage de César Léger avec Roberte Gadois. La rétrocession des fiefs faite par Maisonneuve le 3 octobre 1644 [acte perdu donc] est ratifiée le 19 octobre 1646 par les Associés de Montréal. On a vu plus haut que M. de Puiseaux fait la donation de ses deux terres et seigneuries quelques années plus tard.

27. Commission de la capitale nationale. *Op. cit.*, p. 38.

28. ALLARD (sœur). « De quelques salves et mousqueteries », dans *France et Nouvelle-France : Jeanne Mance (1606-1673). Inauguration de sa statue, Langres, 5 mai 1968*, numéro spécial du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. XIV, no 211, 2e trimestre 1968, p. 314-321.

Mme de La Peltrie est arrivée à Québec en 1639 avec Marie de l'Incarnation et les deux premières ursulines envoyées dans la colonie. Elle souhaite, comme on l'a vu, se rapprocher des Amérindiens et vient donc habiter dans la maison de M. de Puiseaux. Puis, à l'arrivée de Maisonneuve et Jeanne Mance, elle décide de les suivre, laissant les religieuses dans un embarras certain. À Montréal, elle tente de monter une expédition pour se rapprocher encore des Amérindiens ; les informations rapportées par les missionnaires, les dangers de l'aventure, le risque de se faire capturer, lui font renoncer à l'idée ; elle décide alors de revenir à Québec auprès des Ursulines où elle restera jusqu'à sa mort en novembre 1671.

Mais des ouvriers de Québec, installés avant l'arrivée de Jeanne Mance et Maisonneuve, se sont également joints à la nouvelle colonie.

C'est le cas de Jean Gorry lui-même, originaire de la baie de Pont-Aven, arrivé au plus tard en août 1639 : il contracte alors mariage devant le notaire Martial Piraube avec Isabeau Panie originaire de Rouen et l'épouse en septembre.

Augustin Hébert arrive en juillet 1637.

Antoine Damien est cité dans l'enquête du gouverneur en janvier 1642. On sait qu'il est à Québec bien avant cette date puisque, le 24 octobre 1640, il contracte mariage [notaire Piraube] avec Marie Jolly ; il est dit alors maître faiseur d'arme blanche, originaire de la ville de Rouen, fils de Jean et Jeanne Barret ; l'épouse vient de Paris, elle habite Québec ; elle est la fille de Jean et Vincente Fouquet et est veuve de Pierre Jullien dit Michelon. Le mariage est célébré le 6 octobre 1641 en la chapelle de Sillery en présence de René Maheu, habitant de Québec, et Nicolas Marsolet, interprète montagnais pour la Compagnie de la Nouvelle-France. Sa présence à Sillery tend à prouver qu'il est bien au service de M. de Puiseaux, et qu'il le restera pendant tout le séjour de son maître dans la colonie. Il le suit ensuite en France, et hérite du fief de Sainte-Foy en 1650, comme on l'a vu plus haut. Il est enterré à La Rochelle le 30 septembre 1663.

Charlotte Barré, servante de Mme de La Peltrie, arrivée comme sa maîtresse en 1639, l'accompagne à Montréal.

Marcel Fournier dans son ouvrage *Les premiers Montréalistes 1642-1643*, cite aussi Jean Caron, arrivé en 1638, domestique des Jésuites, accompagnant sans doute le père Poncet, Pierre Gadois, et bien sûr les jésuites Ambroise Davost, Joseph-Antoine Poncet de Larivière, Barthélémy Vimont et Joseph-Imbert Du Péron[29].

Bien sûr, les ouvriers qui accompagnent les fondateurs de Montréal en mai 1642 ne restent pas tout le temps dans l'île. Dollier le précise :

> *pendant tout l'été [1642], on s'employa à faire venir ce que l'on avait laissé à Puiseaux et ailleurs. Cela obligea M. de Maisonneuve à avoir continuellement une partie de son monde occupé à la navigation et le réduisit à n'avoir que vingt soldats avec lui. De plus, outre ceux qu'il avait sur les barques, il y en avait encore d'autres à Québec qui travaillaient au parachèvement de l'entrepôt dont nous avons parlé*[30].

Le magasin de Québec

Parlons de cet entrepôt… Son emplacement peut être précisé à l'aide de divers documents au cours des décennies suivantes, car il n'est pas destiné à un usage provisoire. C'est un entrepôt permanent réservé à Montréal. Il est *sur le bord de l'eau*, écrit Dollier. Aurélien Boisvert, en note de l'édition de *l'Histoire du Montréal* précise : près du site actuel de l'église Notre-Dame-des-Victoires.

L'acte de cession parle d'*Un Magazin et quelque demeure*. Entrepôt ou logement ? Ou les deux ?

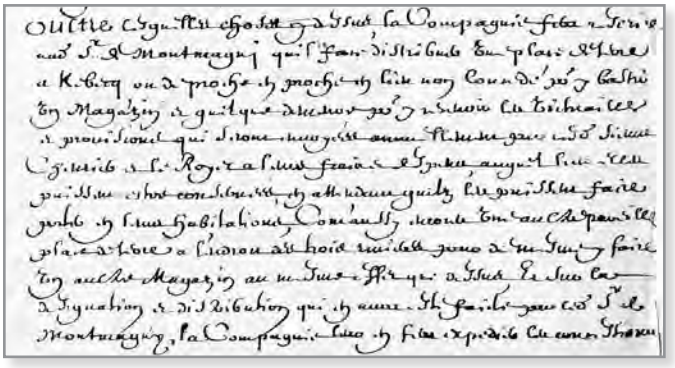

Accord entre la Compagnie des Cent-Associés et les Associés de Montréal, 17 décembre 1640, extrait. Archives des prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, Paris, dossier 127, nº 11.
Photo fournie par Romain Belleau.

Maria Mondoux, dans *L'Hôtel-Dieu premier hôpital de Montréal*, cite ce passage d'une lettre du 16 septembre 1641 de sœur Juchereau, de l'Hôtel-Dieu de Québec :

> *Messieurs de Mont-Royal font faire une maison à Québec et un magasin : car il est nécessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite, Montréal n'étant pas encore en assurance, à cause des incursions et des guerres continuelles des Iroquois*[31].

S'agit-il donc d'un lieu où les Montréalais pourraient résider en arrivant de France ou avant d'y partir ? Et s'y replier si la situation de Montréal devenait trop précaire ? Fut-il vraiment utilisé comme logement ? Marie-Claire Daveluy l'affirme à l'automne 1641,

> *Les dix hommes du Montréal, venus par Dieppe, y bâtissaient un magasin pour mettre en sûreté les provisions de la recrue et aussi un logement d'occasion*

29. FOURNIER, Marcel. *Les Premiers Montréalistes 1642-1643. Les origines de Montréal*, [Québec], Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs ; Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2013, 168 p.
30. DOLLIER de CASSON. *Op.cit.*, p. 38.
31. MONDOUX, Maria. *L'Hôtel-Dieu premier hôpital de Montréal 1642-1942*, Montréal, 1942, p. 42. (Lettre historique XXII, 16 septembre 1641.)

pour les colons du Montréal. Jeanne Mance avait enjoint aux douze hommes débarqués avec elle de s'unir à ces premiers ouvriers[32].

En 1642, Maisonneuve affecte une bonne partie des colons à la navigation : *Ne fallait-il pas faire venir de Puiseaux ou d'ailleurs les effets qu'il n'avait pas été possible d'amener plus tôt à Montréal ?*

D'autres retournent à Québec

afin d'y terminer le magasin qu'avait tenu à y ériger la Compagnie du Montréal. Cela constituerait une sorte d'entrepôt où l'on conserverait avec sécurité le surplus des provisions ou tous autres effets de France. Ce magasin devait aussi être pourvu d'une habitation d'occasion pour les colons[33].

Marie-Claire Daveluy pense que c'est là que Jeanne Mance réside à son retour de France en 1659 :

Jeanne Mance fut certainement l'une de celles que l'on vit quitter le navire en une forte (sic) *triste condition de santé. D'après Faillon, elle se serait fait conduire, avec ses deux petites compagnes, Perrine de Belestre et Catherine Gaucher, très souffrantes, elles aussi, dans une maison de la basse ville sans doute au magasin de la Compagnie de Montréal*[34].

L'acte de cession de Montréal aux Sulpiciens en mars 1663 confirme à l'Hôtel-Dieu de la ville le droit d'utiliser le magasin de Québec, comme entrepôt et logement :

La dite Demoiselle Mance et personnes qui lui succéderont en l'administration dudit hôpital auront la liberté de mettre dans le magasin de Québec dépendant du domaine de Montréal, les vivres et provisions qui leur viendront de France pour les faire monter à Montréal et ce qu'ils pourront envoyer pour France en attendant le partement des vaisseaux, et y loger aussi pendant ledit temps[35].

Voyons les mentions de ce magasin-logement dans quelques documents au cours des années qui suivent l'installation des Montréalais.

Lucien Campeau raconte que Maisonneuve, à Québec à l'automne 1655 avant de partir en France

s'aperçut que le [...] *gouverneur* [Lauson] *avait concédé à Louis Couillard une partie de l'emplacement de Montréal à la Basse-Ville. Il protesta. Lauson lui demanda de produire ses titres. Il ne semble pas l'avoir fait, puisque Lauson laissa Couillard en possession de son emplacement et des constructions qu'il y fit.* [...] *Au vrai, cet emplacement, que la Compagnie des Cent-Associés avaient* (sic) *ordonné à Montmagny de concéder en 1641, était fort étendu. Montréal y avait bâti quelque édifice, mais une grande partie restait inoccupée, puisqu'il y aura lieu d'y faire deux autres emplacements. L'incapacité de Maisonneuve à produire un titre s'explique plus probablement du fait que Montmagny n'a pas fait d'acte de concession, ces dons restant assez souvent en paroles en ces commencements. Montréal a conservé sans difficulté la partie occupée. Le reste a été considéré comme vacant, à cette époque où la basse-ville se développait fébrilement*[36].

Marcel Trudel écrit que les autorités de Québec voulurent supprimer ce magasin, et que c'est une intervention du roi auprès du gouverneur de Lauson le 8 mars 1655 qui le sauva. Mais Pierre Dubois d'Avaugour, gouverneur de la Nouvelle-France, concéda à un habitant de Québec une partie de l'emplacement pour y aménager un entrepôt[37].

Un arrêt du 20 août 1667, intervenant sans doute après un recours des Sulpiciens, confirme que les prêtres de Saint-Sulpice, propriétaires de l'île depuis 1663, sont bien propriétaires d'un emplacement à Québec, concédé par Montmagny : l'acte de concession a été perdu, en conséquence de quoi le gouverneur Davaugour en a disposé au profit de Pierre Normand. Celui-ci prétendait être propriétaire d'une

place de trente-huit pieds et demi de long et vingt-sept pieds de large sise en ladite basse-ville rue Notre-Dame joignant d'un côté ladite rue, d'autre côté la place et maison des pères jésuites, d'un bout sur la Rivière, et d'autre bout la rue qui conduit au magasin desdits seigneurs de Montréal.

Cet emplacement lui avait été concédé par M. Davaugour, le 29 mars 1663, ratifié par M. de Mesy le 21 juillet 1664. Avant de rendre son arrêt, le Conseil souverain a requis le témoignage de plusieurs personnes notables du pays, l'ingénieur arpenteur Bourdon, Mme D'Ailleboust, Jeanne Mance... Un acte, demandé par le procureur des prêtres, confirme la décision du Conseil le 22 mars 1668. On y lit que sur l'emplacement concerné il y a un corps de logis consistant en cave, cellier, deux chambres et grenier dessus, autant large que long et allant jusqu'au fleuve,

Le total dudit emplacement Joignant dun costé les peres Jesuittes et le Sieur de lespinay Dautre costé la rue qui passse en Ledit magazin Et la maison de

32. DAVELUY. *Jeanne Mance, op.cit.*, p. 87.
33. *Ibid.*, p. 112.
34. *Ibid.*, p. 217.
35. DAVELUY, Marie-Claire. *La Société de Notre-Dame de Montréal 1639-1663. Son histoire, ses membres, son manifeste*, préface de Lionel Groulx, Montréal et Paris, Fides, 1965, p. 41.
36. CAMPEAU, Lucien. « Ville-Marie sous Jérôme Le Royer, Sieur de la Dauversière », dans *Les origines de Montréal*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal (mai 1992), textes colligés par Jean-Rémi Brault, Montréal, Leméac, 1993 p. 78-79.
37. TRUDEL, Marcel. *Montréal. La formation d'une société 1642-1663*, Montréal, Fides, 1976, p. 206 et 217.

la Veuve et heritiers feu Jean gloria Dun bout la Rue Notre Dame et dautre bout le fleuve[38].

Il n'est pas certain que Jeanne Mance ait séjourné dans ce lieu chaque fois qu'elle était à Québec. Ainsi, Marie-Claire Daveluy écrit qu'avant de s'embarquer en 1658 pour la France, elle passe huit jours à Québec chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu[39].

On se rappelle que l'acte de 1640, cession de Montréal à Jérôme Le Royer et Pierre Chevrier baron de Fancamp, prévoyait aussi un magasin de même nature à Trois-Rivières. Aucune trace n'en a été conservée.

Conclusion

Ainsi, les premiers mois des Montréalistes se passent près de Québec entre août 1641 et mai 1642. Cette étape prépare l'installation proprement dite sur l'île.

La ténacité de Maisonneuve, et sans doute celle de Jeanne Mance, permettent cependant que le rêve-mission de Le Royer de fonder sur l'île de Montréal une ville nouvelle *pour la conversion des sauvages* se réalise en dépit des frictions, en particulier avec le gouverneur Huault de Montmagny, qui se font jour rapidement. Pour autant toutes les difficultés entre les deux villes ne sont pas aplanies. On l'a vu en particulier pour le magasin aménagé à Québec. Les dissensions porteront ensuite sur la désignation d'un curé à Montréal (opposition entre Mgr de Laval et les Sulpiciens) et sur l'envoi d'hospitalières de Québec à Montréal pour s'occuper de l'Hôtel-Dieu fondé par Jeanne Mance à la place des sœurs de Saint-Joseph comme il était prévu dans le projet de Le Royer.

Voir aussi BELLEAU, Romain et Jean-Paul PIZELLE. *Jeanne Mance. De Langres à Montréal. Une femme bâtisseuse*, Chaumont, Le Pythagore, 2017, 296 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
belleau.romain@gmail.com

38. Jugements et délibérations du Conseil souverain 1663-1716. 22 mars 1668, Déclaration Caignet.
39. DAVELUY. *Jeanne Mance*, *op. cit.*, p. 183.

La première manufacture de chaussures à Québec

Il y a eu à Québec même sous le régime français des manufacturiers de chaussures, mais on n'employait pas dans ces boutiques d'autres outils que l'halène et le marteau. La première manufacture de chaussures proprement dite, c'est- à-dire munie de machines, fut ouverte à Québec en 1864. Elle fut établie par trois jeunes ouvriers canadiens-français, MM. Georges Côté, Louis Côté et Guillaume Bresse. Ils n'avaient pas de capital, mais ils avaient travaillé dans les grandes manufactures de chaussures des États-Unis et de Montréal et leur expérience était un bon capital. Ces hardis ouvriers ouvrirent une petite boutique dans la rue Saint-Georges et réussirent à se maintenir malgré la lutte de corsaires que leur firent les cordonniers et les petits manufacturiers qui ne travaillaient qu'à la main. En 1866, les frères Côté décidèrent d'aller s'établir à Saint-Hyacinthe et M. Bresse resta seul. Ses progrès n'en furent que plus accentués. Il transporta bientôt son industrie dans la rue des Fossés, puis dans la rue Saint-Paul et, enfin, dans la rue Dorchester là où se trouve aujourd'hui l'importante manufacture Amyot. M. Bresse eut bientôt un des plus importants établissements de Québec et il employa pendant un certain temps plusieurs centaines d'ouvriers. Appelé au Conseil législatif en 1887, l'honorable M. Bresse décéda le 30 janvier 1892. L'importante manufacture de chaussures de Samuel Woolsev ne fut organisée en établissement mécanique qu'en 1865.

C'est donc à M. Bresse que nous devons la première manufacture mécanique de chaussures à Québec.

ROY, Pierre-Georges. *Le bulletin des recherches historiques*, Lévis, juin 1941, Vol. XLVII, p. 191.

Les Canadiens français en Illinois

Louis Richer (4140)

Connaissez-vous les municipalités de Bourbonnais, de Papineau ou encore de L'Érable ? Ne cherchez pas au Québec, car vous êtes bien aux États-Unis, dans l'État de l'Illinois, à quelques kilomètres au sud de Chicago. Ces endroits ont été fondés par des Canadiens français qui ont pris le chemin de l'exil au cours du XIXe siècle. Selon l'historien Yves Roby, près de un million de Québécois francophones ont quitté leur province natale entre 1840 et 1930 pour s'expatrier en sol états-unien. Ils ont quitté le Québec à la recherche de travail car les terres fertiles de la vallée du Saint-Laurent étaient déjà occupées et le phénomène de l'industrialisation tardait à démarrer. Si plusieurs sont revenus, la majorité est restée. On les retrouve dans les « petits Canadas ». Nous connaissons mieux ceux qui se sont établis dans les états de la Nouvelle-Angleterre, la majorité s'y étant arrêtée. Ils travaillaient principalement dans les usines de textile, dont la fameuse Amoskeag Manufacturing Company située à Manchester au New Hampshire. La Nouvelle- Angleterre comprend le Maine, le Vermont, le New Hampshire, le Rhode Island, le Massachusetts et le Connecticut. D'autres compatriotes, moins nombreux, ont pris le chemin du Midwest, attirés par le travail de la terre, de la forêt, puis des mines. Cette région couvre l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota.

Au cours d'une visite en Illinois, nous avons pu constater que les descendants des Canadiens français n'ont pas oublié leurs origines, même s'ils ont perdu l'usage de leur langue maternelle. Selon des témoignages entendus, les sermons du dimanche étaient prononcés en français jusqu'au début des années 1950. Aux municipalités déjà mentionnées s'ajoute celle de Kankakee, ville jumelle de Bourbonnais. Kankakee a été fondée par Jean-Baptiste Faribault, un marchand de fourrures. Fils du notaire Barthélemy Faribault, il est né en 1775 à Berthierville. Une ville porte son nom au Minnesota où il est décédé en 1860.

Kankakee.
Photo fournie par l'auteur.

L'établissement de Bourbonnais date des années 1830 et rappelle le nom de François Bourbonnais, un trappeur qui serait originaire de Beauharnois. En 1832, Noël Levasseur, un marchand de fourrures, se porte acquéreur d'une large portion de terres et revient au Canada pour recruter des familles pionnières. Levasseur naît à Saint-Michel-d'Yamaska le 25 décembre 1798 et meurt à Bourbonnais en 1879. En 1847, on compte déjà près de 80 familles canadiennes à Bourbonnais. La famille de Timothée Fortin et d'Éliza Cloutier, originaire d'Henryville située dans le Haut-Richelieu, est du nombre. On peut voir le mausolée de la famille de l'un des fils, Alexis, dans le cimetière du Mount Calvary.

Mausolée de la famille d'Alexis Fortin, dans le cimetière du Mount Calvary.
Photo fournie par l'auteur.

À Kankakee, le *French Heritage Museum at the Stone Barn* présente l'immigration francophone. Un tableau énumère des dizaines de noms de famille originaires du Québec. Une généalogiste a accumulé des milliers de données informatisées sur ces familles. La maison de George R. Létourneau, commerçant, maire et sénateur, a été restaurée et ouverte aux visiteurs. M. Ponton nous a servi de guide. George Létourneau est né à Montmagny (Saint-Thomas) le 28 février 1831 et est décédé à Bourbonnais en 1906.

Des visites dans les cimetières ont permis de découvrir de nombreux noms à consonance francophone et de rencontrer différentes personnes. Parmi celles-ci, Mme Pilon et MM. Patnaude et Arseneau, tous fiers de leurs origines canadiennes et acadiennes, qui s'apprêtaient à garnir les tombes de leur famille en prévision de la célébration du *Memorial Day*,

le dernier lundi du mois de mai. À St. Ann, le curé a rappelé le schisme causé par les déboires du curé Charles Chiniquy, originaire de Kamouraska. Ce dernier fonda sa propre église en 1862, entraînant avec lui une bonne partie de ses compatriotes catholiques canadiens, querelle dont la mémoire divise toujours certaines familles, 150 ans plus tard.

Chicago souligne aussi ses racines francophones. Un bas-relief, sur un côté du pont enjambant *Michigan Avenue*, rappelle le passage de René-Robert Cavelier de La Salle en 1682, à l'embouchure de la rivière Chicago et du lac Michigan. Il était en route avec ses compagnons vers la Louisiane. À deux pas, à l'ombre de la Trump Tower, on peut voir un monument à la mémoire du fondateur de la ville, Jean-Baptiste Pointe du Sablé, originaire de Saint-Domingue. Toujours sur la même avenue, vers le *Art Institute of Chicago*, une plaque apposée à un édifice indique l'emplacement où Jean- Baptiste Beaubien, un marchand de fourrures, a construit en 1817 un manoir pour son épouse, Josette Laframboise. Beaubien était né à Detroit de parents venant de Montréal.

Photo fournie par l'auteur.

La région visitée représente une page de l'aventure des Canadiens français à travers le continent nordaméricain. À pied, en canot, en charrette, en bateau, en train, ils ont parcouru et colonisé le continent nordaméricain. À quand une représentation cinématographique de cette grande aventure dont on découvre des traces un peu partout en Amérique ? À ce sujet, la Société de généalogie de Québec a été invitée à participer au cours des prochains mois à un vaste chantier de recherche universitaire sur la diaspora canadienne-française en Amérique, projet auquel participent plusieurs universités américaines et canadiennes dont le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) de l'Université Laval.

Pour en savoir plus sur le sujet :

– FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD, et Marc ST-HILAIRE, sous la dir. de. *La francophonie nord-américaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 301 p.

– JOHNSON, Vic and the Bourbonnais Grove Historical Society. *Images of America BOURBONNAIS*, Charleston, SC, Arcadia Publishing, 2006, 127 p.

– ROBY, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, Rêves et réalités*, Sillery (Québec), Septentrion, 2001, 526 p.

– STEVENS, Norman S. and The Kankakee County Historical Society. *Images of America KANKAKEE, 1853-1910*, Charleston, SC, Arcadia Publishing, 2004, 128 p.

Un bas-relief rappelle le passage de René-Robert Cavelier de La Salle en1682.
Photo fournie par l'auteur.

Photo fournie par l'auteur.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
lrichersgq@videotron.ca

Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Transcription de l'exercice nº 9

	85	6 Septemb.' 1667.
	86	constant led Mariage luy Sera advenu Et Escheub
	87	par succeSSion donnation ou autrement le tout franchement
	88	Et quittement sans payer aucunes debtes dela ditte
approuvé en	89	communaute encore quelle y fuSt obligée ou Condamne
rature	90	Car ainsy &c promettant &c obligeant Chacun Endroit
une ligne Et un	91	Soy &c Renonçant &c fait Et paSSé aud Quebec en
mot de nulle	92	hoStel dud Seigneur Jntendant Le sixieme Jour
valleur	93	de septembre apres midy lan xvi:^{c} soixanteSept es
plus encor	94	presences de ^{Sr} Jean de mosny & de nicolas deSaint antoine dem.^{ts} a Quebecq
enrature	95	tesmoins
quatremots	96	daniel de remy Courcelle
Courcelle	97	~~tesmoins demeurants aud Quebec qui ont avec leSd~~
Talon	98	~~partyes,~~ contrecoeur Denys
deRemy	99	francoise deu tertre
	100	Barbe denis
	101	Talon de la fouille
	102	J DemoSny De s^{t} anthoine
	103	Rageot

/lsh

Commentaires

– Ligne 85, la date a été transcrite et centrée comme sur l'original.
À noter : ce qui ressemble à un ***8*** et qui est en fait le ***B*** du mot « septembre ».

– Ligne 86, le dernier mot « Escheub », mis pour ***échu***, contient le même ***B***, sans paraphe parce qu'il n'y a pas de suite manquante.

– Ligne 88, un autre ***B*** à l'intérieur du mot ***debtes*** qui remplace le son « è ».
À noter : pour ce mot et celui qui suit, la lettre ***E*** est tournée vers le bas.

– Lignes 90 et 91, l'utilisation de quatre esperluettes, toutes suivies d'un « C », qui représentent « etc. ».

– Ligne 93, le signe ***xvi:^{c}*** dont on a parlé dans la chronique précédente.

Leçon de paléographie

Les chiffres, suite…

4 ▸ On trouve ***4***, ***quatres***, ***quatrie.'***, ***quatrieSme***, ***iiij*** et très rarement ***iv***.

xxiiij.^{e} Juillet = 24 Juillet

4.$^{\#}$

iiij:$^{\#}$

5 ▸ Il y a ***5***, ***5.e***, ***5^{iem}***, ***cincq***, ***cinqujesme***, ***cinque*** et un ***«v» qui ressemble à «b»*** à cause du départ trop haut.
Le 5 en chiffre n'a pas toujours sa barre horizontale, comme l'illustre l'exemple qui suit.

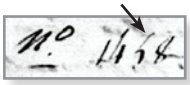
N.o 1458

v:$^{\#}$ = 5 en chiffres romains

6 ▸ Soit ***6***, ***6e***, ***Six***, ***sixieSme***, ***vi*** ou ***vj***.

Attention, remarquez ici qu'il s'agit d'un ***V*** et non du chiffre ***6***.

Tous les prix indiqués dans ce document type étaient en chiffres romains.

vj:# = 6 livres

7 ▸ On a ***7***, ***7.e***, ***Sept***, ***septiesme*** ou ***vij*** et vous verrez quelques fois ***Septante*** au lieu de ***70***.

Attention à ne pas le confondre avec le 1 qui était souvent fait avec une tête à cette époque.

L'abréviation qui suit pour septembre s'explique par le fait que l'année commençait en mars, à une certaine époque.

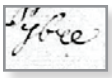

7bre = septembre

vij# = 7 livres

Exercice nº 10 à transcrire

Un bel exemple de chiffres romains dans cet exercice où le 7e lot recevra des montants lui revenant de chacun des six autres lots. Extrait d'un partage téléchargé sur BAnQ Pistard.

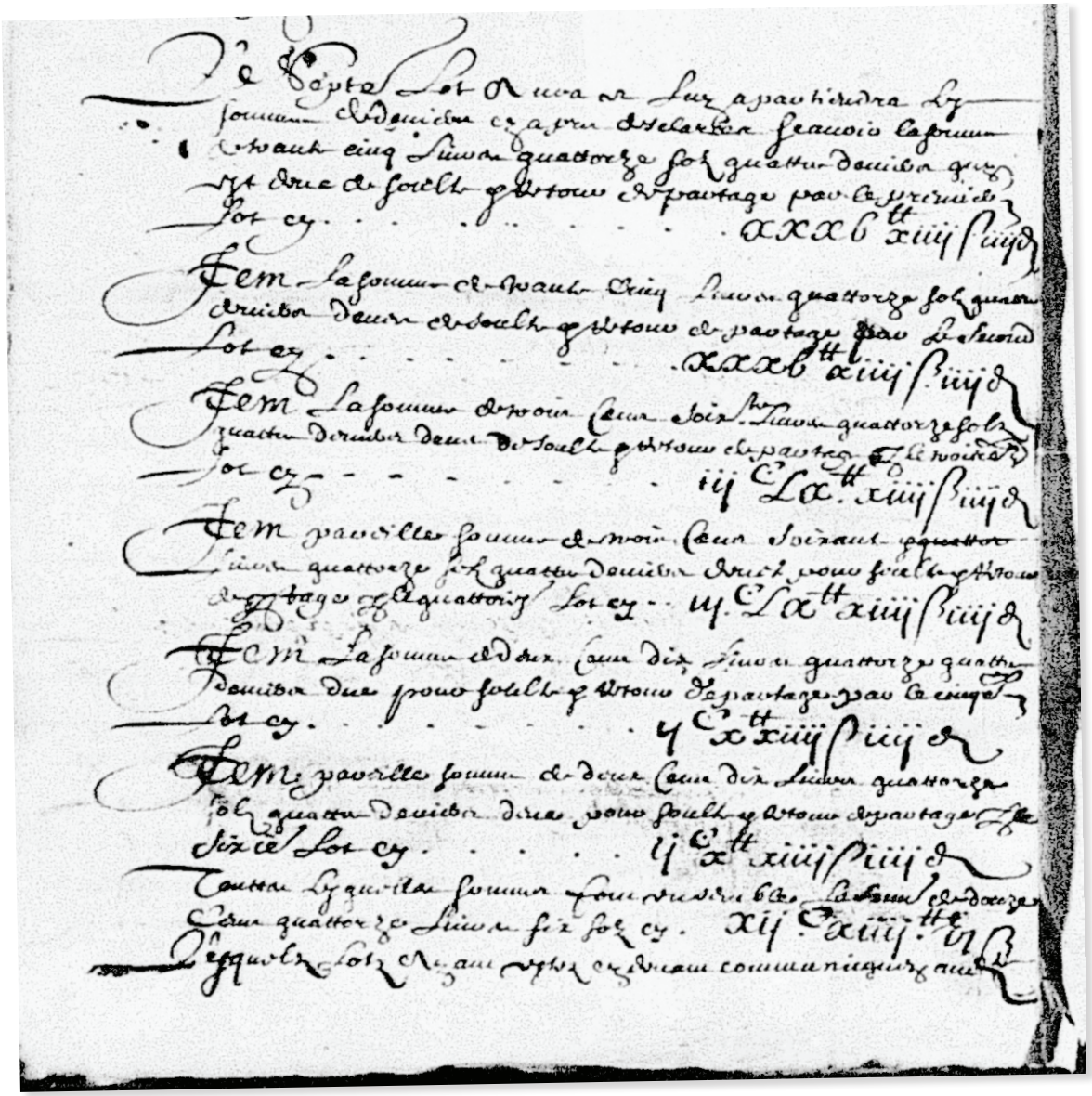

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca

Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. Elle fait ainsi écho à des articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de L'Ancêtre d'avoir accès aux différentes recherches limitrophes de la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

DEUXIÈME PARTIE

Le sulpicien François Daniel

Cet article constitue la seconde partie d'un texte publié dans L'Ancêtre, vol. 43, nº 319, été 2017, p. 272, dans lequel l'œuvre de l'abbé Daniel avait été présentée, où quelques indications biographiques sur ce dernier avaient été fournies. Rappelons que l'œuvre de Daniel serait le premier ouvrage généalogique au Canada français, et que l'année 2017 marquerait donc le 150e anniversaire de sa publication.

Brève discussion sur l'antériorité de l'œuvre de Daniel

Cette section tente de reconstituer le parcours de l'œuvre de l'abbé Daniel dans les écrits concernant l'histoire de la généalogie au Québec.

Une première mention est celle de Lefebvre de Bellefeuille, en 1868, dans une recension, plutôt élogieuse, concernant le livre de Daniel : *une autorité qu'on n'a pas toujours trouvé* (sic) *ailleurs dans les travaux du même genre*[1]. Par contre, de Bellefeuille ne nous indique pas à quels autres travaux il compare l'œuvre de Daniel. Il fait, par ailleurs, maints commentaires sur la qualité typographique de l'ouvrage (impression, gravures, papier).

À l'autre bout du spectre temporel, nous retrouvons les commentaires critiques de Saint-Hilaire, en 2010, et Jetté, en 1991, dont nous avons déjà fait état dans la première partie de cet article.

Au début du xxe siècle, Pierre-Georges Roy produit un article, en 1903[2], qui dresse *une liste d'une quarantaine d'histoires ou généalogies de familles canadiennes*. Présentée dans l'ordre chronologique de leur publication, la première généalogie en liste est celle produite par Pierre Margry, un Français, publiée à Paris en 1851[3]. Aux trois places suivantes se retrouvent les ouvrages de l'abbé Daniel.

En 1904, se référant à cette liste de Roy, É.-Z. Massicotte[4] néglige l'ouvrage de Margry, probablement parce que celui-ci est publié à Paris ; et il décerne à François Daniel la première place, suivi de Mgr Tanguay dont

> *l'ouvrage colossal et unique au monde, dit-on, place son auteur au premier rang de nos annalistes* (sic) *encore que son Dictionnaire n'embrasse que deux ou trois générations* (sic).

Une autre évocation du travail de Daniel est celle de Gérard Malchelosse qui, en 1948, dresse un portrait de la généalogie et des généalogistes[5], tant francophones qu'anglophones. Malchelosse célèbre Mgr Tanguay, comme père de la généalogie, mais mentionne les travaux précurseurs de Jacques Viger, Louis-Hyppolite LaFontaine, l'abbé Hospice-Anthelme Verreau et l'abbé François Daniel pour les histoires de famille. Cependant, il n'attribue à ce dernier aucun rôle distinctif.

De ce parcours, on peut conclure que François Daniel a probablement publié et fait imprimer au Québec la première œuvre de généalogie, à mi-chemin entre un dictionnaire et une histoire de famille[6]. Mais évidemment, il ne s'agit pas du premier travail généalogique[7].

1. LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE, Édouard. *Bibliographie dans La Revue Canadienne*, Montréal, E. Senécal, mai 1868, p. 399.
2. ROY, Pierre-Georges. « Les histoires ou généalogies de familles », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 9, septembre 1903, Lévis, [s. é.], p. 276-282.
3. MARGRY, Pierre. *Familles de la France coloniale. Les Rouer de Villeroy*, Paris, 1851, 32 p.
4. MASSICOTTE, Édouard-Zotique. « La généalogie au Canada », *La Revue Canadienne*, janvier 1904, p. 81-86. Je remercie M. Jean-Philippe Asselin de BAnQ Québec, de m'avoir permis de retracer cet article.
5. MALCHELOSSE, Gérard. « Généalogie et généalogistes », *Les Cahiers des dix*, vol. 13, Montréal, 1948, p. 269-298.
6. Des recherches supplémentaires devront être faites pour valider cette information, en tenant compte également de la production en langue anglaise au Canada.
7. Pensons à Jacques Viger et à ses notes concernant la centenaire canadienne Marie Savard, *Ma Saberdache* (bleue), vol. 8, nº 47, article envoyé à Michel Bibaud pour la Bibliothèque canadienne, en 1829.

D'autant plus, qu'à l'époque tout comme aujourd'hui, la distinction entre histoire et généalogie pouvait être ténue. Les biographies des *Grands de ce monde* tenant lieu d'ouvrages historiques et la *Grande Histoire* se résumant souvent aux faits et gestes, surtout guerriers ou religieux, de ces premiers. Finalement, les catégories littéraires étaient loin d'être étanches[8].

Tout concourt donc à rendre périlleuse la désignation d'une première œuvre qui serait uniquement généalogique, tant dans sa forme que dans son contenu[9].

Propos sur la méthode généalogique

Les seconds reproches de Jetté étaient lourds de conséquences : il ciblait les choix « éditoriaux » du sulpicien et sa méthodologie, principalement en regard de la pertinence de ses sources et de la population étudiée.

Afin de discuter de cette question, deux sources documentaires sont disponibles. La première est constituée des préfaces et des notes publiées dans les différentes versions de son ouvrage et la seconde de deux lettres par Daniel.

Ainsi, en ce qui concerne la population étudiée, l'abbé Daniel s'en explique, et s'en excuse, dès le début de son ouvrage. Ce sont des documents sur le chevalier Benoît qui ont « provoqué l'occasion » de publier (t. I, 1867, avant-propos, VI). Daniel revient sur le sujet dans la section « Notes relatives aux grandes familles » (Les Français… 1868, p. 6), soit le fait que c'est la famille Benoît qui, la première, lui a remis des archives et qu'à l'origine, il pensait limiter son travail à cette seule famille. Par ailleurs, qu'une place particulière soit donnée à la généalogie par les femmes, cela mérite d'être noté. Par conséquent, son choix des sujets était celui de ses commanditaires, et Jetté aurait pu se montrer indulgent devant les impératifs financiers du sulpicien.

Dans ces notes, l'abbé Daniel souligne que si la présentation de certains faits l'est *de manière opposée à celle de nos devanciers… c'est parce que nous avions sous les yeux des documents contraires*. Inutile de dire que cette prudente imprécision a dû en faire rager plus d'un et est peut-être à l'origine du malaise de Jetté en ce qui touche l'exactitude des sources.

Dans le même paragraphe, Daniel ajoute cependant *Si … nous avons commis quelques erreurs… nous nous empresserons de le* (sic) *corriger*.

D'ailleurs, l'impression, qui se dégage des différentes moutures de ce document, est que celui-ci était en constante modification. Le supplément de 1868 (*Les Français…*) a servi de prétexte pour apporter des compléments et des correctifs aux éditions de 1867. Nous n'avons malheureusement pas de documentation entourant les relations entre l'abbé Daniel et son éditeur[10].

La deuxième source documentaire disponible, et venant confirmer en partie la première, est constituée de deux lettres : l'une en date du 24 novembre 1866 et l'autre datée du 16 septembre 1867[11]. Dans la première, l'abbé Daniel s'adresse à une dame pour la remercier du matériel (non spécifié) envoyé. Dans la seconde, il presse son interlocuteur de lui envoyer le matériel promis (armoiries, avec des photos si possible).

Finalement, même si à l'intérieur de son texte, l'abbé Daniel mentionne des actes d'état civil, des actes notariés ou encore de la correspondance, il en dit peu sur leur provenance. Difficile de savoir s'il a consulté directement les originaux ou s'il a utilisé des biographies déjà produites, mais non publiées.

Donc, que ce soit au niveau de la population visée ou du contenu, l'abbé Daniel est loin des préoccupations généalogiques d'un Jetté, ou d'un Mgr Tanguay. Au final, il pensait faire œuvre utile, mais il a possiblement été dépassé par la tâche : l'ornementation graphique (armoiries, autographes, gravures) prenant probablement le dessus sur le reste du contenu. Sa correspondance et ses préfaces suggèrent une très forte dépendance vis-à-vis des collaborateurs extérieurs et il en dit peu sur son propre travail de recherche.

Bien que la structure des travaux de l'abbé Daniel soit loin d'être novatrice — elle est en effet directement calquée sur les « nobiliaires » produits depuis le XVe siècle en Europe[12] — il semble important de considérer la contribution de Daniel essentiellement pour ce qu'elle est, et non pas ce qu'elle aurait pu être.

La contribution de l'abbé Daniel

Évidemment, le champ d'intérêt de notre abbé était centré de façon particulière sur les *Grandes (sic)* familles. On peut toujours lui tenir rigueur de n'avoir pas eu l'envergure de Mgr Tanguay[13] mais sa contribution, quoique toute modeste, n'est pas inexistante.

Ainsi, bien qu'il n'ait pas l'honneur d'avoir un article à son nom dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, son ouvrage est cité, à plusieurs reprises, à titre de source dans ce

8. On retrouve ainsi un poème de Louis Fréchette au t. II du dictionnaire de Mgr Tanguay.
9. Au contraire de Guy Saint-Hilaire, nous serions plus prudent avant d'affirmer qu'il n'y avait pas eu *d'écrits généalogiques comme tels* avant 1867. SAINT-HILAIRE, Guy. « L'histoire de la généalogie au Québec, des origines à 1960 », *Histoire Québec*, vol. 15, nº 3, 2010, p. 31.
10. Une communication avec le Département des archives de Saint-Sulpice a confirmé qu'il n'y avait rien à ce sujet.
11. BAnQ, P1000, D130.
12. ROUCHON, Olivier. *L'opération généalogique, cultures et pratiques européennes, XVe-XVIIIe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2014, 278 p.
13. *Pour la gloire de Dieu et de son peuple*, l'objectif de Mgr Tanguay n'était pas moins de dresser *La généalogie de toute une nation…* (qui) *était heureusement possible pour le peuple canadien, ainsi on affirme l'authenticité de notre race, et la pureté intègre de toute filiation.* TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, depuis la fondation de la colonie à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1890, épilogue du tome 7.

même dictionnaire. Par ailleurs, une consultation non exhaustive de certaines éditions du *Bulletin de recherches historiques* fait apparaître un certain abbé Daniel comme contributeur[14].

De plus, si on devait accorder le titre de premier ouvrage généalogique à l'œuvre de l'abbé Daniel, on pourrait également lui attribuer le rôle de précurseur, du moins au Québec, d'Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947), de Pierre-Georges Roy (1870-1953) et d'une pléthore d'auteurs ayant produit des histoires de famille à la fin du XIXe siècle et dans les premières décennies du XXe. Cependant, faute d'indices, rien ne permet de croire que l'abbé Daniel ait eu une telle influence.

Finalement, les experts en héraldique pourront peut-être qualifier l'apport de l'abbé Daniel à cette pratique, mais dans leur volume[15], Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy le mentionnent fréquemment et, encore récemment, son travail demeurait une référence[16].

Œuvre d'hier, des yeux d'aujourd'hui

Dans son ouvrage *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Serge Gagnon[17] étudie la production historique en regard du contexte social et idéologique et dresse une typologie des écrits. Ainsi en ce qui concerne la production d'écrits historiques, il distingue : les hagiographes, les biographes de héros, les synthèses spécialisées et finalement, les synthèses générales.

Bien qu'il ne l'étudie pas spécifiquement[18], Gagnon constate qu'il n'a pas trouvé, avant 1880, d'ouvrages sur les héros laïques, à l'exception de celui de Daniel concernant les familles nobles.

Du constat de Gagnon, deux choses sont à retenir : une confirmation du caractère précurseur du travail de Daniel et une atténuation du jugement de Jetté. En effet, s'il semble exact de cataloguer le travail de Daniel dans la catégorie du panégyrique[19], il ne faudrait peut-être pas l'attribuer au fait qu'il porte sur les nobles mais bien qu'il s'agisse d'histoire de familles[20], trait caractérisant une partie importante de la production généalogique de l'époque et par la suite, du XXe siècle : les publications traitant des *Grandes* (nobles) familles faisant place progressivement à celles des *Notables* (militaires, notaires, juges, politiciens) et ensuite à celles des familles *Industrieuses et Valeureuses* émergeant avec le mythe du colon-fondateur[21].

Comme le mentionne Jetté, le contexte social de la deuxième partie du XIXe siècle, au Québec, imprégné par l'ultramontanisme, a conduit à une domination idéologique sur les écrits historiques et la production littéraire en général. Par contre, ce serait mal connaître le caractère sulpicien que de traiter l'abbé Daniel d'ultramontain[22]. Il trace bien évidemment le portrait de familles nobles, et à l'époque, souvent devenues également notables. Mais on peut y voir plus le résultat d'un travail fait sous commande et éventuellement d'un atavisme encore tout français[23].

L'œuvre de Mgr Tanguay semble, à cet égard, plus imprégnée d'ultramontanisme. Par ailleurs, l'apport de Tanguay se caractérise, outre l'importance quantitative de son travail, par le fait qu'il apparaît comme le généalogiste de *tout-le-monde* et contribue au mouvement d'exaltation de la « race » canadienne et de l'agriculturisme[24]. Mgr Tanguay était plus en phase avec sa société que l'abbé Daniel.

Les généalogistes à la recherche d'un père ou un père à la recherche d'une descendance !

Ce qui semble paradoxal dans les jugements des « modernes », Jetté et Saint-Hilaire, c'est que tous deux reconnaissent l'antériorité de l'œuvre de Daniel, soit celle d'avoir été le premier ouvrage de généalogie au Québec, mais attribuent le titre de

14. Abbé Daniel ?. « L'HON. M.-E.-G. Alain Chartier de Lotbinière », *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 9, septembre 1903, p. 263-265. Compte tenu du thème de la notice, nous l'attribuons à l'abbé François Daniel, sans en avoir l'entière certitude. D'ailleurs, plusieurs courts articles dans cette revue ne portent pas de trace de leurs auteurs, et la discrétion sulpicienne n'aide probablement pas.
15. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, 1915, 182 p.
16. DROLET, Yves. *Les armoiries des Liénard de Beaujeu*, Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, juin 2013, www.chlapresquile.qc.ca/histo/rubriques-historiques/blason-lienard.html.
17. GAGNON, Serge. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p.
18. En note, Gagnon mentionne que son étude exclut particulièrement les histoires de familles. Gagnon évalue le prix de vente du livre de l'abbé Daniel à 4 $ l'unité, ce qui à l'époque était très élevé.
19. Éloge souvent excessif d'une personne, d'une institution.
20. Nous avons le sentiment que la pensée de Jetté est critique envers les généalogistes amateurs et les historiens de famille. Voir à titre d'exemple, JETTÉ, René et autres, « Généalogies descendantes et analyse démographique » dans *Annales de démographie historique*, 1984, Démographie historique et généalogie, p. 45-54, www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1984_num_1984_1_1596.
21. Voir à titre d'exemple par le Comité des anciennes familles : *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, Québec, 1909, 154 p.
22. En fait, les Sulpiciens étaient surtout de tendance gallicane. Dans ses notes historiques, l'abbé Daniel demeure très réservé, par exemple, sur le rôle de l'Église ou sur le caractère providentialiste de la Conquête. Beaucoup d'historiens canadiens-français de la fin du XIXe siècle n'auront pas une telle retenue.
23. Voir HUBERT, Ollivier, chapitre 5 dans DESLANDRES, Dominique, sous la direction de DESLANDRES, Dominique. *Les Sulpiciens de Montréal : Une histoire de pouvoir et de discrétion — 1657-2007*, Montréal, Fides, 2007, 670 p.
24. Mouvement de pensée qui idéalise le passé, encourage la culture de la terre, condamne le phénomène d'urbanisation, refuse le modernisme et l'industrialisation et encourage le maintien des traditions, http://chsth.com/culture/lexique.html.

BAnQ – *Nos Gloires nationales*, 1867
La page en second est consacrée à des gravures féminines : une marque de la dévotion sulpicienne à l'image d'un certain type de femmes.

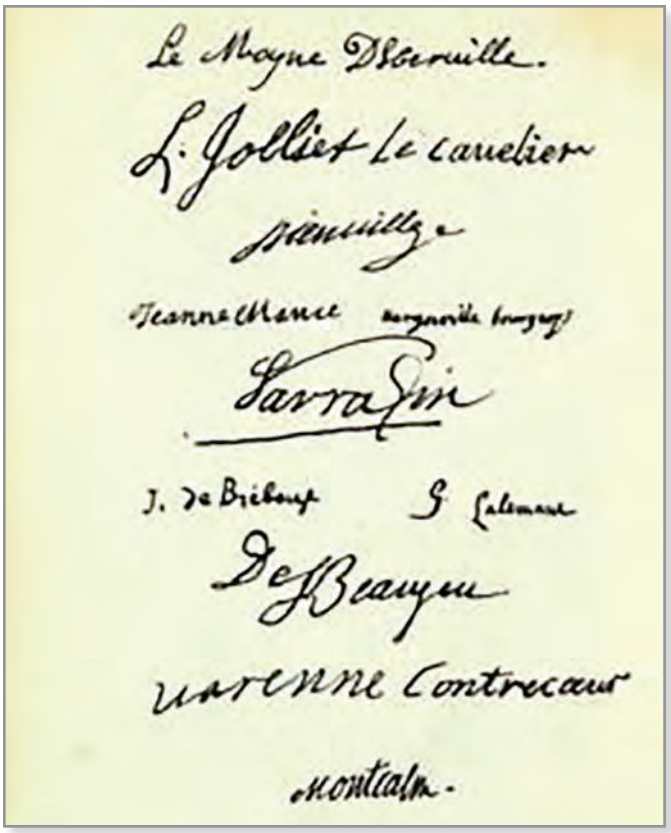

Collection d'autographes dans *Nos Gloires Nationales*.

père de la généalogie à Mgr Tanguay. En fait, si plusieurs généalogistes revendiquent d'être dans la continuité de Mgr Tanguay, on en voit rarement alléguer leur filiation avec l'abbé Daniel.

Cette apparente contradiction ne reflète en fait que des conceptions différentes de la pratique généalogique.

Le caractère actuel de l'œuvre de l'abbé Daniel n'est évidemment pas dans son style littéraire, un peu pompeux et très appuyé, typique et assez répandu au XIXe siècle, mais dans le fait qu'il représente une forme littéraire de la généalogie, en regard des pratiques généalogiques « sèches » représentées par les compilateurs, les constructeurs d'arbres, les chercheurs en démographie historique et les ingénieurs en quête d'ADN.

L'appréciation de Jetté, sur l'œuvre de Daniel, n'est donc peut-être que le reflet de ce clivage entre les rédacteurs d'histoires de famille et les producteurs de généalogie « scientifique ». Ce sujet demeure toujours d'actualité.

Les œuvres généalogiques, tout comme celles historiques, sont les reflets et les témoins d'une époque, de ses préoccupations. Les généalogistes devraient peut-être imiter leurs collègues historiens et développer tout comme eux une historiographie[25] !

Ils pourraient ainsi apprécier les œuvres, et ce qui entoure la pratique généalogique, à la lumière des différents contextes historiques, culturels, et nationaux. Ils y verraient peut-être un continuum au lieu de pratiques opposées.

L'œuvre de l'abbé Daniel : première œuvre généalogique au Canada ?

Assurément pas. Des documents, ayant des préoccupations généalogiques, avaient déjà été produits. Cependant, l'année 2017 marquerait peut-être en fait le 150e anniversaire de l'édition spécifiquement généalogique au Canada, du moins du côté francophone. Sa naissance est un peu particulière du fait que, comme dans certains actes de baptême, le nom du père n'y apparaît pas, en dépit du fait que tout le village le connaisse.

Mais c'est également une belle occasion de souligner l'effort et le travail de tous ceux et celles qui se sont appliqués *à faire* de la généalogie, à l'écrire et à la publier.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
fortierdanielsgq@gmail.com

25. Implicitement, et souvent explicitement, ceux ayant eu à commenter des œuvres généalogiques (par exemple, Lareau, Malchelosse, Jetté, Saint-Hilaire) sont amenés à faire une certaine typologie pour classer celles-ci et leurs auteurs. Une certaine prudence devrait cependant prévaloir dans les jugements normatifs, tenant compte du contexte et des objectifs initiaux des dites œuvres. Les généalogistes devraient peut-être développer leur propre *généalographie*.

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

À la recherche des armoiries de Champlain

Les historiens s'entendent pour affirmer que Champlain ne semble pas avoir eu d'armoiries. Ils en veulent pour preuve le fait que Champlain a fait graver son nom, et non des armoiries, après celles du roi Louis XIII et d'Henri II, duc de Montmorency et vice-roi de la Nouvelle- France, sur la pierre qu'il fit poser, le 6 mai 1624, dans les fondations de la deuxième habitation de Québec[1].

La découverte, en 1867 sur la rive du lac Green, en Ontario, d'un astrolabe avec d'autres objets, dont deux gobelets en argent gravés ou armoriés, nous aurait peut- être éclairé sur d'éventuelles armoiries de Champlain, si ces gobelets, vendus à un colporteur, n'avaient pas emporté dans le creuset du fondeur le secret de leur gravure[2].

Et pourtant, nous pouvons voir des armoiries attribuées au fondateur de Québec sur différents édifices, des plaques commémoratives, une affiche du troisième centenaire de Québec et même un bâtiment de la marine française. Partons à la recherche de ces créations héraldiques.

Figure 1. Armoiries avec un listel BROUAGES sur la façade de l'édifice Gérard-D.-Lévesque.
Photo fournie par l'auteur.

Édifice Gérard-D.-Lévesque à Québec

Le premier exemple peut être vu sur le portique de l'ancien palais de justice, l'actuel édifice Gérard-D.-Lévesque, au-dessus de l'arche près de la rue du Trésor. Il s'agit d'un écu *de gueules à la chaine d'or (ou d'argent) posée en orle*. Il est accompagné d'un listel chargé des lettres BROUAGES, et l'ensemble est surmonté du chiffre 1608 (**Figure 1**). Malgré l'erreur dans l'orthographe de Brouage, il est évident que l'architecte Eugène-Étienne Taché a voulu rappeler ici la fondation de Québec en 1608 et le lieu d'origine de Samuel de Champlain.

Même si les auteurs de la notice sur Taché, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*[3], affirment que les armoiries de Champlain et de Jacques Cartier sur la façade du palais de justice furent créées à l'occasion de sa construction en 1883-1887, nous pouvons penser que, comme dans le cas du Malouin[4], Taché s'est inspiré d'armoiries pour concevoir celles attribuées au père de la Nouvelle-France.

L'hypothèse la plus logique serait que Taché a repris les armes de Brouage. Nous trouvons dans l'*Armorial national de France*[5], publié en 1842, que les armes de Brouage sont *de France et de Navarre*. Victor-Adolphe Malte-Brun reprend l'information dans la *France illustrée*[6] en ajoutant le blasonnement : *parti, au 1, d'azur à trois fleurs de lis d'or, au 2, de gueules, aux chaînes d'or en croix, en orle et en sautoir, chargées en cœur d'une émeraude au naturel*[7], soit l'union des armes de France et de Navarre dans un même écu (**Figure 2**).

En comparant les armes de Navarre et celles que Taché attribue à Champlain, nous pouvons nous demander pourquoi l'architecte n'a conservé que la chaîne en orle des armes du royaume dont Henri IV était déjà le roi avant de monter sur le trône de France en 1589. Il serait bien séduisant de penser que la thèse de Florian de la Horbe avait cours à l'époque de Taché. Cette thèse voulant que Champlain soit l'un des bâtards

1. LAVERDIÈRE, Charles-Honoré. *Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université Laval*, Québec, Geo.-E. Desbarats, 1870, vol. 5, p. 1057-1058.
2. CHRESTIEN, Jean-Pierre. « L'astrolabe dit de Champlain », dans LITALIEN, Raymonde, et Denis VAUGEOIS, dir., *Champlain, la naissance de l'Amérique française*, Sillery, Septentrion, 2004, p. 351.
3. MORISSET, Lucie K, et Luc NOPPEN. « Taché, Eugène-Étienne », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval ; Toronto, Université de Toronto, 1998, vol. 14, p. 1075.
4. BEAUDOIN, Marc. « À qui appartiennent ces armoiries ? », *L'Ancêtre*, vol. 42, nº 314, printemps 2016, p. 219.
5. TRAVERSIER, H., et Léon VAÏSSE. *Armorial national de France. Recueil complet des armes des villes et provinces du territoire français. Avec des notices descriptives et historiques*, Paris, Challamel éditeur, 1842, p. 257.
6. MALTE-BRUN, Victor-Adolphe. *La France illustrée : géographie, histoire, administration, statistique*, Paris, Rouff, 1881-1884, 13 vol.
7. https://fr.wikipedia.org/wiki/Hiers-Brouage. Consulté le 9 février 2017.

du roi de Navarre[8] peut expliquer l'étrange relation de l'explorateur avec le roi Henri IV. Mais comme elle a été publiée 70 ans après la construction de l'ancien palais de justice, il faut bien se rendre à l'évidence qu'ici l'architecte a simplifié les armes de Brouage en ne retenant que le champ de gueules et la chaîne d'or pour créer les armoiries de l'illustre explorateur.

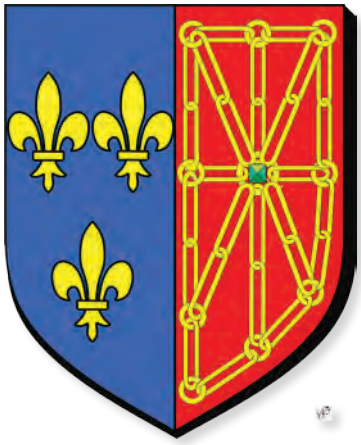

Figure 2. Armoiries de Brouage : *De France et de Navarre.*
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hiers-Brouage.

Taché a donc créé des armes originales et bien représentatives de Champlain : rappelons qu'en héraldique, le gueules (rouge) symbolise le courage, la hardiesse et l'intrépidité, et qu'une chaîne en or est le symbole de la noblesse brillante. La chaîne symbolise aussi l'amour qui lie les cœurs et les volontés. Enfin, chez les anciens, la chaîne était une marque d'honneur et de distinction et servait à récompenser les hommes de guerre et les chevaliers.

Affiche du tricentenaire de Québec

Nous trouvons la seconde création d'armoiries pour Champlain sur l'une des affiches publiées à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Québec. L'affiche intitulée *1608 – Québec pendant trois siècles – 1908*[9] présente dans une première colonne les noms des évêques et archevêques et ceux des maires de Québec. Nous trouvons dans la colonne du centre une chronologie d'événements depuis la fondation, et dans la dernière, la liste des curés des paroisses Notre-Dame-de-Québec, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste. L'affiche est illustrée par une photo panoramique de la capitale accompagnée des portraits des maires Elzéar Bédard et Jean-Georges Garneau, respectivement 1er et 23e maire de Québec, ainsi qu'un portrait et les armoiries de Mgr de Laval, sous la liste des curés et, sous la liste des maires, le portrait et les armoiries présumées de Champlain (**Figure 3**).

Pour illustrer son affiche, Arthur Talbot a utilisé le portrait de Samuel de Champlain[10] publié en page de garde de l'édition de 1870 des *Œuvres de Champlain* compilées par l'abbé Charles-Honoré Laverdière, ainsi que des éléments de l'insigne de la page titre de la même édition[11]. Les armes ainsi attribuées à Champlain pourraient se blasonner comme suit : *d'or à un sapin de sinople*. L'écu est sommé d'un cerf issant d'un torque. La devise *Labor omnia vincit* peut se traduire par : « Un travail acharné vient à bout de tout. »

Figure 3. Armoiries attribuées à Champlain. Détail de l'affiche *1608 – Québec pendant trois siècles – 1908.*
Photo fournie par l'auteur.

Or, en regardant de plus près l'insigne utilisé par Talbot (**Figure 4**), nous constatons que nous sommes devant la marque de commerce de l'imprimeur et éditeur George-Édouard Desbarats (1838-1893) utilisée depuis au moins 1866, si nous nous référons aux livres trouvés dans la Collection P.J.O. Chauveau, conservée à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec[12]. Même si la devise pourrait très bien s'appliquer à Champlain, le sapin que Talbot lui attribue est un meuble pratiquement inconnu dans l'héraldique française au XVIe siècle.

Figure 4. Marque de commerce de l'éditeur George-Édouard Desbarats. Page titre des *Œuvres de Champlain* par l'abbé Laverdière, édition de 1870.
Source : Photo fournie par l'auteur.

8. DE LA HORBE, Florian. *L'incroyable secret de Champlain*, Paris, Édition du Mont Pagnote, 1959, 104 p.
9. TALBOT, Arthur. *1608 — Québec pendant trois siècles — 1908*, Montréal, The Benallack Litho. Co., 1908-04-03, coll. Société historique de Québec.
10. Qui est en fait une gravure de Michel Particelli d'Emery réalisée par Balthazar Moncornet en 1654.
11. LAVERDIÈRE. *Op cit.*, page de garde et page titre.
12. Outre les cinq volumes des *Œuvres de Champlain*, nous trouvons cette marque de commerce de l'éditeur George-Édouard Desbarats sur les pages titres des *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé, publié à Ottawa en 1866, et des *Contes populaires* de Paul Stevens, publiés à Ottawa en 1867.

Édifice Gaston-Miron

Nous trouvons une autre proposition d'armoiries pour le fondateur de Québec à Montréal, dans l'édifice Gaston-Miron, l'ancienne Bibliothèque centrale de Montréal, inaugurée en 1917 par le maréchal Joffre (**Figure 5**).

Figure 5. Armoiries attribuées à Champlain. Édifice Gaston-Miron.
Photo fournie par l'auteur.

Au plafond de 21 caissons armoriés de l'atrium, sont exposés des vitraux aux armes de sept provinces de France d'où sont issus nos ancêtres : la Normandie, l'Île-de-France, le Poitou, l'Aunis, l'Anjou, la Champagne et la Bretagne ; des sept premières provinces canadiennes : le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique et le Manitoba[13] ; ainsi que les armoiries de Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Paul Chomedey de Maisonneuve, François de Laval, Marguerite Bourgeoys, Louis Joseph de Montcalm-Gozon, marquis de Montcalm, et James Wolfe[14]. Les armoiries qui accompagnent le nom Champlain se blasonnent : *de gueules, à un navire équipé et habillé d'or voguant sur une mer d'azur, au chef cousu d'azur semé de fleurs de lis d'or*. De toute évidence, l'artiste qui a conçu ces armoiries s'est largement inspiré de celles de Paris. Nous pourrions y voir une première figuration du *Don de Dieu*, le bateau de Champlain, et peut-être même la source d'inspiration de Maurice Brodeur, l'héraldiste qui concevra les armoiries de la ville de Québec en 1945.

Rideau Hall

Le Québec n'a pas l'exclusivité des armoiries attribuées à Champlain. Ainsi, il faut se rendre à Ottawa pour trouver à Rideau Hall, une quatrième proposition d'armoiries pour Champlain. Elle apparaît sur un panneau présentant les

Figure 6. Armoiries des gouverneurs de la Nouvelle-France. Détail d'un panneau à Rideau Hall.
Photo fournie par le caporal-chef Vincent Carbonneau, Rideau Hall
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le Bureau du secrétaire du gouverneur général, 2017.

gouverneurs de la Nouvelle-France et de l'Amérique du Nord britannique (**Figure 6**).

Ce panneau a été réalisé à l'initiative de Jules Léger, 21e gouverneur général du Canada de 1974 à 1979, dans le but de rappeler les noms des gouverneurs généraux depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Auguste Vachon, alors au Service iconographique des Archives nationales du Canada, devait fournir à l'artiste Art Price d'Ottawa une illustration des armoiries et aussi vérifier l'exactitude du travail peint en couleurs. Sachant que Champlain n'avait pas d'armoiries, et son nom étant déjà gravé sur la plaque, même s'il ne porta jamais le titre de gouverneur, il fallait trouver une solution qu'on ne pourrait interpréter comme les armes de Champlain. Le futur héraut d'armes[15] eut alors recourt à la science héraldique pour résoudre ce problème. Dans son blogue *Heraldic Science Héraldique*, Auguste Vachon écrit

> *le vocabulaire héraldique contenait une solution en perspective. Champ plain (ou plein) signifie en héraldique qu'un écu est rempli d'un seul émail*[16].

Ce jeu de mot lui inspira l'idée de mettre sur l'écu réservé à Champlain un champ plein d'azur, dit d'azur plein en langue du blason.

Le Batral Champlain

Au cours des années 1970, la Marine nationale de France concevait un nouveau type de bâtiment amphibie pour le transport et le débarquement de troupes et de matériel. Sa structure à fond plat lui permet de se poser sur une plage. Il peut alors débarquer véhicules et passagers par une porte d'étrave. Le *Batral Champlain* est le premier bâtiment de la série. Le navire, baptisé du nom de l'explorateur Samuel de Champlain, fut mis en chantier en 1973 et admis au service actif en octobre 1974. Basé à Fort-de-France (Martinique), il sera retiré du service actif le 30 août 2004, et coulé au large de la Martinique le 27 octobre

13. Les armes du Québec et de la Nouvelle-Écosse sont celles attribuées par la reine Victoria en 1868.
14. Les armes de Cartier, Champlain et Maisonneuve sont des attributions ; celles de Marguerite Bourgeoys sont les armes de la Congrégation Notre-Dame qu'elle a fondée en 1676. Les armes de Montcalm et Wolfe sont identiques à celles de la gare du Palais à Québec.
15. Auguste Vachon fut héraut Saint-Laurent de 1988 à 2000. Il est héraut Outaouais émérite depuis sa retraite.
16. VACHON, Auguste. *Un écu fictif pour Samuel de Champlain.* http://heraldicscienceheraldique.com. Consulté le 6 février 2017.

Figure 7. Insigne du Batral Champlain (1973-2004).
Photo : Marine nationale de France.
Source : www.netmarine.net/bat/batral/champlai/index.htm

2004[17]. Le *Jacques-Cartier*, vu dans la chronique déjà citée, est le quatrième bâtiment de la classe Champlain.

L'insigne du *Champlain* réunit les trois fleurs de lis des rois de France et le léopard des ducs d'Aquitaine qui comprenait à une époque le territoire de Brouage, lieu de naissance de l'explorateur, dont les fortifications sont représentées par la couronne murale. Le *Champlain* avait Brouage pour ville marraine (**Figure 7**).

En conclusion

Nous venons de faire un rapide survol des armoiries qui furent attribuées à Samuel de Champlain à différentes époques. Si tout porte à croire qu'il n'en faisait pas usage, par contre, grâce aux travaux de Jean Liebel[18], nous connaissons très bien les armoiries de Pierre Dugua de Mons, celui qui a envoyé Champlain fonder Québec en 1608. Ce sera l'objet d'une prochaine chronique héraldique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
marc.beaudoin@videotron.ca

17. www.netmarine.net. Consulté le 10 février 2017.
18. LIEBEL, Jean. *Pierre Dugua, sieur de Mons fondateur de Québec*, Paris, La Croît vif, 1999. 367 p.

apsule clio-généalogique : 1917–2017

Il y a 100 ans, les femmes obtenaient le droit de vote au Canada, du moins dans certaines provinces et encore pour certaines d'entre elles. La première province à accorder le droit de vote fut le Manitoba en 1916, suivie l'année suivante par l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Au fédéral, le droit de vote fut accordé en 1918. Au Québec, ce droit fut octroyé aux femmes en 1940, après que ce droit leur eut été retiré en 1849.

Par ailleurs, il y a également 100 ans, en 1917, le pape Benoît XV promulguait le nouveau droit canonique qui faisait, entre autres, passer l'âge légal pour se marier à 16 ans pour les hommes et 14 ans pour les femmes. Antérieurement, l'âge légal était respectivement de 14 ans, pour les hommes, et 12 pour les femmes.

Évidemment, il n'y a aucun lien entre les deux événements.

www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes-2/

fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

Capsule Qui a tué les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean ?

Ce récit de science épique raconte en huit épisodes comment moins de 10 000 hommes et femmes ont façonné le destin de millions de Québécois en inscrivant un « effet fondateur » au sein de leurs cellules. C'est ce qui explique la forte présence de certaines maladies héréditaires, comme la tyrosinémie. Selon la vérification des ascendances des personnes atteintes de cette maladie, les pionniers Louis Gagné et Marie Michel auraient propagé cette maladie entre autres dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Ce couple figure peut-être parmi vos ancêtres !

http://ici.radio-canada.ca/premiere/premiereplus/science/5163/quiatuelesenfantsdusaguenaylacsaintjean

Chronique

L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Pierre Gendreau-Hétu (7656)

Pierre Gendreau-Hétu, né à Québec en 1965, obtient en 1995 une maîtrise en linguistique de l'Université de Montréal et y complète en 1997 sa scolarité de doctorat. Des études antérieures en communications et en russe l'ont précédemment mené à l'étranger, notamment en Russie et en Géorgie, où il a enseigné le français à l'Université d'État Ivane Javakhishvili. Cinq années aux États-Unis (Boston et Madison, Wisconsin) l'ont amené à s'intéresser aux changements subis dans ce pays par les noms de famille français d'origine canadienne. Cet intérêt pour l'anthroponymie l'a conduit à la généalogie généraliste, à la faveur de la révolution génomique notamment. Il a coadministré le projet californien *French Heritage DNA* de 2012 à 2016. Il administre depuis les projets Québec ADNy et ADNmt, qu'il a cofondés, et pratique par leur entremise la médiation scientifique et interdisciplinaire.

La généalogie est une science : une évidence ?

La généalogie québécoise sort d'une curieuse cécité. Sa pratique s'éveille, lentement mais sûrement, aux développements scientifiques et aux techniques expérimentales qui révolutionnent l'histoire des familles depuis déjà deux décennies.

Le premier article qui a établi un lien entre la transmission du chromosome Y et le nom de famille (patrilinéaire) date de 1997[1]. La première entreprise de généalogie génétique *Family Tree DNA* (FTDNA) a été fondée peu après, en 1999[2]. Dix-huit ans plus tard, FTDNA célèbre sa majorité et d'autres entreprises se sont ajoutées (*AncestryDNA* ne date, par exemple, que de 2012). Des millions de personnes ont déjà fait tester leur salive, particulièrement aux États-Unis. Force est de reconnaître que la généalogie québécoise est en retard à ce chapitre, alors que souffle depuis des années la révolution génomique.

La revue L'Ancêtre montre sa rigueur scientifique en ouvrant aujourd'hui ses pages à cette façon *complémentaire* de pratiquer la généalogie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : l'ADN est surtout un complément à la généalogie documentaire. Il la complète, mais en constitue aussi la preuve expérimentale, l'ascendance par les archives n'ayant de valeur que juridique, culturelle et historique. L'erreur commise par plusieurs généalogistes a longtemps été de présumer la nature biologique de la filiation documentaire. Or, seule la génétique peut parler à cet égard, l'acte d'Église n'offrant qu'une hypothèse à valider.

Il convient de répondre d'emblée aux sceptiques et tenants d'une généalogie limitée à la seule pratique documentaire. Une autorité française de l'école traditionnelle, Léo Jouniaux, condamne pourtant une telle étroitesse méthodologique dans son réputé manuel de généalogie :

> *Chaque famille devrait donc se responsabiliser au nom de ses descendants grâce à la connaissance de ses racines, en expliquant cette autre évolution, celle de son patrimoine génétique. La généalogie* (…) *n'est donc pas seulement une histoire de famille contée par les archives, c'est également une histoire de famille* (…) *authentifiée par la génétique*[3].

Le concept clé de cette citation est celui de l'authentification. Toute la valeur de la généalogie expérimentale est dans la preuve exacte et la validation. Léo Jouniaux appartient à une génération de généalogistes qui n'a pas eu la chance d'être formée à la généalogie par ADN et de pouvoir la pratiquer systématiquement. C'est d'autant plus à son honneur d'en reconnaître dès 2006 la pertinence, voire l'urgence intellectuelle.

La révolution génomique permet maintenant de valider à des coûts raisonnables (de 150 à 200 $) l'hypothèse documentaire découlant de la recherche en archives. Les ascendances patrilinéaires (agnatiques) et matrilinéaires (utérines ou cognatiques) bénéficient de signatures ADN ancestrales distinctives qu'il est possible de dégager, par une analyse de la salive, et qui vont confirmer — ou non — les constats découlant de la recherche documentaire.

Cette première chronique brise la glace. Souhaitons que les eaux québécoises de la généalogie se réchauffent rapidement et deviennent un milieu fertile pour la science exacte. Le trésor archivistique qui nourrit la recherche d'ici depuis Cyprien Tanguay trouve dans l'ADN un multiplicateur extraordinaire. Les données génomiques sont l'occasion d'éclairer la cathédrale de papier québécoise comme jamais auparavant, d'en combler les carences, de corriger les erreurs et de valider le contenu.

1. SKORECKI, Karl et autres. « Y chromosomes of Jewish priests », *Nature*, vol. 385, 1997, p. 32.
2. « Who's who at Family Tree DNA », 2001-2017 https://www.familytreedna.com/about. Consulté le 12 avril 2017.
3. JOUNIAUX, Léo. *Généalogie. Pratique, méthode, recherche*, Paris, Seuil, 2006, p. 16.

Au regard de la généalogie traditionnelle, l'apport le plus attirant de l'ADN, dans un premier temps, est sans doute son rapport avec les lacunes documentaires : les données expérimentales permettent précieusement de combler les failles des registres, voire même quelques registres perdus. On le comprend notamment par rapport à l'Acadie que le chercheur Stephen A. White soumet par ailleurs aux analyses par ADN depuis les années 2000.

Pourquoi cette chronique

Cette chronique se propose de présenter, d'un numéro de L'Ancêtre à l'autre, les découvertes individuelles et familiales que les chercheurs du Québec et d'ailleurs font en généalogie expérimentale. Les résultats vulgarisés vont démontrer, cas après cas, que tout généalogiste sérieux et ambitieux aurait scientifiquement tort de se priver de l'épreuve des faits. En outre, la généalogie par ADN — terme qui sera dans cette chronique régulièrement abrégé en G/ADN — lance un défi au confort méthodologique.

L'introduction de la génomique en généalogie brusque les vieux plis de cette discipline et exige une nouvelle gymnastique intellectuelle. La G/ADN redéfinit la maxime « si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », qui résume bien le paradoxe de la généalogie scientifique. La combinaison du numérique et de la génomique constitue un hameçon inespéré pour capter l'attention des plus jeunes générations et les éveiller aux problèmes stimulants de l'histoire des familles. Le défi repose tout autant du côté des plus vieilles générations qui peuvent rechigner à changer des habitudes de travail bien ancrées. C'est humain.

Mais il faut revenir à la base et à la soif de connaissances qui motive tout chercheur en généalogie : la généalogie est une science, et une science a comme objectif la recherche de la vérité. Une science qui fermerait les yeux sur les techniques qui atteignent mieux cette vérité est une contradiction dans les termes. Personne en généalogie documentaire n'est en mesure de contester la valeur des données révélées par la recherche scientifique en génomique et génétique des populations.

Un grand problème est que le terme « généalogie » souffre de polysémie, c'est-à-dire que l'emploi de ce mot ne renvoie pas toujours à la même réalité. Une métaphore illustrera bien où je veux en venir. Tous s'entendent par exemple pour dire que botanique, horticulture et jardinage sont trois activités distinctes, bien que liées par l'objet manipulé. Amusons-nous un peu et rappelons ici le hasard qui a voulu que le père de la génétique, Johann Gregor Mendel (1822-1884), ait grandi dans un verger.

La botanique est scientifique, l'horticulture, technique et le jardinage, l'application en amateur des deux précédentes. Le problème de la généalogie est d'être employée aux trois sauces à la fois. Cette réalité explique la réaction confuse face aux avancées scientifiques de la généalogie. Les jardiniers sont des amateurs qui œuvrent pour leur bon plaisir. C'est légitime. Les horticulteurs cultivent une végétation pour sa beauté, par l'application d'une science limitée à sa valeur technique. Les botanistes cultivent leur champ tout autrement : ils ne sont intéressés que par la recherche du vrai.

Ces trois cultures cohabitent dans nos cercles et sociétés généalogiques, pour le meilleur et parfois pour le pire. De façon absurde, le terme « généalogie » peut se voir réduit à signifier l'étude non scientifique ou non professionnelle de l'histoire[4]. Cette réalité invite alors au pléonasme et à préciser « généalogie scientifique » pour distinguer la recherche du loisir. L'introduction contemporaine de méthodes exactes en histoire des familles invite à rappeler avec vigueur que la généalogie est d'abord et avant tout une science auxiliaire de l'histoire qui étudie et précise les rapports de parenté, que ces rapports soient biologiques, juridiques ou autres.

La science est une pratique intellectuelle dont les techniques peuvent évoluer de façon subite et drastique. Une révolution scientifique a bouleversé la généalogie — cette chronique en est la preuve —, au plaisir de certains et à la frustration de plusieurs. Les révolutions ne font clairement pas que des heureux, et des piliers de la généalogie québécoise ont jusqu'ici obstinément refusé de prendre acte des avancées géantes de la G/ADN.

À la généalogie traditionnelle s'est ajoutée une dimension exacte qui lui procure une puissance scientifique inédite. Il faut cependant admettre qu'au Québec tous ne sont pas bien disposés à son endroit :

> *C'est* [la G/ADN] *une autre manière d'aborder la généalogie, mais c'est* <u>*beaucoup moins précis*</u> [je souligne] *que les documents d'archives qui, eux, attestent de faits et permettent de remonter de génération en génération*[5].

La G/ADN est beaucoup plus qu'« une autre manière d'aborder la généalogie ». C'est d'abord une manière complémentaire de le faire. C'est la validation expérimentale de l'hypothèse documentaire. Il faut sans cesse le répéter. Le documentaire peut être précis, mais complètement faux. Précision et vérité ne sont pas synonymes.

Le discours sur le manque de « précision » de l'ADN laisse perplexe : comment peut-on dire une telle chose quand seul l'ADN peut préciser, par exemple s'il y a eu rupture biologique dans une lignée ? Un acte peut masquer la réalité. Ou si l'ancêtre est amérindien ? Ou, mieux encore, qui est l'ancêtre d'un enfant adopté ? Ce ne sont là que quelques éléments des plus évidents que les signatures ADN peuvent dévoiler.

De plus, les progrès fulgurants de la G/ADN permettent désormais de cibler des générations par opposition à d'autres. Ces avancées promettent d'autres grands pas dans les années

4. CHERUBINI, Bernard. « Le génie de la performance familiale. Mises en scène locales de la généalogie canadienne et réunionnaise », dans TIPHAINE, Barthélemy, et Marie-Claude PINGAUD (réd.). *La Généalogie entre science et passion*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 362-376.
5. LABELLE, Alain. « Connaître ses origines ancestrales, vraiment ? », Radio-Canada, [s d.]. **http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2016/9/adn/adn-tests-genetiques-origines-ancestrales.html**. Consulté le 12 avril 2017.

à venir. Il est paradoxal de voir la G/ADN, qui repose sur la science exacte, se faire critiquer pour son « manque de précision » quand on se rappelle que les actes sont dénués de valeur expérimentale. Il faut en toute honnêteté, et pour le bien de la généalogie, reconnaître que la biologie a sa propre précision, autrement exacte, qui en revanche se marie à la documentation de façon extraordinaire.

La G/ADN est précise à sa manière toujours plus exacte et contrôlée, comme l'est la généalogie documentaire de son côté. Ce sont deux types de précisions qui s'éclairent mutuellement. Il faut espérer que cette chronique stimulera le lectorat prêt à s'ouvrir à la science exacte en généalogie. La dernière citation signale toutefois que la G/ADN est loin de prêcher à des convertis. Sauf que la science n'est pas une religion et que seuls les faits avérés doivent parler. Il faut les y aider.

Pédagogie de la G/ADN

Cette chronique intitulée « L'ABC de la généalogie par ADN » est une contribution régulière qui se voudra accessible et pédagogique. Il ne sera pas question ici de recherche pointue. Le but est de donner à des néophytes la confiance et la connaissance suffisantes pour valider par l'ADN les résultats de leur recherche documentaire. Cet objectif devrait être l'étape ultime de toute ascendance agnatique ou utérine établie.

Les membres de la SGQ sont invités à échanger avec l'auteur de cette chronique s'ils désirent explorer *sérieusement et complètement* le sujet et tester les hypothèses généalogiques élaborées par la documentation traditionnelle. La validation d'une signature ADN commence par un seul test de salive. Il faudra toutefois au moins deux candidats pour parler de preuve et la prochaine chronique traitera précisément de la démarche à suivre pour découvrir ses signatures ADN ancestrales.

Je devine toutefois que des gens voudront s'y mettre dès cette première chronique et je prends les devants en indiquant immédiatement comment procéder pour aborder la G/ADN. Une première impression de la G/ADN peut être acquise en consultant la page Web des Projets Québec ADNy[6] et Québec ADNmt[7], projets dont je suis l'administrateur (mon collègue Steve Gilbert complète l'équipe).

Le terme « ADNy » correspond au patrilignage et celui de « ADNmt » au matrilignage. Seuls les hommes peuvent donner leur salive pour l'ADNy (mais un père, un frère, un oncle, un cousin ou un neveu du même patronyme fait aussi bien l'affaire si une femme désire étudier son origine patronymique), alors que les deux sexes sont pertinents pour l'ADNmt dans le matrilignage. (Attention : il s'agit bien de la lignée utérine, donc celle des mères tout au long. Plusieurs font l'erreur de penser qu'il s'agit de la lignée paternelle de la mère.)

Si vous souhaitez commander un test pour votre patrilignage, vous êtes invités à commander le Y-DNA37, 67 ou III. Si vous voulez tester votre matrilignage, il s'agit du « mtFullSequence ». La commande de ces tests peut se faire par l'entremise des projets Québec ADN, et cette procédure vous accorde automatiquement un rabais[8]. Les projets Québec ADN ne bénéficient en retour d'aucune faveur ni avantage pécuniaire, sinon de la satisfaction de faire avancer la science et la connaissance. Il importe de souligner que ces projets sont dirigés, alimentés et contrôlés sur une base bénévole. Rien n'est plus précieux que ce temps donné, comme les nombreux bénévoles de la SGQ le savent aussi bien que nous.

Je précise qu'un seul échantillon de salive se prête à plusieurs tests et à plusieurs niveaux successifs du même test (Y-DNA37, 67, III, etc.). Une personne pourra ainsi faire tester l'échantillon de salive fourni à la fois pour son patrilignage et son matrilignage. Le coût de chaque test s'ajoute cependant à la facture.

Les échantillons sont entreposés au Texas pour une durée maximale de 25 ans, ou peuvent être détruits à n'importe quel moment, à la demande du client. Les tests de FTDNA sont associés à des numéros anonymes et ne visent que les données généalogiques. Je souligne en outre qu'aucune analyse médicale ne peut être tirée de ces résultats ADN. Cet aspect devrait rassurer plus d'un chercheur. L'entreprise FTDNA s'oppose en ce sens à d'autres entreprises, telles que 23andMe, qui offrent d'étudier la dimension médicale de l'ADN. Ces résultats ne sont d'aucune utilité lorsqu'il s'agit de signatures ADN ancestrales.

L'objectif des tests traités par FTDNA est de produire des données *lignagères* — par opposition à l'ADN individuel — qui vont corroborer ou non l'hypothèse documentaire. Le principal but généalogique est d'établir la signature ADN du pionnier ou de la pionnière dont on descend directement. Cette signature permet ensuite de cibler la souche de la lignée, souvent située en Europe, mais pas toujours : mes quatre enfants portent par exemple une signature ADNmt amérindienne arrivée d'Acadie et transmise par leur matrilignage depuis treize générations[9].

La signature ADN ancestrale est un outil supplémentaire dans la recherche des origines. La recherche des signatures ancestrales est un objectif qui stimule notamment les associations de famille, outre les généalogistes indépendants. Plusieurs associations de famille ont entamé cet exercice, parfois sous ma direction (par exemple « L'Association Les descendants de Pierre Miville »). De plus en plus de recherches répondent avec succès à de très vieilles interrogations que les sources documentaires avaient jusqu'ici laissées en suspens.

C'est un nouveau monde de découvertes scientifiques auquel nous convie la G/ADN, et votre chroniqueur est

6. Projet Québec ADNy : https://www.familytreedna.com/groups/quebecydna/about.
7. Projet Québec ADNmt : https://www.familytreedna.com/groups/quebecmtdna/about.
8. Québec ADNy : https://www.familytreedna.com/group-join.aspx?Group=Quebec ;
   Québec ADNmt : https://www.familytreedna.com/group-join.aspx?Group=QuebecmtDNAProject.
9. GENDREAU-HÉTU, Pierre. « Il était une fois l'ADNmt de Marie Christine Aubois », *L'Outaouais généalogique*, vol. 36, nº 3, été 2014, p. 85-90.

ravi de vous y inviter au cours des prochains numéros de L'Ancêtre. Les chroniques à venir vont se pencher sur des cas particuliers. Mieux que tout exposé théorique, ces applications avec résultats convaincront de l'intérêt d'employer l'ADN en généalogie.

Le premier défi est de désamorcer pour de bon la méfiance — d'autres préféreront parler de prudence — qui entrave toujours la pénétration de la généalogie expérimentale au Québec. Il y a encore beaucoup d'ignorance et de préjugés défavorables autour de nous face à la généalogie « paradéenne ». Je suis en revanche convaincu que de très beaux jours sont devant nous. Au plaisir d'y contribuer avec vous.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gendreau-hetu@videotron.ca

Généalogie par ADN

La révolution génomique a introduit l'ADN dans le vocabulaire quotidien. L'analyse génétique est devenue un nouvel outil d'information généalogique. Vous avez fait ou songez à faire un test d'ADN ? Vous désirez améliorer vos connaissances sur la généalogie par ADN ? Monsieur Jean-Pierre Gendreau-Hétu, spécialiste en la matière, tiendra une rencontre d'information sur ce sujet et vous donnera les conditions d'admission aux autres séances de généalogie par ADN prévues à l'automne.

- Date et lieu de la rencontre : 9 septembre 2017, 13 heures à 15 heures, local 3212
- Offre réservée aux membres
- Nombre limité d'inscriptions
- Frais : gratuit

Inscription obligatoire : sgq@uniserve.com avant le 8 septembre 2017

apsule clio-généalogique : 1867 – 2017

C'est en 1867 qu'est né Édouard-Zotique Massicotte (1867 – 1947). Touche-à-tout, il fut d'une époque où la barrière entre le poète et le scientifique était peu étanche. Il fut donc tour à tour avocat, journaliste, archiviste, écrivain, ethnologue, généalogiste, historien, botaniste. Les amateurs d'héraldique apprécieront ses travaux effectués avec Régis Roy, qui conduiront à la publication de *l'Armorial du Canada français*, imprimé en 1915 à Montréal, et d'une suite dans un second volume en 1918. Dans le cadre plus spécifiquement généalogique, il a publié une généalogie sur la famille Massicotte, qui était la plus complète, selon ses dires, à l'époque.

Généalogie des Massicotte : https://archive.org/details/lafamillemassico00mass

Armorial du Canada, 1915 : https://archive.org/details/armorialducanada01massuoft

Armorial du Canada, 1918 : https://archive.org/details/armorialducanada02massuoft

Pour mieux connaître E.Z. Massicotte : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89douard-Zotique_Massicotte

fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

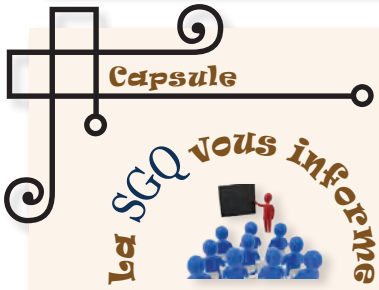

Formation

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un nombre important d'ateliers de formation. Ces ateliers visent à sensibiliser le grand public à la recherche généalogique et à aider les généalogistes dans leurs recherches. Ils sont offerts sous différents niveaux : de base, intermédiaires ou spécialisés. Pour consulter le calendrier de formation, choisissez l'onglet « Formation » puis cliquez sur « Ateliers de base, intermédiaires ou spécialisés ».

Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Jean-François Pouliot (1888-1969), Canadien français authentique

Je pense que la plupart des gens qui se font élire comme députés rêvent d'être nommés ministres un jour. Mais il y a des exceptions. Jean-François Pouliot dont je veux vous entretenir en fait partie. C'était un enfant terrible. Plus proche des francophones que la plupart de ses collègues, il s'y collait et savait de façon théâtrale faire valoir leurs revendications. Un mot de ses ancêtres paternels, de ses réalisations comme juriste et de ses prises de position à la Chambre des communes, qui n'ont pas toujours été approuvées par son parti.

Mariage à L'Isle-Verte

Les parents de l'avocat Jean-François Pouliot ont scellé leur union à l'église Saint-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, le 18 octobre 1887. Ce jour-là, Charles-Eugène Pouliot, majeur, écuyer, avocat, prend pour épouse Marie Joséphine Stella Bertrand, mineure, fille de feu Narcisse, écuyer, avocat, et Marie Augustine Stella Têtu. Mère et fille sont de la paroisse, alors que l'époux lui, est de la paroisse de Saint-Patrice dans la ville de Fraserville, devenue Rivière-du-Loup. Une dispense de deux bans a été accordée par *Messire* Edmond Langevin, vicaire général de l'évêque de Rimouski; la publication du troisième ban a été faite à L'Isle-Verte et à la paroisse de Saint-Patrice. Le célébrant est le curé de cette dernière paroisse et se déclare autorisé par le curé du lieu. Vu l'absence d'empêchements, le célébrant reçoit l'échange des consentements et donne la bénédiction nuptiale. Sont soulignées les présences de Charles Bertrand, écuyer, senior, marchand, oncle; de la mère de l'épouse; du révérend Georges Têtu, cousin; du père de la mariée; du père de l'époux; d'Alphonse Pouliot, écuyer, avocat; d'Herménégilde Pouliot, écuyer, employé au département des Postes à Ottawa, ces deux derniers, frères de l'époux; de la mère de l'époux, et de plusieurs autres qui sont dits avoir signé. Je lis les signatures des époux, de la mère de l'épouse, le témoin de cette dernière, du père de l'époux, de L.-A. Pouliot, Philippe et J. Camille Pouliot, Jean-Baptiste Bertrand, J.-Eugène-Georges Têtu, Eugène Lacerte, L.-A. Bertrand, J.-B. Raymond, J.-B. Alphonse Chamberland, Alexis Pouliot, M. J. Pouliot, Léo Letellier de Saint-Just, L.-H. Bertrand, G. Blais, et L.-J. Langis suivies de celles de N. Canuel, prêtre et de F. X. L. Blais, prêtre.

Jean-François Pouliot
Crédit photo : collaboration de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup.

À Saint-Pierre de Montmagny

Le 29 février 1848 à l'église Saint-Pierre-de-la-Rivière-du Sud, les aïeuls paternels de l'avocat Pouliot échangeaient leurs consentements. Une dispense de deux bans a été accordée par le grand vicaire Célestin Gauvreau et il y a eu publication du troisième ban à la paroisse de l'épouse et à celle de l'époux, Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Qui sont ces aïeuls? Jean-Baptiste Pouliot, majeur, écuyer, notaire public, et Marie Henriette-Sophronie Blais, majeure, fille de Louis, écuyer, colonel de milice, cultivateur, et Marie-Angélique Genest, tous trois de Saint-Pierre. Le célébrant, archiprêtre et curé de Saint-André de Kamouraska, dûment autorisé par le curé du lieu, donne la bénédiction nuptiale et indique les présences d'amis de l'époux; de Thomas Jones, écuyer; de Thomas Béchard, écuyer; de Louis et Godefroi Blais, respectivement père et oncle de l'épouse, ainsi que de plusieurs parents et amis. Signent: les époux, le père de l'épouse, Thomas Jones, D. Blais, Godefroi Blais, P. Blais, Gen. Pelletier, J.-R.-A. Chamberland, Thomas Bertrand, Fer. Lavergne, E. Blais, A. Blais, M. Delagrave, Thomas Bertrand, G. Blais, Jos.-Émile (?), Z. Sirois, prêtre, et Pascal Pouliot, archiprêtre (Kamouraska, 1807 – Fraserville, 1876).

À la cathédrale Notre-Dame-de-Québec

C'est à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec le 15 février 1803, qu'est célébrée l'union de François Pouliot, majeur, forgeron, et de Marie Julie Damien, majeure, fille de Jacques, boucher, et Geneviève Carrier, tous trois coparoissiens. Ce sont les bisaïeuls paternels de Jean-François Pouliot. Il y a eu dispense de deux bans et publication du troisième à Québec, et trois publications à Kamouraska. Sont soulignées les présences du père de l'époux; d'Antoine Pouliot, frère; de Joseph Chabot, oncle; du père de l'épouse; de Joseph Damien, frère; d'Ignace Lefrançois, beau-frère de l'épouse; et de plusieurs autres dont les uns ont signé, les autres ont déclaré ne

le savoir. Je lis les signatures des époux, de leurs pères respectifs, de Joseph Damien, d'Antoine Pouliot, et d'Ignace Lefrançois suivies de celle de l'officiant Louis-Joseph Desjardins Desplantes (Beaugency, diocèse d'Orléans, 1766 – Québec, 1848).

À Saint-Laurent, île d'Orléans

Le 24 octobre 1774, après la publication de trois bans de mariage des trisaïeuls de l'avocat Pouliot, Pierre Pouliot dont l'âge et le métier ne sont pas indiqués (25 ans selon le *PRDH*), épouse Geneviève Godbout (21 ans selon le *PRDH*), fille d'Antoine et Marianne Leclerc (ou Leclaire) tous de la même paroisse de Saint-Laurent. Il y eut dispense de parenté, non précisée. L'officiant souligne les présences des époux et de leurs pères ; de François Pouliot, frère ; de (nom illisible), beau-frère ; de Pierre et Louis Godbout, oncles de l'épouse ; de plusieurs autres parents et amis dont les uns ont signé. Je lis les signatures de l'époux, non celle de l'épouse, puis celle de Geneviève Godbout, de Duberger, puis une croix suivie des mots évêque de Dorylée. C'est Louis-Philippe Mariauchau D'esgly (Québec, 1710 – Saint-Pierre, 1788). Il était curé de la paroisse de Saint-Laurent depuis 1734, ce qui m'intrigue c'est qu'il ne se présente pas comme tel…

À Saint-Laurent, île d'Orléans également

Le 17 janvier 1735 à Saint-Laurent, île d'Orléans, après publications de trois bans, François Pouliot (Pouillot), dont l'âge et le métier ne sont pas indiqués (23 ans, selon le *PRDH*), veuf de Marguerite Ruelle, épouse Marie Chabot (26 ans, selon le *PRDH*), fille de Jean et Marie Dufresne. Les deux époux sont de la paroisse de Saint-Sauveur. J'avoue ne connaître dans la région de Québec que celle fondée dans la ville de Québec en 1867. Le célébrant déclare exercer les fonctions curiales et n'avoir reçu aucune opposition au mariage. Il doit donc recevoir l'échange des consentements et donner la bénédiction nuptiale. Il signale la présence des pères des époux. Sur le document examiné, je lis les signatures des époux, des deux pères, de la mère de l'épouse, d'Antoine Girardin, de Pierre et de Joseph Dufresne, suivies de celle du prêtre François Martel (Québec, 1706 – Saint-Laurent, île d'Orléans, 1763).

À Saint-Jean, île d'Orléans

Le 11 février 1697 en l'église Saint-Jean, île d'Orléans, Jean Pouliot épouse Madeleine Audet, fille de Nicolas et Madeleine Després. Encore une fois, je suis dans l'ignorance des âges et métiers des parties. De plus, tout ce dont je dispose c'est une copie dactylographiée, à laquelle j'ajoute le contenu d'autres sources. Ce sont les quadrisaïeuls de l'avocat Pouliot. Une note au texte ajoute qu'ils ont passé un contrat de mariage devant le notaire Louis Chambalon (en exercice à Québec de 1691 à 1716). L'époux ou ses parents sont de Saint-Paul, ancien nom de la paroisse de Saint-Laurent.

À Sainte-Anne-de-Beaupré

Après la signature d'un contrat de mariage, le 5 juin 1667, devant le notaire Claude Aubert, qui exerça à Québec de 1664 à 1672, Charles Pouliot, majeur, fils de Jean et Jeanne Joseph, épouse, le 8 juin 1667 à Sainte-Anne-de-Beaupré, selon le notaire Aubert, Françoise Meunier, fille de Mathurin et Françoise Fafard. Faute de disposer de l'acte, je ne sais qui a donné aux époux la bénédiction nuptiale. Selon le Fichier *Origine*, Charles serait né à Saint-Cosme-en-Vairais et on le mentionne pour la première fois au pays en 1653.

Naissance, études, mariage, activités professionnelles et politiques de Jean-François Pouliot

Né à Fraserville, aujourd'hui Rivière-du-Loup, le 28 mars 1890, Jean-François Pouliot est baptisé le lendemain à l'église Saint-Patrice sous les prénoms de Joseph, Joachim, Jean-Baptiste, François-Xavier. Son parrain doit être J.-Camille Pouliot, sa marraine est Stella-Anita Têtu-Bertrand, aïeule maternelle. Sur l'acte de baptême, on retrouve les signatures de son père, l'avocat Charles-Eugène Pouliot, de sa grand-mère Stella Têtu-Bertrand et de son parrain suivant déduction, vu que l'acte ne le précise pas, d'A. E. Damiens suivies de celle du célébrant curé de la paroisse Ludger Blais (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 1832 - Rivière-du-Loup, 1925).

Jean-François Pouliot a fait ses études primaires à Rivière-du-Loup, ses études secondaires au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière (B.A., 1909), et ses études en droit à l'Université Laval de 1909 à 1912. Il a été admis au Barreau en 1914 et il a exercé en sa ville natale. Les gens de sa profession l'ont élu bâtonnier du Bas-Saint-Laurent en 1944.

Un mot de son mariage avant de revenir à ses activités dans le droit et la politique. C'est à l'église Sacré-Cœur d'Ottawa que, le 29 mai 1920, il est devenu l'époux de Marie-Eugénie Maubach[1], fille mineure de feu Joseph Conrad et Marie Florence Unid (selon Jean-Jacques Lefebvre[2], l'épouse est de Constantinople, aujourd'hui Istanbul). Une dispense de deux bans a été accordée, le troisième a été publié à l'église Sacré-Cœur d'Ottawa et à Saint-Patrice de Fraserville. Une licence civile a été signée. En l'absence d'empêchement, l'échange des consentements a eu lieu. Signent : les époux, les témoins présumés des époux, Joseph-Eugène-Napoléon De Hêtre, médecin, et Édouard-Joseph Maubach, et le célébrant Charles-Édouard Paquette, o.m.i., (Montréal, 1884 – Saint-Boniface, Manitoba, 1956).

La contribution de Jean-François Pouliot à la diffusion de connaissances en droit est, pour l'époque, impressionnante. Il a publié en 1914, une édition annotée du *Code municipal* intitulée *Jurisprudence du droit municipal*, laquelle a été suivie de trois rééditions ; en 1919, *Le droit paroissial de la Province de Québec*, ouvrage considérable ; et en 1936 le *Traité de droit fabricien et*

1. Marie-Eugénie Maubach, son prénom à la naissance était Marika (Gilles Dubé, Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup). À son mariage, elle se nommait Marie-Eugénie. Elle est décédée le 21 avril 1982 et a été inhumée le lendemain à Saint-Patrice, Rivière-du-Loup et elle portait alors le prénom Marika-Eugénie (*BMS2000* et Gilles Dubé).
2. Jean-Jacques Lefebvre, né en 1905, a été la tête du Service des archives du Québec. De 1941 à 1976, il a tenu la chronique nécrologique des avocats ou des juges dans la revue du Barreau.

paroissial, étude critique de la législation comparée. Deux ans plus tôt sous sa signature avait paru *La liberté des cultes*.

Élu député de Témiscouata à la Chambre des communes lors d'une élection partielle en 1924, élection rendue nécessaire par le décès du député élu à l'élection générale de 1921. Il fut réélu aux huit scrutins suivants : 1925, 1926, 1930, 1935, 1940, 1945, 1949 et 1953. À l'une de ces élections, celle de 1945, il se fit réélire comme indépendant, n'acceptant pas que son parti ait imposé la conscription pour service outre-mer après avoir dénoncé cette même mesure pendant une génération. En fonction comme député, il fut l'auteur de deux enquêtes commandées par le Gouvernement du Canada. À deux reprises, il fut délégué des Communes hors du pays.

En 1955, le premier ministre Louis-S. St-Laurent le nomma au Sénat où il fut en poste jusqu'à sa retraite obligatoire en 1965. M. St-Laurent n'appréciait pas ses fréquentations avec des gens de camps adverses. Selon le journaliste Pierre Vigeant du *Devoir*, il aurait remercié ainsi Jean-François Pouliot qui, de retour d'un voyage de pêche, lui avait fait expédier un saumon : *Merci pour le saumon qui lui est rouge*. Je pense que M. St-Laurent n'avait pas complètement tort. En effet, Kamouraska, comté voisin, a élu à deux reprises un libéral indépendant que favorisaient les unionistes de M. Duplessis, couleur adverse à Québec. L'on n'est pas surpris que le Gouvernement du Québec l'ait nommé membre d'un comité chargé de réviser le Code civil du Bas-Canada en vigueur depuis 1866. Les deux autres commissaires étaient l'ancien juge de la Cour suprême Thibaudeau Rinfret et le notaire Émile Delâge de Québec, président de son ordre professionnel pour le « triennat » 1954-1957. À ma connaissance aucun rapport n'existe du travail de cette commission. Le nouveau Code civil du Québec découlant de ces travaux est entré en vigueur le 1er janvier 1994, après avoir fait l'objet d'un vote unanime de l'Assemblée nationale en 1992.

Ne sachant rien du travail de Jean-François Pouliot au Sénat, au sein duquel il siégea durant dix ans, je m'abstiens d'en parler.

Le décès de l'avocat Pouliot survenu le 5 juillet 1969 provoqua localement beaucoup de chagrin. Dix ans plus tôt, tout le Québec se serait senti en deuil. Avec le temps l'oubli fait son œuvre. Beaucoup de témoins ne sont plus là. Les gens du comté de Témiscouata connaissaient les services rendus aux siens, entre autres pour la reconstruction de la gare de Rivière-du-Loup, centre ferroviaire. L'épouse, Marie Maubach, a survécu à son mari ainsi qu'un fils prénommé François.

MÉDIAGRAPHIE

– BAnQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
– Drouin (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935)*.
– JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
– LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire alphabétique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, inc. Les éditions du Mitan, 1998-2001, 4 vol.
– Mariages du comté de Montmagny (1661-1992), SGQ, 1992, nº 80.
– Société de généalogie de Québec (SGQ) Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1941.
– Tableau de l'ordre des notaires, 1979 (Chambre des notaires).
– TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 1871-1880, 7 vol.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
lbarabe@bell.net

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE JEAN-FRANÇOIS POULIOT

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
POULIOT Jean-François (Charles-Eugène ; BERTRAND Stella)	1920-05-29 Sacré-Cœur, Ottawa	**MAUBACH Marie-Eugénie** (J.-Conrad ; UNID Florence)
POULIOT Charles-Eugène (J.-B. ; BLAIS Henriette-Sophronie)	1887-10-18 Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte	**BERTRAND Stella** (Narcisse ; TÊTU Augustine Stella)
POULIOT Jean-Baptiste (François ; DAMIEN Julie)	1848-02-29 Saint-Pierre-du-Sud, Montmagny	**BLAIS H.-Sophronie** (Louis ; GENEST M.-Angélique)
POULIOT François (Pierre ; Godbout Geneviève)	1803-02-15 Notre-Dame-de-Québec	**DAMIEN Julie** (Jacques ; CARRIER Geneviève)
POULIOT Pierre (François ; CHABOT M.-Madeleine)	1774-10-24 Saint-Laurent, île d'Orléans	**GODBOUT Geneviève** (Antoine ; LECLERC Marianne)
POULIOT François (Jean ; AUDET Madeleine)	1735-01-17 Saint-Laurent, île d'Orléans	**CHABOT Marie-Eugénie** (Jean ; DUFRESNE Marie)
POULIOT Jean (Charles ; MEUNIER Françoise)	1697-02-11 Saint-Jean, île d'Orléans	**AUDET Madeleine** (Nicolas ; DESPRÉS Madeleine)
POULIOT Charles (Jean ; JOSEPH Jeanne)	1667-06-05 Contrat du notaire Claude Aubert, Beaupré	**MEUNIER Françoise** (Mathurin ; FAFARD Françoise)

Les archives vous parlent

Charles André Téotonio, Technicien en documentation,
BAnQ Québec

Notre plus beau portrait de famille : le fonds de l'Office du film du Québec

De nombreuses illustrations supplémentaires sont disponibles pour les membres sur le site de la SGQ, dans L'Ancêtre+, « De choses et d'autres », « Compléments ».

Famille d'Henri Servant. Normandin, Lac-Saint-Jean. Photographe : Omer Beaudoin, 1949.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P70631). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

Certains se souviennent peut-être d'avoir vu la mention « Office du film du Québec » (OFQ) dans un générique de film ou ailleurs. Les plus vénérables d'entre nous l'ont peut-être même connu sous son ancien nom, « Service de Ciné-Photographie » (SCP). Cet organisme, fondé officiellement en 1941, deux ans après la création de l'Office national du film du Canada, naît d'une volonté du gouvernement québécois de centraliser les multiples services gouvernementaux de production et de diffusion cinématographiques qui avaient commencé à apparaître depuis 1920. Jusqu'à son abolition en 1983, l'OFQ a envoyé photographes et cinéastes sillonner l'ensemble des régions de la province. À travers l'objectif de leurs caméras, ils ont été témoins de la petite comme de la grande histoire du Québec.

Bien entendu, le choix des sujets n'est pas laissé au hasard. Les délégués de l'Office — qui sont, la plupart du temps, des fonctionnaires de divers ministères — sont envoyés pour des missions spécifiques, en réponse à des commandes gouvernementales précises. Le ministère des Mines, par exemple, pouvait commander un relevé photographique d'une zone potentiellement exploitable. Le ministère du Tourisme, quant à lui, pouvait commander un film sur les splendeurs de la Gaspésie pour en faire la promotion à l'international, ou encore le ministère des Travaux publics pouvait vouloir monter un dossier photographique sur certains chantiers importants, etc. Rien n'empêche toutefois qu'en s'acquittant de leurs tâches, les photographes ou cinéastes ne détournent leur objectif un instant vers un village pittoresque croisé en chemin, un coucher de soleil ou encore quelques scènes croquées sur le vif dans le quotidien des Québécois rencontrés.

Malgré ces quelques libertés prises par ses émissaires, l'Office du film est, d'abord et avant tout, un outil de publicité pour l'État québécois. Par le mandat de l'institution et le choix des sujets, c'est un portrait nécessairement biaisé et embelli que nous présente son fonds d'archives, une fresque peinte à

Mme Joseph Plante, au rouet, M. Joseph Plante fumant une pipe et leur petit-fils à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
Photographe : Raymond Audet, 1944.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P17181). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

M. Pierre Couture et les deux plus jeunes membres de sa famille sur le tracteur à Saint-Augustin-de-Desmaures, Mérite agricole 1948.
Photographe : Omer Beaudoin, 1948.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P65232). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

Mme Wellie Bergeron fait des tartes au sucre à Prémont, comté de Maskinongé.
Photographe : Omer Beaudoin, 1953.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P96989). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

Toute la famille aidant à la récolte chez Omer Lachance à Saint-Benoît, comté Deux-Montagnes.
Photographe : Omer Beaudoin, 1950.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P79662). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

la lumière des priorités du gouvernement de l'époque. Ainsi, alors que déjà plus de la moitié de la population du Québec vit en milieu urbain, on note une forte prédominance de la vie rurale dans les sujets représentés. Les gens envoyés par l'Office du film battent la campagne pour photographier les plus belles fermes et les familles qui y résident. On recherche avec la même ardeur les colons les plus prospères, certainement dans l'espoir que leur exemple incite d'autres familles à venir s'établir en ces nouvelles contrées. D'ailleurs, les familles elles-mêmes contribuent à cet embellissement en se présentant bien endimanchées lors de la venue du photographe.

On met aussi en valeur les grandes industries québécoises comme la pêche, la tourbe, l'hydro- électricité ou les exploitations forestière et minière. Les travaux publics occupent également une place importante ; les constructions de nouvelles routes ou de ponts, surtout, sont très représentées. Certaines célébrations annuelles sont couvertes de façon assez systématique : l'Exposition provinciale, le Carnaval de Québec, le Mérite agricole ou le Mérite du défricheur, notamment. Une attention toute particulière est accordée à ces deux derniers événements ; chaque année, les gagnants sont photographiés ainsi que, généralement, leurs fermes et leurs familles.

Famille de Ludger Dionne, pionnier de 1933, à Sainte-Anne-de-Roquemaure.
Mme Dionne fut la deuxième femme à arriver à Roquemaure en juillet 1934.
Photographe : Donat C. Noiseux, 1943.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P13655). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

Fort heureusement pour nous, les photographes ont noté avec soin le sujet de chacun de leurs clichés, en y ajoutant parfois certaines informations complémentaires, particulièrement utiles aux chercheurs. Grâce aux secrétaires de l'Office, qui ont recopié toutes ces informations au sein de multiples outils de recherche conservés scrupuleusement, nous avons encore accès, aujourd'hui, à l'ensemble de ces données nominatives et contextuelles. Lorsque l'OFQ a été aboli en 1983, son équipement, son personnel et, surtout ses collections, ont été transférés aux Archives nationales du Québec. Ce sont ces quelque 300 000 photographies et 3000 films et vidéos, avec la documentation associée, qui forment aujourd'hui le fonds de l'Office du film du Québec (E6,S7), l'un des fonds iconographiques les plus riches de BAnQ.

Le plus jeune fils de la famille d'Omer L'Heureux frottant les chaussures de tous les membres de sa famille, Charlesbourg.
Photographe : Neuville Bazin, 1943.
Source : BAnQ Québec (E6,S7,SS1,P6456). Fonds Ministère de la Culture et des Communications – Office du film du Québec.

Aujourd'hui encore, le fonds de l'Office du film du Québec tient nos équipes bien occupées. Près de 100 000 négatifs sont déjà numérisés et peuvent être visualisés en ligne à partir de notre moteur de recherche *Pistard* et plusieurs dizaines de milliers d'autres s'y trouvent au moins décrits, en attendant de recevoir leur image. Chaque jour, nous transcrivons dans notre moteur de recherche *Pistard* quelques centaines de nouvelles entrées tirées des informations laissées par les photographes de l'Office. Parallèlement, nos équipes de numérisation travaillent d'arrache-pied pour poursuivre la reproduction de cet immense trésor patrimonial en un format qu'il nous est possible de mettre en ligne.

Certes, il nous faudra encore plusieurs années pour mener à bien ce travail. Néanmoins, déjà, les chercheurs qui souhaitent en connaître plus sur leurs ancêtres ou sur l'histoire d'une localité peuvent utiliser notre moteur de recherche *Pistard* pour naviguer à travers ce fonds d'une inestimable richesse. Que ce soit pour illustrer un livre sur l'histoire de votre famille ou simplement par curiosité, tentez le coup ! Qui sait, peut-être votre aïeul lui-même a- t-il été immortalisé par les caméras de l'Office du film du Québec…

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
CA.Teotonio@banq.qc.ca

Rencontres mensuelles

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 $
pour les non-membres.

- **Le mercredi 15 novembre 2017**
  Conférencier : Rénald Lessard, historien et coordonnateur-archiviste à BAnQ
  Sujet : *La nouvelle Acadie française d'après les billets de l'Acadie : nouveaux regards sur la résistance acadienne 1750-1760*
- **Le mercredi 20 décembre 2017**
  Conférencier : Jean Lacroix, chercheur en histoire
  Sujet : *Édouard Lacroix, entrepreneur forestier et Beauceron exceptionnel*
- **Le mercredi 17 janvier 2018**
  Conférencier : Yvan De Blois, chercheur en histoire et en généalogie et auteur
  Sujet : *Sainte-Claire et les familles*

Horaire de la SGQ

Société de généalogie de Québec
Centre de documentation Roland-J.-Auger
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

- **Mardi :** 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi :** 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3e mercredi du mois)
  de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi :** 12 h 30 à 16 h
- **Samedi :** 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la SGQ : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi	9 h à 17 h
Mercredi et jeudi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Parchemins d'ascendance

Vous désirez...

✓ conserver précieusement vos lignées ascendantes sur un magnifique parchemin ?

ou bien...

✓ offrir un cadeau original et inestimable à votre parenté... à vos enfants ?

...et pourquoi pas les deux ?

Le service de recherche de la SGQ vous propose des parchemins homologués et exclusifs, d'une superbe qualité, soit simples (1 lignée) ou doubles (2 lignées).

La recherche d'une lignée ascendante consiste à faire des liens, de génération en génération, entre un individu et son premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France.

Laissez-vous tenter et visitez notre site : **www.sgq.qc.ca/service-de-recherche**

Société généalogique canadienne-française

Les conférences de l'automne 2017

- Montréal célèbre ses 375 ans
- L'Expo 67
- Montréal à l'ère de la prohibition

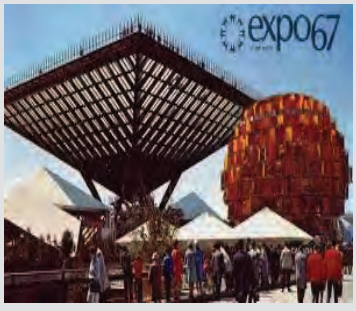

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

GASTON DESCHÊNES

LES GENS DE MONTRÉAL
à l'époque de la Confédération

Illustrations et textes de *L'Opinion publique*

SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC